

L'espoir au-delà des crises

SOLUTIONS OUEST-AFRICAINES

POUR DES SYSTÈMES
ALIMENTAIRES
DURABLES



SOMMAIRE

06

Ouverture

1. Préface de Ibrahima Coulibaly
Paysan, Président du Roppa
2. Éditorial
CFSI et Fondation de France
3. Parole à Kako Nubukpo,
Commissaire à l'agriculture de l'UEMOA
4. Parole à Maïmouna Diori,
Cheffe de la Laitière du Sahel, Niger
5. Parole à Délia Diabangouaya
Co-fondatrice de Choco Togo
6. Parole à Mariama Sonko,
Paysanne, Nous sommes la solution, Sénégal

20

Chapitre 01 Repenser les systèmes pour un accès à une alimentation suffisante, saine et durable

1. Les paysans en première ligne
face aux crises
2. S'émanciper des importations qui fragilisent
l'équilibre des systèmes alimentaires
3. Les nouveaux enjeux des systèmes agricoles
et alimentaires

68

Chapitre 02 Inverser les tendances : les leviers d'actions pour une Afrique de l'Ouest nourricière

1. Exiger des politiques à la hauteur des
ambitions
2. Défendre une production locale dynamique
et durable
3. Reconnaître le travail des femmes
4. Se mobiliser face à l'offensive des
multinationales
5. Encourager les jeunes du monde rural
6. Investir

132

Initiatives locales Des exemples de filières agroécologiques qui se développent

1. La sauvegarde des périmètres maraîchers au
cœur de Ouagadougou
2. La préservation de l'écosystème des Niayes au
Sénégal
3. La lutte contre une plante invasive du lac
Nokoué au Bénin
4. Le riz « Misseli » de la région des Cascades au
Burkina Faso
5. L'huile rouge des palmeraies sauvages de
Guinée Bissau
6. La pintade « Or Gris des Savanes » au Nord du
Togo
7. La filière sésame du Sénégal
8. La mangue bio de l'Ouest du Burkina Faso
9. L'oignon des bords du lac Bam au Burkina Faso



© DR

SOUTENIR LE MONDE PAYSAN, C'EST SOUTENIR LA PAIX

Préface d'Ibrahima Coulibaly, Paysan malien, Président du Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (Roppa)

Ces dernières décennies, toutes les politiques agricoles et alimentaires vendues aux pays pauvres se sont révélées désastreuses. Elles n'ont pas permis d'atteindre ladite sécurité alimentaire. Elles n'ont pas amélioré la performance des économies et se sont révélées destructrices en emplois, en démotivant les jeunes du secteur agricole. On se trouve face à une insécurité endémique, parce que ces jeunes, sans avenir dans le secteur agricole, n'ont que deux options : soit ils vont chercher de l'or qu'ils ne trouvent souvent jamais, soit ils se tournent vers des groupes armés qui leur offrent un salaire mensuel.

Ce que nous demandons aujourd'hui, ce sont des politiques cohérentes et justes. Comment mobiliser les ressources pour faire face aux besoins réels de l'autonomie alimentaire de la région ? Comment les gérer de façon inclusive, transparente, pour qu'elles aient réellement un impact sur le monde paysan ? Comment les productions agricoles de la région seront-elles protégées contre les dérives du marché mondial ? Si on ne répond pas à ces questions de fond, je pense qu'on restera dans le *statu quo*, pas dans des politiques de relance et de résilience.

Ouverture

Le Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (Roppa) a été construit avec l'ambition de nouer un dialogue constructif avec les autorités à différents niveaux, de discuter de politiques publiques qui puissent soutenir la population ouest-africaine. Il faut rappeler que les paysans représentent 65 à 70 % de la population de l'Afrique de l'Ouest.

On pose avant tout cette question de fond : où vont les budgets de nos ministères ? Nos gouvernements disent qu'ils ont dépassé le seuil d'au moins 10 % des budgets nationaux affectés au secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique, engagements qu'ils ont pris en 2003 à Maputo lors du sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine. Mais où va cet argent ? Les paysans et les paysannes n'en voient pas la couleur. Nous ne constatons pas en milieu rural des investissements plus importants et plus appropriés qui témoignent du respect de ces engagements et qui sont susceptibles d'induire la croissance agricole souhaitée.

L'incohérence totale des politiques est à la base de notre vulnérabilité et de notre pauvreté. Tant que l'on ne comprend pas que c'est principalement le problème de la gouvernance des administrations des services d'État qui bloque tout progrès, et non le manque de ressources, on ne peut pas avancer.

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) aurait pu catalyser une bonne politique agricole mise en œuvre au niveau régional et dans les pays pour changer la vie des populations, notamment en milieu rural. Cela a été l'espoir de tous, surtout de nos réseaux d'OP. Mais, à notre plus grande déception, l'intégration régionale s'est complètement déconnectée de son objectif premier, qui était de construire une vraie politique agricole, alimentaire, économique et régionale. Une politique qui allait sortir les populations de la vulnérabilité et de la pauvreté. Malgré de bonnes orientations, la Cedeao n'a pas su garder le cap dans la mise en œuvre pour aller véritablement vers la souveraineté alimentaire. La politique de la Cedeao n'a pas fait cela.

Solutions ouest-africaines pour des systèmes alimentaires durables

Pour le Roppa qui représente les exploitations familiales, système de production dominant, cette situation est extrêmement grave. Notre engagement et nos espoirs sont déçus. La situation est encore plus difficile et plus complexe au niveau national. Nos administrations des services agricoles sont revenues en arrière, avec des approches de prédation et d'exclusion : rien ne se fait sur le terrain, rien ne se fait avec la profession agricole, qui est totalement marginalisée dans la vie politique, agricole et alimentaire dans bien des pays.

La guerre dans le Sahel est due à la paupérisation du monde rural

Pourquoi les jeunes ne voient-ils plus d'avenir dans l'agriculture ? Cela remonte à loin, il y a eu toute une déconstruction du métier de paysan. L'activité a été complètement dévalorisée. C'est cette image qu'il faut casser pour redonner espoir à une jeunesse qu'on peut très facilement former. Elle peut réaliser des productions diverses, durables et très rentables à condition que le marché soit un tant soit peu protégé et qu'il y ait des mécanismes de soutien à l'installation des jeunes, avec des crédits adaptés.

Certains ont préféré prendre les armes. La guerre dans le Sahel est principalement le résultat de la paupérisation des communautés rurales. C'est le cas au Mali, au Burkina Faso, au Niger avec des groupes armés qui trouvent un terreau favorable pour enrôler des jeunes et combattre leurs gouvernements ; c'est la même chose au Nigéria avec Boko Haram. Et la guerre descend aujourd'hui dans les pays côtiers, parce qu'on retrouve le même problème dans ces pays.

On peut recruter partout et facilement des jeunes valides qui n'ont aucune envie d'être paysans parce qu'ils savent que, dans les conditions actuelles, ils risquent de ne pas s'en sortir et d'être malheureux toute leur vie. Il y a là un cercle vicieux à casser.

Cette crise est une opportunité pour accélérer la transition agroécologique

Quand les paysans sont bien formés, ils sont capables de tout. Il faut sortir de cette fragilité extrême et montrer aux communautés qu'elles peuvent renforcer leur résilience et gagner en autonomie à travers l'agroécologie. C'est ce que nous sommes en train de faire. Qu'est-ce qu'a donné l'agriculture productiviste qu'on nous a vendue ? Je ne connais aucun paysan qui s'est véritablement enrichi grâce à elle. Les paysans préféreraient ne pas mettre leur argent dans les engrais, à condition d'avoir des alternatives accessibles : avoir une charrue, une charrette et transporter de la biomasse, faire du compost. Ce sont des choses simples. Faire de la formation, avoir des relais avec des paysans qui forment d'autres paysans, fabriquer des fertilisants biologiques et des biopesticides à faible coût. C'est là que je voudrais mettre mon énergie, afin de construire cette autonomie du monde rural à produire, quelles que soient les crises qui vont advenir ! Je pense que cette crise est une aubaine pour l'agroécologie, pour l'accélération de la transition agroécologique portée par les exploitations familiales agricoles, par les paysans. Quand nous parlons de l'Afrique nourricière, c'est justement pour souligner qu'il y a tout ici, en termes de capacité de production, de transformation, de mise en marché pour nourrir durablement et sainement l'Afrique. Il n'y a aucun doute là-dessus. Alors, quand on entend que l'Afrique est incapable de se nourrir, qu'il y a toujours la famine, la misère, la malnutrition, ça n'a rien de réel. Ce ne sont pas les terres qui manquent, ce n'est pas l'eau qui manque, ce ne sont pas les bras valides qui manquent. Même le marché est là aujourd'hui.

C'est à travers des initiatives comme celles soutenues par le programme Pafao que l'avenir et la plupart des solutions concrètes se construisent. Quand vous aidez un groupement de femmes à établir un périmètre maraîcher agroécologique avec un forage, vous changez la vie d'un village ! Quand vous aidez le même groupement de femmes à avoir une petite unité de transformation et de séchage des mangues, vous changez

la vie des gens. Mais c'est de la responsabilité des États de mettre à l'échelle ces solutions pour construire de vraies alternatives sur les territoires. Créer les conditions pour que l'Afrique se nourrisse serait très simple. Il suffirait de garantir un revenu aux paysans à travers une prévisibilité des prix. Ce n'est pas plus compliqué. Même si l'État n'intervient pas avec des subventions, la production fera un bond.

L'urgence est aujourd'hui de sortir au plus vite le maximum de paysans de l'extrême vulnérabilité. Si on n'y arrive pas, on n'aura jamais la paix, on aura toujours la guerre. ●

Ibrahima Coulibaly

Paysan malien
Président du Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest



Dans le Dagana (Nord Sénégal), comme dans la plupart du Sahel, l'élevage est la principale source de revenu des familles. © Gret

SOLUTIONS OUEST- AFRICAINES, SOLUTIONS POUR LE MONDE ?

Éditorial du CFSI et de la Fondation de France

Jusqu'à aujourd'hui, ce sont les agriculteurs familiaux ouest-africains qui ont assuré la sécurité alimentaire de leurs pays. On estime en effet à 90 % les calories consommées en Afrique de l'Ouest qui sont produites dans la région. Et 95 % des exploitations agricoles font moins de 5 hectares¹. Ce secteur qui est une source de revenus pour deux tiers de la population est très dynamique.

La disponibilité alimentaire par habitant est plutôt en progression, avec des différences selon les filières. Entre 2001 et 2021, alors que la population a été multipliée par 1,75 (soit moins qu'un doublement), les productions de maïs, tomates et riz ont triplé. Les productions d'ignames, oignons, patates douces, fonio, poulets ont toutes au moins doublé. Les systèmes alimentaires africains sont avant tout des systèmes diversifiés et hybrides², résilients aux chocs.

Toutefois, de multiples menaces planent sur les bonnes performances du secteur agricole : les changements climatiques se traduisent de plus en plus par des sécheresses et des inondations, la crise sécuritaire touche très sévèrement les populations rurales du Sahel et le soutien des États passe, quand il existe, généralement par l'importation d'intrants à prix très fluctuants comme en 2022 avec la crise russo-ukrainienne.

Et malgré une diminution significative de la sous-alimentation, beaucoup d'Ouest-Africains sont restés sur le bord de la route du fait de la faiblesse de leurs revenus³. On les trouve essentiellement parmi les agriculteurs et éleveurs les moins bien dotés. 13,9 % de la population souffre toujours de sous-alimentation⁴, proportion en augmentation depuis la crise du Covid-19. La persistance de la pandémie et ses conséquences ont exacerbé les inégalités sociales existantes. Simultanément, le surpoids et l'obésité, ainsi que les pathologies qui y sont associées, sont en forte progression, surtout dans les villes.

Malgré les discours sur la souveraineté alimentaire, les États ouest-africains soutiennent peu leur secteur agroalimentaire, très majoritairement informel. Ils protègent peu leurs agriculteurs des surplus des autres continents. La part des importations alimentaires augmente pour le riz, le blé, le sucre, les viandes, les produits laitiers, ou encore les huiles, rendant les consommateurs plus vulnérables aux fluctuations des prix au niveau mondial⁵. Pourtant, l'ensemble des activités de production, transformation et distribution qui concourent à l'alimentation des Ouest-africains représente le premier secteur d'activités de la région, loin devant le pétrole, les cultures d'exportation ou l'industrie. Les bonnes performances et la formation des revenus équitables au sein de ce secteur revêtent donc une importance cruciale pour leur sécurité alimentaire.

Les priorités des programmes Pafao et Jafowa que sont l'éducation nutritionnelle, l'intensification de systèmes agricoles diversifiés, durables et équitables et la création de valeur par la transformation constituent les clefs de la sécurité alimentaire de l'Afrique de l'Ouest et au-delà. En effet, le rapport de la FAO 2022 alerte : « Le soutien apporté par les pouvoirs publics à l'alimentation et à l'agriculture se chiffre à près de 630 milliards d'USD par an à l'échelle mondiale. Cependant, une grande partie de ce soutien est préjudiciable à l'environnement, nuit aux petits producteurs et aux peuples autochtones, et n'assure pas une alimentation saine aux enfants et aux autres personnes qui en ont le plus besoin. Les pouvoirs publics peuvent investir plus équitablement et plus durablement dans les systèmes agroalimentaires, avec le même niveau de ressources publiques »⁶. Solutions ouest-africaines, solutions pour le monde ?

¹ Comparaisons des productions en volumes en 2001 et 2021 à partir des données de FAOStat. ² Sirdey N., et al., « Les systèmes alimentaires en Afrique subsaharienne. Caractérisation et spécificités », Grain de Sel, 2021. ³ FAO et al., L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022. Réorienter les politiques alimentaires et agricoles pour rendre l'alimentation saine plus abordable, 2022. ⁴ RPCA, « Les enjeux alimentaires face aux défis démographiques, urbains, migratoires et sécuritaires », Maps & Facts, 2016. ⁵ « Les systèmes alimentaires en Afrique subsaharienne... », ibid. ⁶ « L'état de la sécurité alimentaire... », ibid.



© DR

Parole à **Kako Nubukpo**,
Économiste togolais,
Commissaire chargé de
l'agriculture, des ressources
en eau et de l'environnement
de l'Union économique et
monétaire ouest-africaine
(UEMOA)

En Afrique de l'Ouest, nous faisons face à cinq crises qui s'additionnent. La pandémie de Covid-19 a montré les angles morts du développement ouest-africain. Les paysanneries ont payé au prix fort la priorité donnée à l'alimentation des villes à bas coûts, en partie d'imports d'autres continents, le fameux « biais urbain ». Face à la fermeture du monde, les systèmes courts ont essayé de compenser, mais nous faisons encore face à de nombreuses difficultés, d'autant qu'à cette crise sanitaire s'est ajoutée la crise russo-ukrainienne.

Appauvris, mais encore majoritaires dans la population active de leurs pays, les paysans sont en outre les premières victimes de dérèglements climatiques tout aussi importés. En raison de cette crise climatique, les populations ont tendance à migrer vers les forêts humides et les mangroves. Et paradoxalement, les populations en butte à l'érosion côtière ont tendance à monter.

Une autre crise déplace également les populations, surtout rurales : c'est la crise sécuritaire. La recrudescence des coups d'État est un signe de crise politique, avec son lot de déstructurations institutionnelles. On est vraiment pris dans un tourbillon de problèmes !

On peut apprendre de ces crises à répétitions et ouvrir la réflexion sur la souveraineté alimentaire. Il faut un sursaut des pouvoirs publics et des populations

« À NOUS DE DÉVELOPPER NOUS MÊMES LES FACTEURS DE RÉSILIENCE »

d'Afrique afin de déclarer que le développement est d'abord un processus endogène. À nous de développer les facteurs de résilience ! Donc la petite agriculture périurbaine, la santé, la scolarisation, la nutrition... Sur le moyen terme, tout le monde s'accorde à dire qu'il faut aller vers l'agroécologie, parce que c'est la solution ! Notre défi, c'est le rythme auquel l'intensification agroécologique des systèmes de production paysans pourra ou ne pourra pas gérer la question démographique.

Le point crucial est : quelles politiques les États mettent-ils en place pour atteindre la souveraineté alimentaire ? Je préconise un protectionnisme écologique. L'idée est de mettre des droits de douane, une taxe carbone pour sortir des dépendances aux importations et renforcer la consommation de produits locaux. Le concept de consommer local devrait devenir à terme un véritable programme de développement commercial.

On ne peut pas, avec les écarts de productivité actuels, tous se retrouver sur le même marché mondialisé. Quand un producteur de riz de l'Arkansas travaille une heure, il produit 400 fois plus qu'un producteur de riz de Casamance au Sénégal. Mais il n'a pas 400 fois plus de coûts de production... Si vous les mettez sur le même marché, le producteur sénégalais disparaît. Les écarts importants de protection des agriculteurs sont aussi colossaux (les États-Unis subventionnent 820 fois

plus leurs agriculteurs que la Tanzanie !). Vous ne pouvez pas, quand vous couplez ces deux éléments, ne pas justifier la protection des marchés. C'est d'autant plus important que nous faisons face à l'appétit des pays émergents et à un système de prédation sans commune mesure dans l'Histoire. Si nous ne protégeons pas l'agriculture africaine, qui rend d'énormes services écosystémiques à la planète, nous allons détruire non seulement les forêts africaines mais aussi toute la planète.

Une Afrique de l'Ouest qui se nourrit par et pour elle-même, cela peut aller vite, dix à vingt ans... Néanmoins, le frein risque de ne pas venir du côté de l'offre, mais du côté de la demande, du côté des inégalités, de la grande pauvreté, donc de la redistribution des richesses. Pour cette raison, il ne faudra vraiment pas oublier la question centrale de l'organisation des marchés. Je pense que nous devrions quitter le libre-échange pour aller vers le juste-échange.

Il faut maintenant qu'on saisisse l'opportunité de ces crises. ●

Certaines citations sont extraites du livre de Nubukpo K, Une solution pour l'Afrique. *Du néoprotectionnisme aux biens communs*, Paris, Odile Jacob, 2022.



© DR

14

Parole à
Maïmouna Diori,
Fondatrice et
directrice générale de
l'entreprise la Laitière
du Sahel, Niger

Il est de notre devoir de renforcer la résilience de notre système agricole. Les défis posés par le changement climatique sont énormes : on souffre d'inondations, beaucoup de zones ne peuvent plus fournir de fourrage... Nous avons pourtant réussi ces dernières années à augmenter la qualité de notre lait. Les éleveurs se sont formés sur la collecte, l'hygiène, nous avons boosté la production en accompagnant les différents maillons de la filière, qui est très dynamique. On assiste à l'essor de beaucoup de femmes transformatrices. Elles fabriquent du fromage, du beurre, de l'huile de beurre... La population préfère les produits à base de lait local, avant tout pour ses qualités organoleptiques et nutritionnelles. Cela a encouragé les transformatrices à recourir aux centres de collecte de lait, qui sont mieux structurés et offrent une meilleure qualité.

À nous, l'interprofession du lait, de nous mobiliser pour produire de plus grandes quantités et répondre correctement à la demande. On y travaille dur ! L'objectif du Plan national de développement de la filière lait au Niger est d'augmenter la production de lait local, d'accroître les revenus des éleveurs à travers un relèvement des marges brutes de 50 000 FCFA par vache et par lactation et d'accroître la consommation de lait en passant de 31 litres consommés par personne en 2018 à 111 litres

« IL EST TEMPS POUR L'AFRIQUE DE DÉFENDRE SON SECTEUR AGRICOLE »

par personne d'ici 2035¹. C'est pour cela que l'on s'est regroupé au sein de l'Association nigérienne des fédérations interprofessionnelles de lait (Anfilait), afin d'améliorer la compétitivité de la filière.

Néanmoins, nous faisons face à des blocages : les taux d'intérêt des prêts, très élevés, et l'absence de garanties. L'élevage étant considéré comme un secteur à risques, les banques sont très méfiantes. Nous sommes actuellement en négociation avec les banques, à qui nous proposons que les industries laitières se portent garantes en sécurisant des commandes aux centres de collecte avec des paiements directs sur les comptes bancaires de collecteurs. Ceux-ci pourraient ainsi accéder aux prêts, améliorer leur logistique et augmenter leurs cheptels. Sans investissements importants, nous ne pourrions pas intensifier la productivité de nos vaches.

Si on veut promouvoir le lait local, il faudrait aussi supprimer la TVA sur ce produit ou augmenter les droits de douane sur les produits importés afin que le lait local soit plus compétitif. Au Niger, on importe des milliers de tonnes de lait UHT, de lait en poudre réengraissé, concentré sucré... Les importations ont doublé en dix ans et cela représente beaucoup de devises parties vers l'extérieur.

Il est temps de défendre réellement notre secteur agricole. Il faut comprendre que sa transformation peut être un facteur déterminant pour revitaliser les zones rurales. C'est l'opportunité de transformer les zones de misère économique en zones de prospérité. ●

¹ Les Nigériens consommaient 160 litres par an en 1960.



16

Parole à **Délia Diabangouaya**,
Cofondatrice et responsable
qualité de
l'entreprise
Choco Togo

Quand nous avons fondé Choco Togo en 2014, notre coopérative de transformation de fèves de cacao, l'Afrique de l'Ouest était la première zone productrice de cacao au monde mais elle ne transformait pas ce produit ! À l'époque, les producteurs de cacao du Togo que nous avons rencontrés ne savaient pas à quoi servaient les fèves qu'ils produisaient. Pour eux, c'était juste un produit destiné à l'exportation qu'ils vendaient souvent à perte, selon les prix fixés par les marchés boursiers internationaux. Nous étions dix étudiants fraîchement diplômés et nous nous sommes lancés, grâce à une formation en Italie qui nous a fait comprendre qu'on pouvait produire du chocolat traditionnel avec des équipements usuels, sans avoir besoin d'un business plan à un million pour débiter notre activité. Nous avons alors choisi de fabriquer du chocolat bio et équitable, avec pour vision d'améliorer les conditions de vie des producteurs.

Aujourd'hui, nos deux sites de production emploient 75 personnes et transforment 10 tonnes de cacao par an en différents produits. Nous vendons sur le marché local, en supermarchés, et mettons en avant les qualités nutritionnelles de ce chocolat par rapport au chocolat importé. Nous fournissons le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, la Côte d'Ivoire et exportons également en Europe, aux États-Unis et au Japon. Nous avons même monté un projet pilote dans le village de

« DONNONS AUX JEUNES L'ENVIE DE S'ATTAQUER AU DÉFI DE LA TRANSFORMATION ! »

Brounfou, où nous avons installé une coopérative de femmes qui fait du beurre de cacao et des friandises locales. Nous voyons déjà l'impact de cette nouvelle économie qui se crée dans le village à partir du cacao.

Nous pensons qu'il est vraiment temps de saisir l'opportunité de transformer nous-mêmes nos matières premières qui sont consommées dans le monde entier. Et cela pourrait être enseigné dès l'école, pour que les jeunes comprennent que nous avons ici des ressources à valoriser et que c'est à nous de le faire. Le secteur agroalimentaire reste un des piliers de la transformation économique de nos pays, et du Togo en particulier. Il peut vraiment devenir une opportunité énorme pour la jeunesse africaine, comme le montre le succès de notre entreprise, et ainsi contribuer à la mise en place de notre souveraineté alimentaire.

Je crois que les jeunes Togolais sont prêts à prendre des risques pour entrer dans l'entrepreneuriat mais il faut encore faire face à de nombreux obstacles lorsqu'on se lance dans cette aventure. Maintenant, c'est aux gouvernements et institutions publiques de mieux soutenir les jeunes entreprises innovantes en passant des commandes institutionnelles. Il est aujourd'hui assez facile de créer des entreprises, mais il faut pouvoir les rendre pérennes. C'est l'un de nos nombreux défis.

Il est également possible d'améliorer la formation, l'accompagnement et le financement des jeunes entrepreneurs avec une attention particulière pour les jeunes femmes. Et il faut continuer de sensibiliser la population pour qu'elle cesse d'avoir pour référence les produits importés, juste parce que leurs emballages sont attrayants.

Le projet pilote que nous avons développé à Brounfou pourrait être répliqué dans d'autres zones de production du cacao, mais aussi dans d'autres filières agricoles pour que les cultures locales puissent vraiment bénéficier aux communautés de la région. C'est comme cela que nous pourrions obtenir un développement endogène. ●



© DR

Parole à
Mariama Sonko,
Paysanne et présidente
du mouvement
panafricain
« Nous sommes
la solution »
Sénégal

Notre mouvement défend la souveraineté alimentaire en Afrique de l'Ouest et compte environ 800 associations de femmes rurales dans huit pays de l'Afrique de l'Ouest¹. Nous pensons qu'il doit y avoir une révolution de l'agriculture familiale et de l'agroécologie en Afrique de l'Ouest pour que la femme y retrouve sa place. Nous sommes convaincues que l'agroécologie est la solution pour atteindre notre souveraineté alimentaire. C'est pourquoi notre mouvement s'engage pour une meilleure gouvernance agricole.

Nous travaillons pour convaincre les décideurs de prendre en compte la pratique agroécologique dans nos politiques nationales. Notre vision, c'est une Afrique où, dans la solidarité, les femmes rurales sont impliquées dans les prises de décisions et où elles cultivent, transforment, consomment et vendent les produits issus de l'agriculture familiale ou de la pratique agroécologique, tout en préservant leur patrimoine nourricier et leur environnement pour un développement harmonieux.

Après toutes ces années d'agriculture conventionnelle, nous constatons que cette forme d'agriculture ne nous a sortis ni de la faim ni de la pauvreté. Et cette agriculture ne prend pas en compte les questions de nutrition et de santé environnementale, fondamentales pour les femmes de notre réseau.

« RÉVOLUTIONNONS L'AGRICULTURE FAMILIALE POUR UNE AGROÉCOLOGIE AU FÉMININ ! »

Pour construire un système alimentaire durable, il faut se pencher sur certains éléments : on ne peut pas parler d'alimentation sans parler de la terre. Et la majeure partie de notre terre est lessivée et appauvrie par certaines pratiques agricoles. Prenons exemple sur nos ancêtres, qui assuraient l'alimentation de leur famille douze mois sur douze, jusqu'à avoir des greniers restants... Ils n'étaient pas dans le conventionnel ! Pourquoi ne pas jeter un regard sur ce qui se faisait tout en apportant une amélioration et en l'adaptant aux conditions actuelles ?

C'est ce qui est en train de se passer avec la pratique agroécologique. Ces savoirs et ces pratiques sont dans les mains des femmes rurales. Historiquement, elles se sont occupées de la fertilité de la terre. C'est pourquoi nous avons confiance en elles, avec des actions de formations sur le leadership, pour qu'elles utilisent leurs savoirs dans l'agriculture paysanne.

En Afrique, ni les populations ni les acteurs ne sont consultés, les décisions sont comme parachutées d'en haut sans lien avec la base. On n'arrive pas à comprendre, après tout le travail qui a été fait pour intégrer la pratique agroécologique dans le quatrième axe du Plan de Sénégal Émergent, que l'État ait voté une loi en faveur des OGM (organismes génétiquement modifiés). Cela pose beaucoup de questions sur la nouvelle stratégie de souveraineté alimentaire au Sénégal, car les OGM n'ont rien de

souverain, ils sont soumis à un paquet technologique qui est à l'opposé de la pratique agroécologique.

Nous ne voulons pas devenir dépendants de semences extérieures, nous n'aurons jamais notre autonomie ni notre souveraineté si nous n'avons pas nos propres semences. C'est pourquoi nous avons décidé d'organiser la riposte au sein de l'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA) et que nous multiplions les actions de plaidoyer auprès des populations pour que notre voix s'élève. ●

¹ Burkina Faso, Gambie, Ghana, Guinée Conakry, Guinée Bissau, Mali, Sénégal et Côte d'Ivoire.



REPENSER LES SYSTÈMES POUR UN ACCÈS À UNE ALIMENTATION SUFFISANTE, SAIN ET DURABLE

Vente ambulante
de produits fortifiés
locaux dans les
quartiers non lotis de
Ouagadougou © Gret

Dans la plupart des pays ouest-africains, la dépendance alimentaire vis-à-vis du reste du monde n'a pas augmenté, en raison du dynamisme des filières alimentaires locales, véritables moteurs de l'économie régionale. Toutefois, les acteurs de ces filières évoluent dans un contexte extrêmement défavorable, sans aide ni infrastructure, qui met les plus fragiles d'entre eux en situation d'insécurité alimentaire.

Au niveau mondial, les différentes crises (climatique, sécuritaire, politique, sanitaire et économique) qui se sont renforcées ces dernières années ont montré l'échec des systèmes alimentaires globalisés. La FAO, l'organisation pour l'alimentation et l'agriculture de l'ONU, reconnaît que la pandémie de Covid-19 a fait apparaître au grand jour « la vulnérabilité des systèmes agroalimentaires face aux chocs et aux situations de stress, entraînant une augmentation de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition au niveau mondial ». Dans ce contexte, l'accès pour tous les Ouest-africains à une alimentation suffisante, saine et durable est un véritable défi, les influences extérieures fragilisant encore davantage les ménages vulnérables.

Premier affecté par les crises, le monde paysan est à mettre au cœur de cette réflexion globale, car il produit plus de 90 % des denrées alimentaires sur le territoire et emploie près de 60 % des actifs. La question centrale de cette publication *L'espoir au-delà des crises* est de comprendre comment l'Afrique de l'Ouest peut inventer sa propre trajectoire, sans copier un système alimentaire mondialisé structurellement défaillant. Les choix en matière de politique agricole seront décisifs pour l'avenir de la population ouest-africaine, car ils concernent aussi bien son économie, son environnement que sa santé.

Cette première partie : « Repenser les systèmes pour un accès à une alimentation suffisante, saine et durable » présente les aspects structurels qui freinent ou entravent l'épanouissement de l'agriculture familiale. Celle-ci a pourtant le potentiel pour nourrir durablement la population ouest-africaine. Voici un tour d'horizon des conséquences de ces crises pour l'agriculture familiale et des chemins de résilience possibles.

01

LE MONDE PAYSAN EN PREMIÈRE LIGNE FACE AUX CRISES

- PAGE 24** Faire face à la crise sécuritaire
- PAGE 28** Une crise sanitaire révélatrice des dépendances extérieures
- PAGE 34** Mettre l'enjeu climatique au cœur de la réflexion
- PAGE 38** Quand la spéculation amplifie les crises



FAIRE FACE À LA CRISE SÉCURITAIRE

La menace terroriste et l'accroissement des conflits intercommunautaires affectent gravement les activités économiques dans plusieurs zones du Sahel occidental. Un des secteurs les plus profondément touchés est celui de l'élevage.

Auparavant localisée dans les zones du bassin du lac Tchad, du Liptako-Gourma et du nord Mali, l'insécurité s'étend désormais à l'ensemble du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Nigéria, entraînant des déplacements massifs des populations rurales¹. Cette situation perturbe l'accès aux sources alimentaires, aux moyens de subsistance et aux services essentiels, diminuant la production, faisant grimper les prix des denrées alimentaires et entravant souvent la distribution de l'aide alimentaire.

D'après le rapport régional sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest du CILSS², dix zones fortement affectées par l'insécurité civile seraient en urgence alimentaire : cinq au Burkina Faso, trois au Nigéria et deux au Niger. Comme l'explique Ibrahim Coulibaly, président du Roppa³, l'ampleur actuelle de ces différentes crises interpelle plus que jamais sur l'abandon du monde rural par les politiques.

Voici des témoignages d'acteurs de régions durement touchées du Mali, Burkina Faso et Niger, qui développent différentes stratégies pour poursuivre leur travail dans le secteur pastoral et agropastoral.

Nord du Burkina Faso : dynamiser les points de vente stratégiques

Au nord de Ouagadougou, la province du Bam est depuis 2018 la cible d'attaques entraînant des déplacements de populations et le ralentissement des activités agricoles.

L'Union provinciale des sociétés coopératives maraîchères du Bam (Upcom) regroupe un millier de producteurs de 26 localités, dont 40 % de femmes. « Pour la continuité des projets, nous avons des animateurs endogènes dans chaque coopérative qui prennent la relève mais des sites de production sont parfois inaccessibles car récupérés par les terroristes », raconte Madi Guira, chargé de projets à l'Upcom.⁴

« Cette situation d'insécurité a eu des conséquences financières terribles pour des producteurs qui avaient contracté un crédit de campagne auprès de la Délégation des caisses populaires du Nord de 33 millions de FCFA au total. Ils ont dû fuir à cause de l'insécurité et la production est restée inachevée. »



Chargement des oignons au comptoir de Kongoussi, Burkina Faso © Upcom

« Cette situation d'insécurité a eu des conséquences financières terribles pour les producteurs »

Madi Guira, chargé de projets Upcom

Grâce au soutien de l'État, l'Upcom a pu construire un comptoir de vente à Kongoussi. Deux autres comptoirs devaient être implantés à Zimtanga et Bourzanga mais n'ont finalement pas été réalisés en raison de l'insécurité. 80 % de la production de l'Upcom est destinée à la sous-région mais les commerçants étrangers, pour la majorité des Ghanéens et des Ivoiriens, se font rares. La solution, en cours de réflexion, serait de leur acheminer toutes les marchandises à Kongoussi, ville plus sûre. La difficulté reste le transport des productions des membres de l'Upcom qui sont dans les autres localités comme celles de Zimtanga, où l'insécurité est plus forte.

Le drame de l'exode des populations au Burkina Faso

- 1 719 332 personnes déplacées au Burkina Faso au 30 septembre 2022.
- Un Burkinabé sur dix est déplacé de chez lui.
- 60,40 % sont des enfants.
- 708 341 élèves sont affectés par la fermeture de 4 258 écoles.

OCHA, Burkina Faso. Rapport de situation, 2022 (octobre)

Centre du Mali : diversifier pour maintenir des prix accessibles

Aboubacar Sanogo maintient l'activité de la mini laiterie Danaya Nono de San au Mali. « Avec l'insécurité, beaucoup d'éleveurs ont dû plier bagage. Ils se faisaient voler leur bétail, certains étaient même assassinés. Pour les soutenir, nous avons augmenté un peu le prix d'achat du lait. Grâce à l'appui du programme Pafao et l'accompagnement de l'ONG ICD⁵, nous avons aussi diversifié la gamme de produits en proposant du ghee, un beurre clarifié, qui grâce à une marge plus élevée, a permis de garder des prix accessibles pour nos produits de base. En 2022, la situation s'est apaisée mais les éleveurs ne sont pas encore tous revenus. »⁶

« La crise sécuritaire affecte aussi les cultures. Les champs de riz ont été brûlés, ce qui pose un problème d'accès à l'alimentation pour les producteurs mais aussi pour le bétail qui était nourri à base de résidus de ces cultures », explique Rokiatou Diallo Cissé, directrice d'une autre laiterie Danaya Nono située à Niono. « Les producteurs éprouvent beaucoup de difficultés à nourrir leur bétail. Habituellement, nous fournissons cet aliment bétail, contre un prélèvement sur le prix du lait, mais la situation financière de la laiterie est délicate. »⁷

Niger, au nord de Niamey : rester flexible pour ne pas perdre les liens avec les partenaires

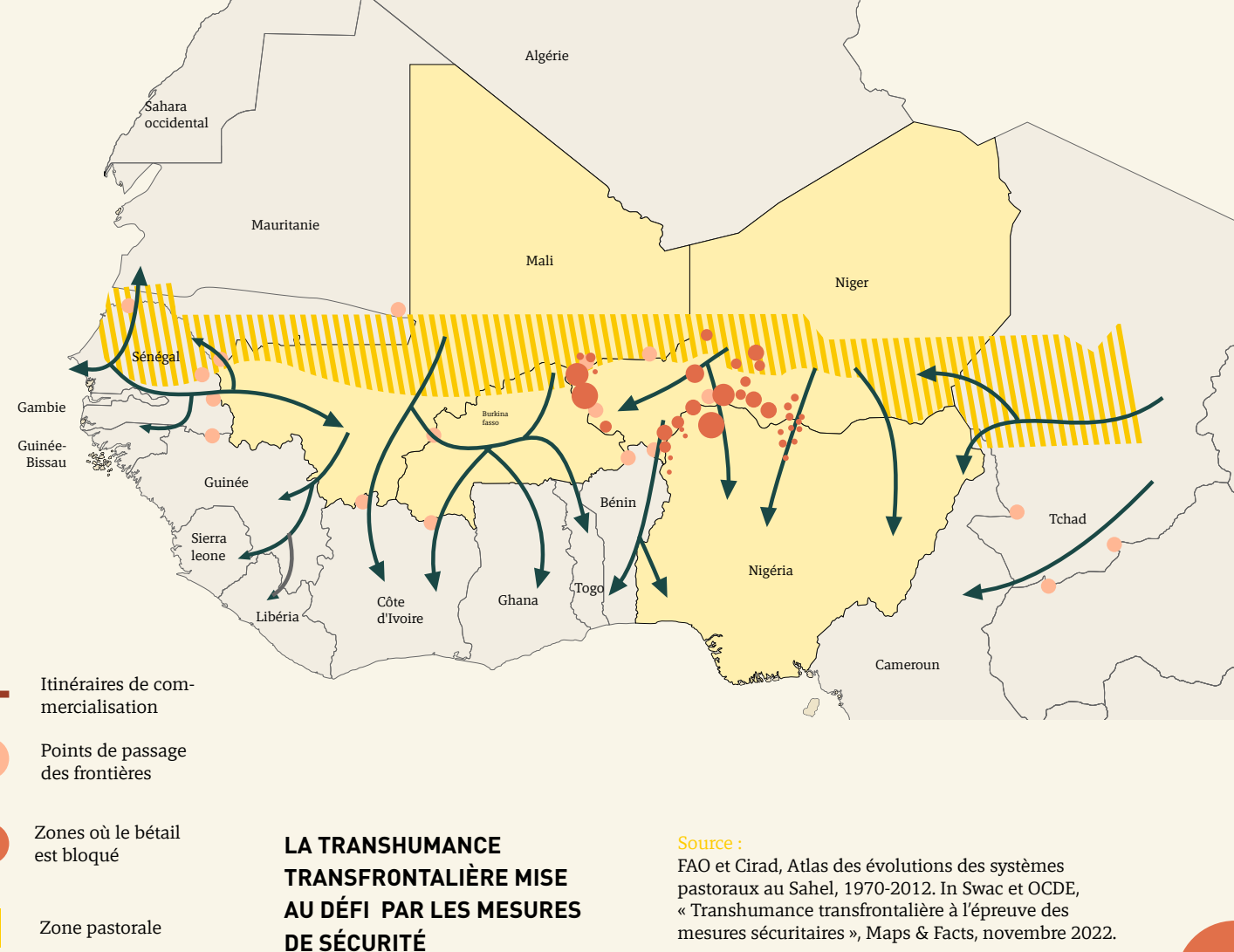
Célia Coronal est agroéconomiste et chargée de programmes pour l'Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (Iram). Elle raconte les conséquences de la crise sécuritaire pour les éleveurs et centres de collecte qui travaillent avec l'Iram.

« Au Niger, notre projet s'étend jusqu'à la zone à la frontière, le long du lac de Tillabéry. Nous faisons face à de vraies difficultés car certaines communes ne sont plus accessibles en raison de l'installation de groupes armés. Nous avons quasiment réduit de moitié notre zone d'intervention. Comme le projet implique un travail avec les collectivités, les réunions avec les élus et les acteurs locaux nécessitent des mesures de sécurité importantes. »

« Même du côté de Namaro, au nord-ouest de Niamey, au bord du fleuve, les éleveurs nous disent qu'il y a une recrudescence des conflits entre les agriculteurs et eux. Suite à des affrontements, les éleveurs n'étaient plus les bienvenus et ont dû se replier vers d'autres communes plus lointaines. Ce qui a eu un impact sur les centres de collecte, les animaux n'étant plus à proximité. »

« Il faut continuer à travailler sur la capacité de résilience des acteurs, seul moyen pour tenir pendant les moments difficiles. Nous avons réorienté les budgets (achat de véhicules par exemple) et ainsi gardé un minimum de collecte pour ne pas perdre les éleveurs. »⁸

¹ IPC, Cadre harmonisé d'identification des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle, mars 2022. Cette situation occasionne des déplacements importants avec plus de 5 millions de personnes déplacées (PDI) dont 1,8 million au Burkina, 300 000 au Niger, plus de 2 millions au Nigeria et 400 000 au Tchad, et la fermeture de plusieurs marchés, centres de santé et d'écoles. ² Cilss, Rapport régional sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, septembre 2022. ³ Roppa, « La situation pastorale en Afrique de l'Ouest », Roppa info, octobre-novembre 2020. ⁴ Badini M., Guira M., Guissou A., Lhomme A. (propos recueillis par Moreau A.), Au Burkina Faso : les maraîchers du Bam face aux conditions d'insécurité, 2022. ⁵ Initiatives, conseils et développement, basée à Bamak. ⁶ Cissé R. et Sanogo A. (propos recueillis par Moreau A.), Au Mali, les conséquences de l'insécurité sur la filière lait local, 2022. ⁷ Ibid. ⁸ Entretien Pafao avec Célia Coronal (Iram) sur la situation au Niger, 2022.



L'importance de ne pas abandonner la filière agropastorale

Les systèmes agropastoraux et pastoraux concernent plus de 20 millions de personnes en Afrique de l'Ouest, notamment dans les pays sahéliens, région d'élevage par excellence qui dispose de vastes espaces. C'est l'une des principales activités économiques des populations les plus pauvres : elle est aussi bien une source d'aliments que de revenus. L'élevage est, pour ces millions de personnes, la principale assurance contre les risques. La mobilité du cheptel est une condition essentielle de cette activité. Les transhumances à l'intérieur des pays et en zones transfrontalières permettent au bétail d'accéder à des fourrages et à l'eau en toute saison. Ces systèmes constituent actuellement le modèle dominant de production de viande rouge. Ils ont su s'adapter aux différentes conjonctures pour couvrir l'essentiel de la demande croissante et de plus en plus exigeante de la région.

« Dans le contexte actuel d'insécurité, le soutien à cette filière, source importante d'emplois et de bien-être de nombreuses communautés, est un enjeu politique critique », martèle Ibrahim Coulibaly du Roppa¹.

« Ce sont les jeunes qui, frustrés par leurs conditions de vie et le non-respect de certains de leurs droits élémentaires, s'engagent dans des voies illicites, notamment dans des groupes armés. Une meilleure prise en charge des systèmes pastoraux et agropastoraux – principale source d'emplois et de revenus dans la bande sahélienne – dans les politiques de développement constitue donc une des clefs pour une sortie durable de ce fléau. »

¹ Roppa, « La situation pastorale en Afrique de l'Ouest », Roppa info, octobre-novembre 2020.

UNE CRISE SANITAIRE RÉVÉLATRICE DES DÉPENDANCES EXTÉRIEURES

Le continent africain a beau avoir résisté à l'épidémie de Covid-19 sur le plan sanitaire par rapport aux autres continents, il n'en paie pas moins un prix fort. Les diverses mesures de prévention et de restriction de circulation ont eu de graves conséquences sur les économies ouest-africaines, figurant parmi les plus ouvertes du monde au commerce international. Cette crise a ainsi remis en perspective des enjeux de long terme.

« Cette pandémie a montré à quel point nos mécanismes d'anticipation et de régulation des grandes crises sont fragiles et défectueux », analyse Mame Coumba Faye, cheffe du projet Asstel (Accès aux services et structuration des exploitations familiales d'élevage) pour le Gret au Sénégal¹. « Dans un contexte si fragile, les conséquences sur la sécurité alimentaire sont inévitables. »

La crise sanitaire a effectivement compliqué, voire empêché le déplacement des paysans et des autres travailleurs des filières alimentaires dans les champs, les unités de transformation et les points de vente. L'accès aux intrants et aux petits équipements a aussi été très perturbé. Les producteurs ont dû surmonter d'énormes défis pour trouver des solutions de substitution et maintenir leurs niveaux de production. Les marchés, seuls lieux d'activités commerciales d'envergure du monde rural, ont cessé de fonctionner de manière régulière. « Or, les familles d'éleveurs dépendent des marchés hebdomadaires pour obtenir un revenu issu de la vente d'animaux. Fermer les marchés à bétail a affecté le pouvoir d'achat et donc l'achat de

nourriture de nombreuses familles », rappelle encore Mame Coumba Faye.

Quand le secteur agricole est ainsi perturbé, les conséquences sont très fortes pour toute l'économie et la population. « Les gouvernements ont choisi de distribuer des vivres plutôt que d'agir sur les causes, ce qui aurait permis aux paysannes et paysans de produire et de maintenir leur pouvoir d'achat », regrette la Fédération des organisations non-gouvernementales du Sénégal (Fongs)².

La majorité des Ouest-Africains n'ayant pas de revenus fixes garantis, de telles baisses de revenus augmentent le risque d'une crise alimentaire majeure.

« Quand ceux qui produisent l'essentiel des denrées alimentaires sont touchés, c'est qu'il y a problème », souligne Mar Ngom de la Fongs. Distribuer de la nourriture aux plus démunis n'est qu'une réponse pour gérer l'urgence, elle ne peut faire oublier qu'il faut maintenir des mesures de soutien à la production locale.



Une double peine pour le monde rural

Les activités des exploitations agricoles familiales ont été lourdement affectées, en amont comme en aval. Selon l'étude menée par le Dr Safiéto Barro Samb pour l'Initiative prospective agricole et rurale³, 94 % des ménages ruraux du Sénégal ont déclaré que les mesures prises par les autorités pendant la pandémie ont entraîné une baisse de leurs revenus.

Les sources de revenus des ménages ruraux qui ont été affectées par les mesures de restrictions sont l'agriculture (85 %), les activités non agricoles (58 %), l'élevage (34 %) et les transferts reçus des migrants (20 %)⁴. La majorité des ménages agricoles ont aussi rencontré de grandes difficultés dans la préparation de la campagne 2021-2022 avec un accès restreint aux semences, aux engrais et à l'équipement agricole. Moins de revenus, moins de récoltes... Cette double peine plonge les agriculteurs, qui avaient déjà du mal à satisfaire les besoins alimentaires de leurs familles, dans une grande précarité alimentaire.

L'Institut Panafricain pour la Citoyenneté, les Consommateurs et le Développement (Cicodev) note de son côté que les pertes se sont amplifiées en raison de l'absence de centres de stoc-

kage, et que les restrictions ont été fatales pour certains contrats commerciaux qui n'ont pu être honorés, entraînant l'impossibilité de rembourser les crédits auprès des banques. À l'aval des filières, les restauratrices de rue, qui font appel à des prêts de microfinance, ont eu des difficultés à se fournir et ont également des problèmes pour rembourser leurs emprunts.

Les mesures prises ont favorisé les gros opérateurs, les inégalités se sont creusées

« Dans cette crise, les supermarchés ont marqué des points », analyse l'ONG Enda Pronat, alors que ces derniers vendent principalement des produits importés de l'extérieur du continent. Cela a clairement mis au jour les inégalités du marché qui pénalisent les petits producteurs. Les supermarchés parviennent plus facilement à respecter les mesures d'hygiène et de distanciation sociale, ils ont donc pu augmenter leur chiffre d'affaires, relève l'Association nationale des programmes de développement intégré (ANPDI).

La crise sanitaire a joué un rôle de révélateur de la fragilité des systèmes économiques, de plus en plus complexes et interdépendants. Lors du confinement, le président ghanéen Nana Akufo-Addo a rappelé que les interdépendances

économiques, favorisées par la mondialisation, ont rendu plus difficile pour certains États africains leur mission d'assurer la survie de leurs populations.

La crise du Covid a mis en avant le consommateur local

Soungalo Ouattara, agroéconomiste, insiste sur l'effet de cette pandémie qui a particulièrement affecté l'approvisionnement alimentaire des villes et campagnes. « N'est-ce pas un tournant pour repenser nos modes de production et de consommation ? », interroge-t-il. « La rupture de certaines chaînes agrológicas, ses risques de pénuries, ainsi que la flambée des prix dans les pays importateurs de denrées interpellent sur la nécessité de connecter la consommation locale à la production locale. » Les leçons de cette crise sanitaire mondiale peuvent donc être porteuses d'espoir et encourager un nouveau système alimentaire. « Nous restons convaincus qu'il y a un éveil des consciences propice au plaidoyer pour replacer les exploitations familiales au cœur du système alimentaire des villes et des villages », confirme l'ONG Enda Pronat.

« Malgré la crise, l'agriculture burkinabè a continué à jouer pleinement son rôle nourricier », analysent les chercheurs Patrick Dugué, Admon N.Kohio et Justin Tiemtoré. Agriculteurs, commerçants et transporteurs locaux sont restés mobilisés pour nourrir la population, malgré leurs dépendances aux marchés extérieurs pour les légumes, le bétail, le coton, les mangues et l'anacarde. « Cela permet de réfléchir à des axes d'intervention afin de rendre l'agriculture burkinabè moins dépendante des marchés extérieurs. Cela implique notamment la substitution des produits alimentaires importés par des produits locaux. »⁵

Les initiatives locales mises en place pour survivre à cette crise sanitaire ont démontré la volonté et le dynamisme des petits producteurs. Les ventes en circuits



« Jamais la vulnérabilité alimentaire n'a été aussi grande dans le pays »

Khady Ndoye (Cidodev) a coordonné en 2020 une enquête à travers les 14 régions du Sénégal pour recueillir le ressenti des populations sur l'impact de la crise.

courts, sur commande et à domicile, ont pu se développer. Au Bénin, par exemple, une application « Bénin Restoo » a été créée pour vendre des plats préparés à domicile. Au Burkina Faso, les organisations de producteurs de la région des Cascades, ne pouvant plus écouler leurs produits dans les cantines scolaires, ont mis en place un réseau virtuel (groupe WhatsApp) pour se faire connaître des autres acheteurs publics (maisons d'arrêt, hôpitaux) et écouler leurs produits. Au Sénégal, le système de circuit court est en plein essor du fait de l'accessibilité à Internet qui facilite les opérations et la sécurité des transactions. À Kédougou par exemple, certains consommateurs passent leur commande de produits alimentaires par téléphone, paient en ligne et se font livrer à domicile, rapporte Khady Ndoye de Cidodev.

Révélation au grand jour des défaillances des systèmes alimentaires, nouvelles initiatives des producteurs pour sortir des dépendances des marchés extérieurs, cet épisode a appelé à de profonds changements en faveur d'une agriculture plus durable. « C'est l'occasion de soutenir encore plus la transition agroécologique, la qualité des productions et leur diversité, la transformation des produits, la promotion de circuits de commercialisation courts, innovants et équitables », explique Estelle Dandoy, chargée de programmes à Acting For Life. « Le modèle productiviste, dans un système mondialisé dérégulé, dégrade les écosystèmes et représente une impasse pour la pérennité et le développement de l'agriculture familiale. Les systèmes alimentaires durables fondés sur une gestion économe des ressources sont une nécessité et une réelle opportunité pour les économies rurales. »

« Il y a certainement des opportunités pour nous de construire des économies plus résilientes dans cette crise », abonde Khady Ndoye.

¹ CFSI, Discussion n° 9 : impact de la crise Covid-19 sur la sécurité alimentaire, 2020. ² Barro Samb S. Analyse des effets de la Covid-19 sur les exploitations agricoles familiales des zones de Kaolack, Kaffrine et Thiès, sur la disponibilité et l'accessibilité du mil et du maïs et sur les mesures d'ajustements dans ces zones et à Dakar, 2021. ³ Ibid. ⁴ Dugué P. et al., « L'agriculture burkinabè face à la crise de la Covid-19: cas des régions du Yatenga et des Hauts-Bassins », Cahiers Agricultures, 2021. ⁵ Ibid.

L'appel d'Ipes-Food, International Panel of Experts on Sustainable Food Systems

« Le Covid-19 a rappelé que la nourriture n'est pas un produit comme les autres. Cette crise mondiale a été un signal d'alarme pour les systèmes alimentaires. Le changement de paradigme exigé de longue date par nombre d'acteurs – des mouvements sociaux et des populations autochtones aux petits producteurs en passant par les syndicats – est plus urgent que jamais. Mais les moments de crise ont toujours été exploités par des acteurs puissants pour aller encore plus loin dans des approches non durables et maintenir le statu quo sous prétexte de répondre à la crise. Nous devons donc tirer des leçons du passé et nous opposer à ces tentatives, tout en veillant à ce que les mesures adoptées pour enrayer la crise deviennent le point de départ d'une transformation des systèmes alimentaires porteuse de résilience à tous les niveaux. »

Ipes-Food, Le Covid-19 et la crise dans les systèmes alimentaires : Symptômes, causes et solutions potentielles, avril 2020.

COMMENT FAIRE ÉVOLUER LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES VERS PLUS DE DURABILITÉ ?

Après la crise du Covid-19, le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) a partagé ces recommandations :

1

Développer les systèmes alimentaires basés sur une diversification des systèmes de production par des pratiques agroécologiques (en plus des multiples avantages agronomiques, nutritionnels, sanitaires et environnementaux de ces systèmes, l'expérience montre que la diversité de la production est un atout clé pour permettre aux acteurs de rebondir après un choc).

2

Développer les infrastructures et les technologies de stockage et de transformation pour les filières de produits périssables, afin de limiter les pertes post-récoltes en cas de difficultés de commercialisation et ainsi de maintenir les revenus des acteurs des filières.

3

Accompagner les micro et petites entreprises des systèmes alimentaires, qui opèrent le plus souvent dans le secteur informel, pour répondre aux exigences croissantes de qualité (sanitaire et nutritionnelle) des produits finis et améliorer la qualité de leurs emplois. Ce soutien au secteur informel des systèmes alimentaires renvoie aussi à l'exigence d'un développement économique inclusif et ambitieux en matière de lutte contre les inégalités sociales et spatiales.

Dury S. et al., « Les systèmes alimentaires aux défis de la crise de la Covid-19 en Afrique: enseignements et incertitudes », Cahiers Agricultures, 2021.

COVID-19 ET SYSTÈMES ALIMENTAIRES : DEUX ASPECTS CENTRAUX À RETENIR

1

Les contagions zoonotiques (de l'animal à l'homme) comme le Covid-19 sont exacerbées par l'agriculture industrielle et l'élevage intensif, qui, en détruisant les habitats naturels, accroissent les risques d'émergence et de propagation des maladies.

Solution

Développer une autre agriculture nourricière et plus respectueuse des écosystèmes.

2

Les travailleurs des systèmes alimentaires font face à l'insécurité et aux salaires bas et sont les personnes les plus à risque en cas de perturbation économique dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire.

Solution

Mieux protéger et valoriser le travail agricole pour lutter réellement contre l'insécurité alimentaire.

METTRE L'ENJEU CLIMATIQUE AU CŒUR DE LA RÉFLEXION

Les agriculteurs sont les premiers à observer les effets du dérèglement climatique sur leurs activités. Sécheresse, inondations, pluies diluviennes... L'Afrique de l'Ouest paie un lourd tribut, malgré sa faible contribution aux émissions de gaz à effet de serre. Pour faire face aux aléas grandissants de la météo sur les cultures, le système agricole productiviste ne pourra pas être la solution aux problèmes qu'il a lui-même provoqués.

Le principal facteur de vulnérabilité de l'agriculture sahélienne est le réchauffement climatique. Comme dans le reste du monde, les températures moyennes augmentent, mais l'Afrique de l'Ouest est une zone particulièrement exposée : c'est une des régions où le réchauffement est le plus rapide (+0,9°C entre 1970 et 2010 contre +0,7°C sur l'ensemble de la planète)¹. « Il faut d'ores et déjà réfléchir à des mesures d'adaptation qui soient à la fois scientifiquement pertinentes et socialement acceptables, le climat d'aujourd'hui ayant déjà un impact sur les ressources des populations rurales », avertit le climatologue Benjamin Sultan, coauteur du 6^e rapport du Giec². Le groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat multiplie les avertissements, indiquant que la sécurité alimentaire sera de plus en plus fragilisée par les changements climatiques.

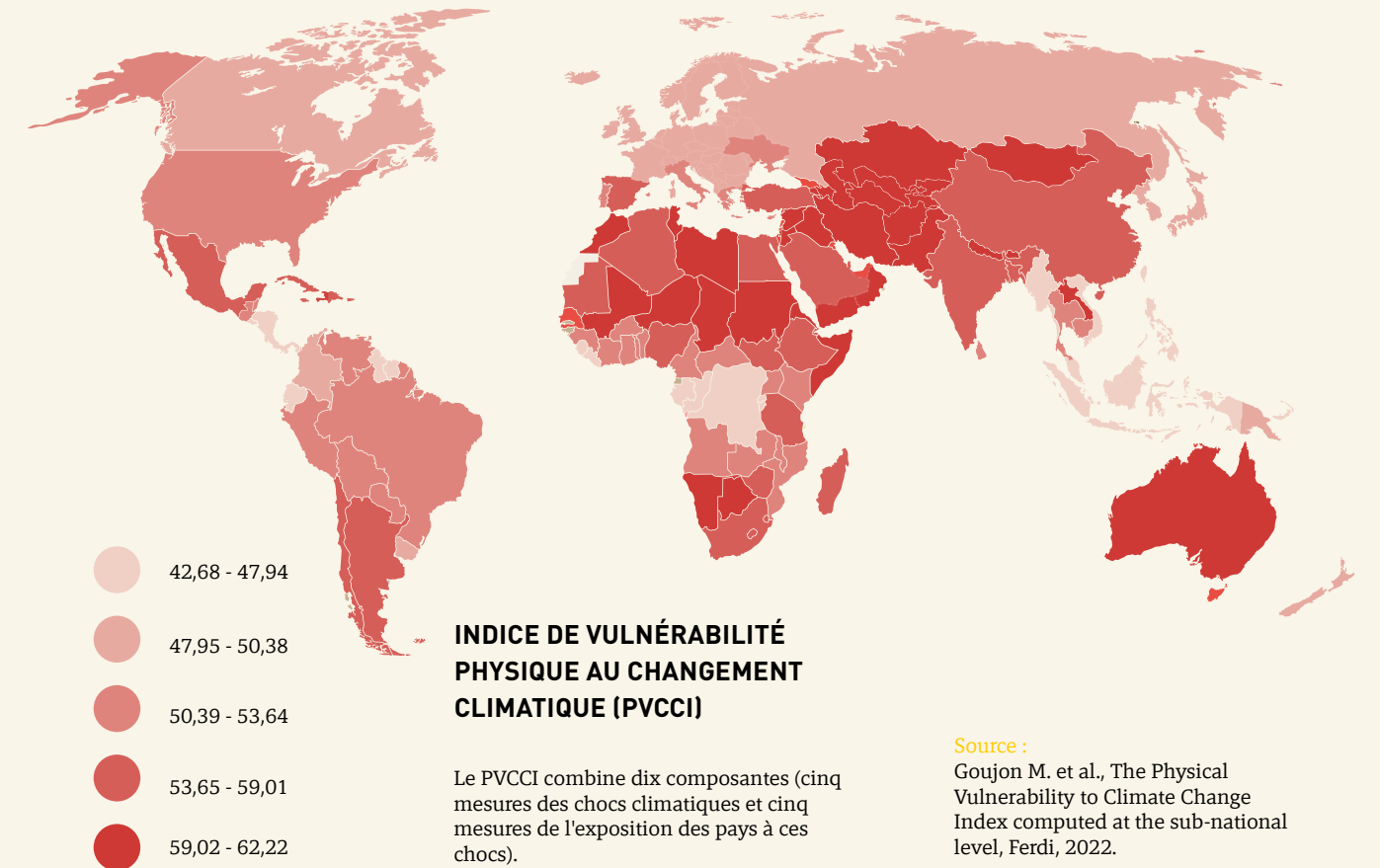
Un renforcement des inégalités

À changement climatique égal pour tous les pays, les pays du Sud sont beaucoup plus vulnérables. Leurs agricultures sont davantage dépen-

dantes de l'environnement naturel que ne le sont celles des pays du Nord, plus artificialisées, qui irriguent, mettent beaucoup d'engrais et utilisent des machines gigantesques qui modifient la nature du sol », souligne Emmanuel Torquebiau, chercheur au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), auteur de l'ouvrage *Changement climatique et agricultures du monde*³.

Les sécheresses à répétition et la pluviométrie fluctuante rendent la tâche des femmes du Sahel encore plus éreintante car les points d'eau se tarissent et le bois se fait rare. Elles doivent marcher encore plus », décrit Mariam Diallo Drame, militante écologiste malienne, présidente de l'Association femmes, leadership et développement durable (Afed)⁴.

« Quand les aléas climatiques détruisent les récoltes, les femmes perdent leur faible pouvoir d'achat. De fait, en Afrique, le changement climatique aggrave les inégalités déjà fortes. » Dans les zones rurales, les femmes sont ainsi les premières à perdre le peu d'indépendance financière qu'elles gagnaient grâce à l'agriculture.



Des périodes de soudure plus longues

Au Sénégal, l'année 2022 a connu un trop-plein de pluies dans la région centre, à Kaolack et Kaffrine. Au lieu d'être une bonne nouvelle pour les cultivateurs, cette eau est arrivée au moment de la maturité des récoltes et a principalement dégradé la production d'arachides. « Au moment même où on devait avoir du soleil pour sécher la coque, il a plu », explique El Hadji Thierno Cissé, coordinateur de la cellule appui technique du Conseil national de concertation des ruraux (CNCR) du Sénégal⁵. « Les conséquences sont graves. Ce qu'on appelle les périodes de soudure, où les paysans n'ont plus aucun stock à vendre, s'allongent. »

Pour mieux suivre ces changements, le CNCR a réalisé une étude sur la typologie des exploitations familiales. Au Sénégal, plus de 60 % de ces exploitations se nourrissent de leurs récoltes pendant trois mois au maximum. Le reste du temps, la famille est obligée d'acheter sa nourriture en mobilisant les revenus de la vente de certaines productions et du bétail, de membres de la famille vivant

en ville ou à l'extérieur et d'autres activités comme le petit commerce, la production d'huile... 20 à 25 % des exploitants parviennent à satisfaire leurs besoins pour une période de six mois. Et seulement 10 à 15 % des exploitants couvrent complètement leurs besoins, parce qu'ils ont beaucoup de terres et du matériel agricole... « Des périodes de soudure plus longues qui s'annoncent, cela veut dire que ceux qui étaient de type intermédiaire vont rejoindre ceux qui sont au bas de l'échelle », s'inquiète El Hadji Thierno Cissé.

Joukov Dahoué, chargé de programme pour la Plateforme nationale des organisations paysannes et de producteurs agricoles (Pnoppa) du Bénin, partage les mêmes craintes. « Les changements climatiques ont un effet négatif sur le rendement des produits et des cultures agricoles, entraînant un réajustement du calendrier agricole. »⁶ Les producteurs et productrices avaient l'habitude de commencer à préparer leurs champs en février et mars. Mais avec le changement climatique, ce calendrier agricole n'est plus tenable. « Alors, on réajuste. C'est une manière de s'adapter. Le gouvernement du Bénin a commandité une étude pour définir, au niveau de chaque village, les dates

« Les changements climatiques ont un effet négatif sur le rendement des produits et des cultures agricoles, entraînant un réajustement du calendrier agricole. »

Joukov Dahouè, Pnoppa

probables du début des pluies sur toute l'étendue du territoire national. » Pour Joukov Dahouè, les producteurs qui enregistrent des baisses de productivité sont ceux n'ayant pas suffisamment accès aux techniques permettant de contrer les effets néfastes des changements climatiques.

L'agroécologie, l'adaptation face au changement climatique

Lidwine Baloitcha est ingénieure en agroécologie, consultante en gestion durable des terres et adaptation au changement climatique, et intervenante de l'édition 2022 du festival ALIMENTERRE organisé par le CFSI. Membre de la fédération agroécologique du Bénin, elle est aussi promotrice du Centre de valorisation pour l'agriculture durable, qu'elle a créé avec son mari et où elle est chargée de la valorisation des pratiques agroécologiques. Elle a déjà formé en un an plus de 330 producteurs et coopératives à l'agroécologie. « Nous percevons depuis 2010 des effets liés au changement climatique. Il faut apprendre à changer les méthodes et arrêter de détruire et de polluer les sols avec les intrants chimiques. La plupart des agriculteurs du pays utilisent des méthodes conventionnelles, mais quand on les forme et les sensibilise, ils sont prêts à utiliser des alternatives comme le compost, les traitements naturels, la diversification et la rotation des cultures. Contre l'érosion créée par les fortes pluies, on utilise par

exemple les mesures de conservation des eaux des sols, on propose des semis étalés. Lorsque les producteurs disent qu'ils n'ont pas le temps de faire eux-mêmes leurs engrais naturels, (l'agroécologie nécessite plus de temps et de main-d'œuvre), on leur en vend à bas prix, ou bien des producteurs que l'on a formés montent également leur business de compost... Nous avons la chance d'être intégrés au processus de concertation sur l'agroécologie mis en place par le gouvernement et on explique comment l'agroécologie peut limiter, voire réduire, les effets du changement climatique. Cela va dans la bonne direction mais maintenant nous avons besoin du soutien des partenaires techniques et financiers pour former encore plus de personnes. Ce n'est qu'ainsi que l'on pourra voir les effets sur le long terme. »⁷

Vers un système alimentaire également moins émetteur

Pour nourrir le monde sans le détruire, le système de production alimentaire doit se transformer au plus vite. Il est actuellement responsable d'un quart des émissions de gaz à effet de serre de la planète. Les engrais et pesticides sont de très gros émetteurs de gaz carbonique (CO₂) et la décomposition des fertilisants émet du protoxyde d'azote (N₂O). Le N₂O a 298 fois plus de pouvoir réchauffant que le CO₂, soit encore plus que



Face au changement climatique, la Fédération des professionnels agricoles du Burkina Faso (Fepab) forme les jeunes maraîchers à l'agroécologie © Fepab

le méthane dû à l'élevage de ruminants et à la riziculture ! Il est possible de réduire les apports d'azote exogène grâce aux plantes qui savent fixer l'azote de l'air comme les légumineuses. Les associations entre végétaux, animaux, arbres au sein des systèmes de production sont au cœur de la révolution agroécologique.

En rééquilibrant notre alimentation vers moins de protéines animales et davantage de protéines végétales, on fait d'une pierre deux coups en matière de réchauffement climatique : moins d'émissions de méthane et moins d'émissions de protoxyde d'azote !⁸

Ensuite, plus les produits sont transformés, plus les émissions sont importantes. En sortant des modèles industriels, le secteur agricole et alimentaire pourrait contribuer à la lutte contre le changement climatique tout en répondant au défi de la faim dans le monde.

« Pour nourrir le monde sans le détruire, le système de production alimentaire doit se transformer au plus vite »

¹ Descroix L., Sécheresse, désertification et reverdissement au Sahel, 2021. ² Sultan B. et al., Les sociétés rurales face aux changements climatiques et environnementaux en Afrique de l'Ouest, 2015. ³ Margaux Lacroux, « Cop 24 et changement climatique : pourquoi et comment l'agriculture doit s'adapter ? », Libération, décembre 2018. ⁴ Kane C., « Cop 26 : En Afrique, le changement climatique aggrave les inégalités entre hommes et femmes », Le Monde, octobre 2021. ⁵ Entretien Pafao de Thierno Cissé (CNCR) sur l'agriculture familiale sénégalaise face aux crises, 2022. ⁶ Entretien Pafao avec Joukov Dahouè (Pnoppa) sur les effets du changement climatique sur les pratiques agricoles au Bénin, 2022. ⁷ Entretien Pafao avec Lidwine Baloitcha (Cevad) sur les pratiques agroécologiques au Bénin, 2022. ⁸ <https://www.futura-sciences.com/planete/dossiers/agriculture-agriculture-cause-rechauffement-climatique-2806/>

QUAND LA SPÉCULATION AMPLIFIE LES CRISES

La flambée des cours mondiaux de l'alimentation menace à nouveau la sécurité alimentaire dans le monde. Selon la FAO, les prix des denrées alimentaires ont augmenté en moyenne de 30 % rien qu'en 2022¹. Une situation alarmante qui n'est pas sans rappeler la crise alimentaire de 2008, à laquelle s'ajoute la spéculation sur les marchés financiers.

Selon Olivier De Schutter, rapporteur spécial de l'ONU sur l'extrême pauvreté, « la véritable cause de la hausse des prix est le fait des bulles spéculatives, c'est l'explication essentielle de l'augmentation des prix des denrées alimentaires sur les marchés mondiaux »². La crise alimentaire est moins liée à un manque de stock de grains au niveau mondial qu'à une crise des prix. « Alors qu'avant le début de la guerre en Ukraine, il y avait déjà 150 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire grave, on en dénombre aujourd'hui 280 millions », ajoute-t-il.

Pour Sena Adessou, secrétaire général de l'ONG Inades-Formation, les retombées de la financiarisation du commerce alimentaire sont palpables en Afrique. « Il y a une véritable flambée des prix des denrées de consommation de masse. Soja, maïs, sucre, pain, la plupart des prix ont augmenté de 10 % à plus de 100 %. En Côte d'Ivoire : l'attiéké [plat traditionnel à base de manioc] est passé de 100 à 200 FCFA. Au pays du maïs, le Burkina Faso, son prix a presque doublé. » D'après lui, il est nécessaire d'instaurer une régulation au niveau international en commençant par remettre en cause la place des marchés financiers mondiaux en matière d'alimentation. « Ils n'ont pas à décider de ce qu'il y a dans nos assiettes. »³ Pour mémoire, la part des importations alimentaires en Afrique de l'Ouest a augmenté ces dernières années pour le riz, le blé,

le sucre, les viandes, les produits laitiers, ou encore les huiles, rendant les consommateurs vulnérables aux fluctuations des prix sur les marchés internationaux.⁴

Le scandale des profiteurs de la faim

Pour Karine Jacquemart, directrice générale de l'ONG Foodwatch France, « il faut réglementer, interdire les spéculateurs de la faim qui n'ont rien à faire sur ces marchés »⁵. En lançant une pétition pour stopper la spéculation excessive sur les denrées alimentaires, l'ONG pointe du doigt les mécanismes de la spéculation alimentaire et dénonce le manque de transparence sur ces marchés. Qui sont les personnes et les entreprises responsables de cette situation ? « Il y a des bourses des matières premières, dont les céréales, notamment à Chicago et à Paris. Avec la guerre en Ukraine, des milliards d'euros et de dollars ont afflué dans des fonds qui spéculent sur la nourriture. Ces investisseurs achètent en prévision d'une tension du marché et d'une montée des prix. Leur but ? Revendre au plus haut prix. »⁶

Pour Anabelle Couleau, professeure à l'Université EAFIT de Medellin (Colombie)⁷, « les prix des marchés agricoles physiques peuvent être affectés, d'une part par le choc de l'offre et de la demande, mais aussi par la spéculation, notamment celle

des *high frequency traders*, de nouveaux types de spéculateurs qui remplacent progressivement les *traders* classiques. Ce type de trading consiste à transmettre des ordres sur les marchés financiers automatiquement et à très grande vitesse, sans intervention humaine, à l'aide de programmes informatiques, transformant ces *traders* en véritables « profiteurs de la faim ». Et les conséquences sont graves ». Selon elle, « pour chaque augmentation d'1 % des prix de l'alimentation sur le marché international, 10 millions de personnes sombrent dans la précarité alimentaire ».

Sortir l'alimentation des marchés à terme

L'enquête menée par l'ONG Lighthouse Reports intitulée « Les profiteurs de la faim » est sans appel : « l'échec des régulateurs à introduire des règles strictes concernant la spéculation sur les marchés des matières premières est en partie responsable de la situation actuelle »⁸. Pour l'organisation Foodwatch, il faut lutter contre les activités spéculatives des puissants investisseurs qui parient sur la faim. « Il est temps que l'UE et les gouvernements mettent en place un encadrement efficace contre ces boursicotages », déclare Karine Jacquemart, directrice générale de l'ONG Foodwatch France.

Financer les filières pourvoyeuses d'emplois

Pour l'économiste togolais, Kako Nubukpo, le crédit bancaire continue d'être dirigé vers le négoce, caractéristique d'une « économie de traite ». Les dirigeants africains devraient plutôt penser au marché intérieur et, en premier lieu, à l'économie réelle. Les secteurs de l'agriculture et de la transformation agroalimentaire sont les principaux pourvoyeurs d'emplois de l'Afrique subsaharienne. De plus, la création de valeur ajoutée localement est essentielle pour briser le cercle vicieux de la pauvreté.⁹

Or, l'émergence d'une classe moyenne urbaine ouest-africaine suscite la convoitise de grandes entreprises étrangères, qui veulent s'implanter sur le créneau de la transformation des produits locaux et risquent de concurrencer des milliers de petites entreprises. La structuration et la professionnalisation du

secteur de l'intermédiation constituent un enjeu majeur. Il y a donc un passage compliqué à gérer : pour suivre la structuration du secteur agroalimentaire, sans pour autant aller trop vite dans l'industrialisation, de façon à permettre aux petites entreprises de rester sur le marché. Difficile mais pas impossible ! L'Inde, par exemple, a été très attentive à la création d'emplois dans les métiers de l'agroalimentaire. Elle a beaucoup encouragé les petites entreprises, parce qu'elle était sensible à la promotion de l'entrepreneuriat.¹⁰

Mais les entrepreneurs des filières agroalimentaires locales se heurtent à de grandes difficultés de financement. Les moyens de répondre aux exigences des consommateurs ne sont pas donnés au secteur agroalimentaire ouest-africain foisonnant, souvent informel. D'un côté, les banques commerciales interviennent rarement auprès des TPE et PME, et encore plus rarement sur les filières locales. De l'autre, l'alternative que représentent les institutions de microfinance n'offre qu'une réponse partielle et insuffisante aux besoins de financement des producteurs, des transformateurs et des commerçants souhaitant s'engager dans un processus d'agrandissement (pour viser d'autres segments, sortir de l'informel, embaucher, ou même simplement atteindre l'équilibre financier). Pour répondre à ces enjeux, il est nécessaire pour le secteur financier d'inventer de nouveaux outils afin de pouvoir intervenir de façon adaptée dans le monde rural, et en particulier dans les chaînes de valeurs agroalimentaires locales.¹¹

¹ FAO et al., L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022. Réorienter les politiques alimentaires et agricoles pour rendre l'alimentation saine plus abordable, 2022. ² De Schutter O. (propos recueillis par Lechien A.), « Famine et guerre en Ukraine : la spéculation est "l'explication essentielle" de la hausse des prix, selon Olivier De Schutter », rtbf.be, juin 2022. ³ Gibbs M., et al., L'impact de la spéculation financière sur la crise des prix alimentaires [Colloque], Crise alimentaire : fatalité ou scandale ?, 2022. ⁴ (dir.) Quet-Viéville A., « Partenariats entre producteurs et entreprises agro-alimentaires », Grain de Sel, 2021. ⁵ « L'impact de la spéculation financière ... », ibid. ⁶ Foodwatch, Les spéculateurs de la faim sont de retour, foodwatch.org, 2022. ⁷ « L'impact de la spéculation financière ... », ibid. ⁸ Lighthouse Reports, The Hunger Profiteers, 2022. ⁹ Nubukpo K., L'urgence africaine. Changeons le modèle de croissance !, 2019. ¹⁰ Bricas N. (propos recueillis par Eloy D.), « L'intermédiation est un enjeu stratégique », Les batailles du consommateur local, 2019. ¹¹ CFSI, Quel appui financier aux filières agroalimentaires locales en Afrique de l'Ouest ? Un état des lieux, 2021.

02 S'ÉMANCIPER DES IMPORTATIONS QUI FRAGILISENT L'ÉQUILIBRE DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

- PAGE 41** Questionner les engrais chimiques importés
- PAGE 45** Le scandale du faux lait en poudre européen
- PAGE 49** La déloyale concurrence du riz d'Asie

QUESTIONNER LES ENGRAIS CHIMIQUES IMPORTÉS

L'arrêt des exportations d'engrais russes en 2022 a bouleversé les marchés internationaux des intrants agricoles, y compris pour les pays ouest-africains. Même si l'Afrique de l'Ouest ne consomme pas autant d'engrais chimiques que le reste du monde, cette crise est l'occasion pour les chefs d'Etat d'encourager des voies d'intensification agricole plus résilientes, propres à la région.

La crise russo-ukrainienne a montré la dépendance de certains pans de l'agriculture africaine à des facteurs de production importés. « Comme partout dans le monde, le Sénégal subit les conséquences de la crise. À commencer par la surenchère des facteurs de production. On a vu l'engrais tripler son prix ! », déclare El Hadji Thierno Cissé, coordinateur du Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR) du Sénégal. « Les intrants sont devenus très rares et quasiment inaccessibles. L'offre est complètement en deçà de la demande. Dans beaucoup de localités, les gens disent que les rendements ont baissé de 20 à 30 % parce qu'ils n'ont pas eu accès aux intrants. »¹

En Afrique de l'Ouest, l'urée et les engrais NPK (N pour l'azote, P pour le phosphore, K pour le potassium) sont largement utilisés dans les cultures destinées à l'exportation (cacao, coton, café). Cette hausse du prix aura aussi une répercussion sur les recettes fiscales des pays exportateurs, souligne une note de synthèse de la Cedeao sur les impacts de la crise russo-ukrainienne sur la production agricole². Si la crise des intrants a mis en difficulté les producteurs qui y avaient habituellement ac-

cès, elle est, pour le socio-économiste Nicolas Bricas, révélatrice « d'une agriculture qui s'industrialise et qui est devenue dépendante d'une poignée d'acteurs sur lesquels plus personne n'a de maîtrise »³. « Avec 14 à 47 kilos de NPK à l'hectare, contre 260 à 330 en France, on est encore loin du matraquage », précise un autre chercheur du Cirad, Patrick Dugué. Toutefois, ajoute-t-il, « l'accès à l'engrais minéral reste une revendication forte des paysans », pour des raisons de survie économique. Dans les Niayes, d'où proviennent 80 % des légumes du Sénégal, les maraîchers utilisent beaucoup d'engrais de synthèse, les sols s'acidifient et les nappes d'eau sont polluées.⁴

Des industries ouest-africaines existent bien au Sénégal et au Nigéria. Les ICS, Industries chimiques du Sénégal, sont aujourd'hui le premier producteur d'engrais phosphatés d'Afrique subsaharienne. Mais l'expansion de ses activités d'extraction se traduit par un accaparement des terres agricoles et l'exclusion des communautés riveraines. Il y a aussi des conséquences négatives sur l'environnement quand l'intensification ne repose que sur les engrais chimiques industriels.

Une occasion pour diversifier les stratégies de fertilisation

Issoufou Porgo, secrétaire permanent de la Confédération paysanne du Faso, plaide, lui, pour une agriculture plus résiliente : « Il faut surtout anticiper les prochaines crises, repenser nos systèmes de production en réduisant notre dépendance à l'extérieur, investir dans des techniques agricoles plus durables et développer la fabrication d'intrants locaux »⁵.

Le Commissaire à l'agriculture, aux ressources en eau et à l'environnement de l'UEMOA Kako Nubukpo fait la même analyse : la crise des intrants est « une opportunité pour le continent d'enclencher un virage agroécologique pour rompre rapidement ses dépendances vis-à-vis de l'extérieur »⁶.

« La production agricole ne peut se passer de mécanismes de reproduction de la fertilité », rappelle Hubert Cochet, professeur d'Agriculture comparée à AgroParisTech. « Plus les rendements augmentent, plus les exigences en termes de reproduction de la fertilité augmentent. »⁷ Mais il existe en effet des alternatives à encourager qui font gagner de l'autonomie aux paysans dans cette gestion de la fertilité, principalement via l'association agriculture-élevage, l'utilisation

des légumineuses pourvoyeuses d'azote dans les sols et via l'agroforesterie, notamment avec des essences produisant beaucoup de biomasse et/ou elles-mêmes fixatrices d'azote.

Développer la fabrication d'intrants locaux pour l'économie et l'environnement

Si la fertilisation minérale reste un levier pour accroître la biomasse, les agriculteurs se tournent aussi de plus en plus vers de petites entreprises locales de biofertilisants quand ils n'ont pas eux-mêmes les capacités à produire suffisamment de compost⁸. Par exemple, dans les Niayes, les maraîchers qui ont de l'expérience et une formation de base leur permettant de faire des comparaisons se rendent compte qu'avec la fumure organique, ils font des économies d'eau (l'humidité reste plus longtemps avec la matière organique) et que leurs plants sont plus robustes.

L'entreprise burkinabè Bioprotect, fabricant d'intrants organiques, a vu son carnet de commandes exploser à la suite de la pénurie d'engrais chimiques. « Beaucoup de distributeurs nous ont rencontrés pour commencer à distribuer nos intrants. Les producteurs locaux ne peuvent plus se fournir en intrants chimiques et ne peuvent plus produire comme il se doit. Ils viennent donc s'approvisionner en engrais organique, essentiellement en compost organique enrichi, mais aussi en biopesticides comme le PIOL, qui est produit à base d'huile essentielle de piment et d'ail »⁹, précise sa co-directrice Martine Sawadogo.

Pour amorcer la transition écologique réclamée par de nombreuses organisations paysannes, il importe que les États qui subventionnent les intrants chimiques s'orientent progressivement vers des bio-intrants fabriqués localement afin que les retombées économiques soient positives. Depuis 2021, l'État sénégalais consacre 10 % des subventions aux engrais, soit plus d'un milliard de FCFA par an, aux engrais organiques. Selon l'ONG Autre Terre : « Cultiver des plantes nécessaires à la production de ces bio-intrants est potentiellement une source d'opportunités. Soutenir les initiatives locales de production de bio-intrants par les paysans et les initia-



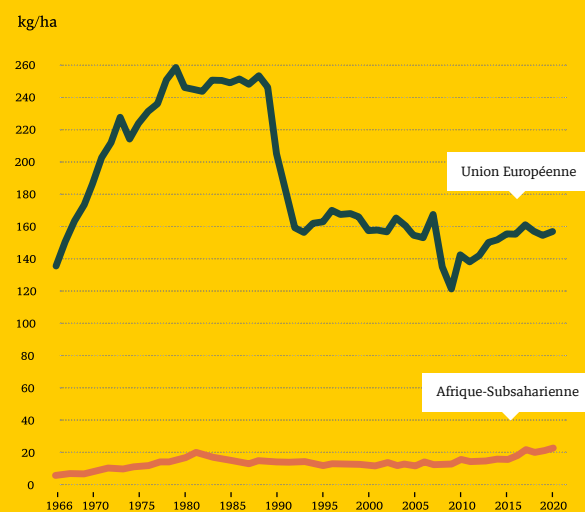
Fabrication de biofertilisants par l'Association Munyu des femmes, région des Cascades, Burkina Faso © Munyu

tives de jeunes ruraux entrepreneurs représente un potentiel de création de richesse très important. » La production peut être organisée localement comme c'est déjà en partie le cas. « Si les PME nationales étaient encouragées par des mesures fiscales, d'accès au financement et aux appels d'offres publics, de facilitation des procédures d'homologation, non seulement les bio-intrants pourraient s'adresser à des segments de marchés agricoles plus larges, mais ils seraient aussi véritablement écologiques et porteurs de développement économique » comme le souligne le Roppa¹⁰.

Pour Kako Nubukpo, les multiples crises sont des opportunités à saisir : « Quand la tonne de potasse a un prix multiplié par quatre, n'importe quel chef d'État peut commencer à voir quels sont les substituts lui permettant d'avoir une bonne production sans ces intrants de synthèse. On est donc dans une phase où, heureusement, on se dit que la marche du monde rentre en résonance avec des idées que nous portons depuis des décennies et qui ne sont pas suivies. Maintenant il faut qu'on saisisse l'opportunité. »¹¹

¹ Entretien Pafao avec Thierno Cissé (CNCR) sur l'agriculture familiale sénégalaise face aux crises, 2022. ² Cedeao et al., Évaluation des risques et de l'impact de la crise russo-ukrainienne sur la production agricole dans la région de la Cedeao. Principaux résultats, 2022. ³ Entretien Pafao avec Nicolas Bricas (Cirad) sur la crise alimentaire en Afrique de l'Ouest, 2022. ⁴ Entretien Pafao avec Mamadou Ndiaye (AUMN) sur les filières maraichères agroécologiques au Sénégal, 2023. ⁵ Douce S., « La pénurie d'engrais menace les cultures et la sécurité alimentaire », Le Monde, août 2022. ⁶ Entretien Pafao avec Kako Nubukpo (UEMOA) sur l'agriculture familiale et les systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest, 2022. ⁷ Cochet H., « Transition agroécologique et intrants de synthèse : les défis de la fertilisation et des pesticides », Grain de Sel, 2022. ⁸ CFSI, Discussion n° 10 : Approvisionnement en bio intrants. Synthèse, 2021. ⁹ Entretien Pafao avec Martine Sawadogo, (Bioprotect) sur les bio intrants au Burkina Faso, 2022. ¹⁰ « Approvisionnement en bio intrants... », ibid. ¹¹ Entretien Pafao avec Kako Nubukpo, ibid.

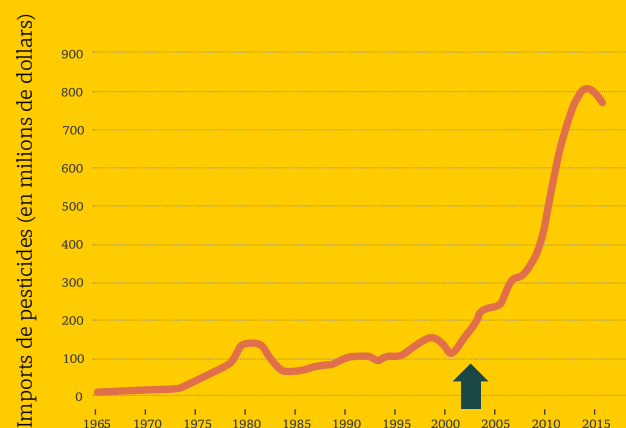
Comparatif de consommation d'engrais entre l'UE et l'Afrique de l'Ouest



Les empoisonnements aux pesticides se multiplient

Si les engrais ne constituent pas une grave menace sanitaire aujourd'hui en Afrique de l'Ouest, c'est bien plus grave pour les pesticides. L'utilisation des herbicides et des insecticides a explosé ces dernières années. Ces produits sont souvent utilisés sans précaution ni équipement de protection. Vertiges, nausées, irritations cutanées, gêne respiratoire, voire décès... Ce sont les différents effets d'intoxications aiguës rapportés à l'Institut de Recherche en Sciences de la Santé de Ouagadougou. Les cas de familles entières mortes d'intoxications aiguës, après avoir mangé des céréales ou des légumes traités très récemment, sont également réguliers.

Cochet H., « Transition agroécologique et intrants de synthèse : les défis de la fertilisation et des pesticides », Grain de Sel, 2022 : https://www.inter-reseaux.org/wp-content/uploads/GDS82-83_P46-48.pdf



Le coton a servi de porte d'entrée aux pesticides au Burkina Faso. Leur utilisation s'est progressivement étendue aux autres cultures. © IRD

LE SCANDALE DU FAUX LAIT EN POUDRE EUROPÉEN

P

remière exportatrice mondiale de lait, l'Union européenne développe une stratégie offensive en Asie et, dans une moindre mesure, en Afrique où la consommation de produits laitiers explose. Une telle politique a des impacts néfastes sur le revenu de millions de familles ouest-africaines qui vivent de l'élevage. L'arrivée en 2017 sur les marchés africains d'un faux lait en poudre leur porte un nouveau coup dur.

L'exportation croissante d'un faux lait en poudre vendu par les Européens suscite de nombreuses critiques, notamment du collectif « N'exportons pas nos problèmes » constitué d'ONG telles que le CFSI, Oxfam, SOS Faim Belgique et le Gret mais aussi des organisations de producteurs comme la Confédération paysanne et l'Association des producteurs de lait indépendants (Apli)¹. Ce collectif se fait l'écho des préoccupations des professionnels de la filière lait ouest-africaine réunis sous la bannière de la campagne « Mon lait est local » (57 organisations dans 16 pays d'Afrique de l'Ouest et au Tchad).

Vendu à très bas coût et classé comme produit de première nécessité, cette fausse poudre de lait est peu taxée à son entrée sur le marché ouest-africain et représente aujourd'hui 38 % des importations de produits laitiers². Un litre de lait reconstitué à partir de poudre réengraissée revient trois fois moins cher qu'un litre de lait local pasteurisé (200-300 FCFA contre 600-1 000 FCFA)³.

Une poudre de lait *low cost* peu transparente

Les consommateurs de ce lait reconstitué, appelé poudre MGV (matière grasse végétale), n'ont pas toujours connaissance de ce qu'il contient. L'étiquetage est parfois défaillant ou insuffisant. Les publicités et les différents réseaux de distribution entretiennent certaines ambiguïtés quant à l'origine des composants utilisés. La mention MGV n'évoque rien pour le consommateur. Et certains produits comme les petits sachets transparents de poudre de lait ne possèdent pas d'étiquette, d'où la possible confusion.

Selon le Codex Alimentarius, qui fait référence en matière de nomenclature des produits, il s'agit d'un « succédané de produit laitier ». Or, ces succédanés ne présentent pas les mêmes qualités nutritionnelles (en acides gras, minéraux, vitamines) que

le lait. L'utilisation d'huile de palme pour fabriquer ces produits suscite aussi de nombreux débats ayant trait notamment à l'environnement (déforestation et accaparement des terres paysannes) et au modèle économique sous-jacent, mais aussi à la santé des enfants. Le Codex indique que ces mélanges ne doivent pas être utilisés comme préparation pour les nourrissons⁴.

Prix cassés et droits de douane très faibles

Pour Nour Al-ayatt Ouédraogo, éleveur et président de l'Interprofession laitière du Burkina Faso, il y a danger pour le consommateur, mais aussi pour l'économie : « Nous ne sommes pas contre toute forme de lait en poudre. Le principal problème est le lait réengraissé à la matière grasse végétale (MGV). La concurrence est déloyale ! »⁵



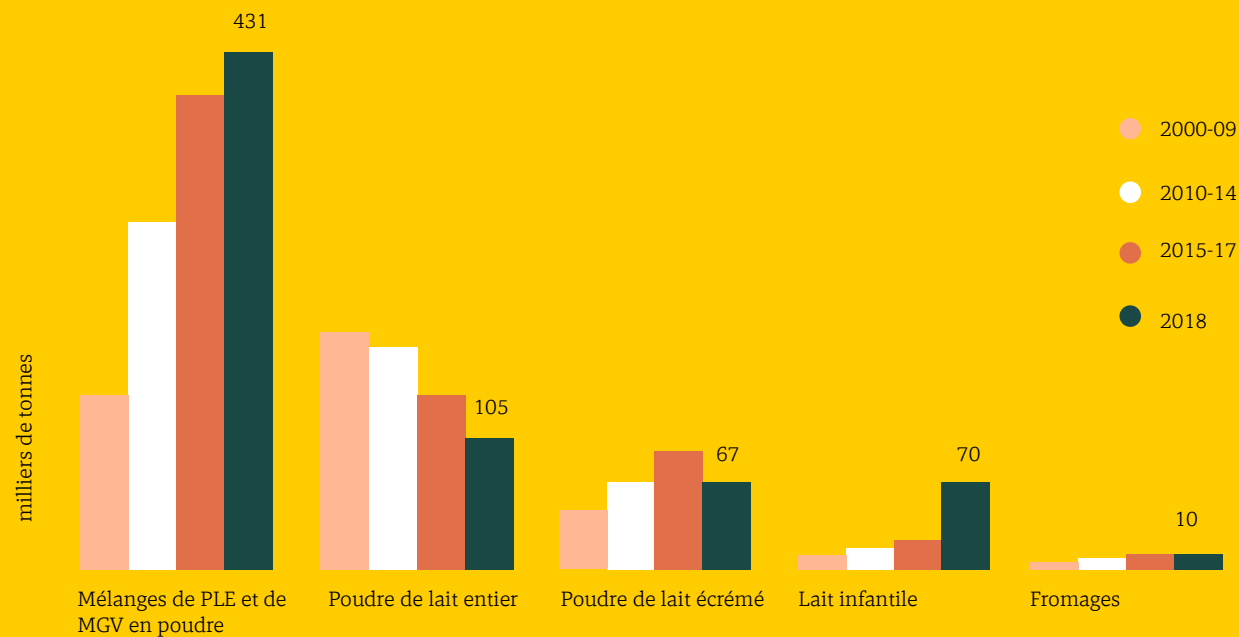
Le fromage "La vache qui rit" vendu en Afrique ne contient pas les mêmes ingrédients que le produit français. © Yves Le Bars



Dans l'Oubritenga, centre du Burkina Faso, le lait local a du mal à parvenir jusqu'aux bassins de consommation. Les transformateurs préfèrent la poudre importée © Elevages sans frontières

Les importations de l'Afrique de l'Ouest en produits laitiers entre 2000 et 2018

InraE et Smart-Lereco, « Les importations de l'Afrique de l'Ouest en produits laitiers : évolutions entre 2000 et 2018 » In Chatellier V., La planète laitière et la place de l'Afrique de l'Ouest dans la consommation, la production et les échanges de produits laitiers, 2019



Compte tenu d'un prix très compétitif et de droits de douane très faibles à l'entrée, les importations de poudre MGV n'ont cessé d'augmenter. Parmi les États membres de l'UE, l'Irlande est, de loin, le premier exportateur de MGV à destination de l'Afrique de l'Ouest. Ce pays assure à lui seul 39 % des exportations européennes (en volume) contre 17 % pour la Pologne et 16 % pour les Pays-Bas. Les pays qui arrivent ensuite sont l'Allemagne (8 %), la Belgique (7 %) et la France (6 %). Les industriels français ont finalement reconnu le problème. Benoît Rouyer, directeur Economie et Territoire, du Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (Cniel), concède : « Nous sommes des intervenants sur le commerce mondial des produits laitiers, donc on ne peut pas se désintéresser de l'impact du commerce des produits laitiers sur le développement des filières laitières dans les pays émergents. Cette poudre MGV risque d'être considérée comme un produit laitier alors qu'elle ne l'est pas » Christophe Miault, producteur de lait et administrateur de Terrena et du Cniel, souhaiterait que la France se positionne clairement contre cette poudre MGV : « On a des coopérateurs qui nous disent ouvertement, n'allez pas préempter ces marchés, cela nous met mal à l'aise. »⁶

Les droits de douane appliqués par la Cedeao sont faibles, identiques à ceux appliqués aux importations de lait en poudre (5 %). Les acteurs de la campagne « Mon lait est local » militent pour la révision des politiques fiscales et commerciales. Ils réclament notamment une exonération de TVA sur les produits transformés à base de lait local et l'instauration d'un quota qui impose aux industriels un taux minimum d'utilisation de lait local⁷.

Vers une exonération de la TVA pour le lait local ?

Maimouna Diori, la directrice générale de l'entreprise de transformation « La Laitière du Sahel » au Niger explique : « Si on veut promouvoir le lait local, il faut éliminer la TVA sur les produits laitiers transformés à base de lait local. Cela va permettre d'une part aux produits à base de lait local d'être plus compétitifs et d'autre part d'accompagner véritablement notre filière locale. Les femmes sont présentes dans tous les maillons, de la production jusqu'à la transformation. Le lait est leur seule ressource pour subvenir aux besoins de leur famille. C'est un vrai levier de transformation sociale. »⁸

Soutenir la filière locale pour lutter contre la pauvreté

Mais la filière lait en Afrique de l'Ouest fait face à un ensemble de défis : une productivité faible des vaches de races locales et des difficultés quant à la collecte et la distribution du lait local⁹. Pour Ali Dandakoye, responsable de l'ONG nigérienne Karkara, à l'initiative de la mise en place de centres très performants de collecte multiservices en périphérie de Niamey : « Il manque un cadre politique national favorable au développement de la filière lait. Les politiques agricoles restent très centrées sur la production, et non sur le développement du marché. »

La Cedeao a lancé une « Offensive régionale pour la promotion du lait local » qui vise à augmenter la production locale de lait frais et sa collecte et à promouvoir un environnement propice à son développement, ce qui laisse envisager une refonte de la fiscalité et des droits de douane. Pour Hindatou Amadou, responsable plaidoyer et genre de l'Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en savane (Apess) qui coordonne Mon lait est local : « Il est urgent que ces plans soient mis en œuvre. »

Solidarité entre paysans européens et africains

Les exportations vers l'Afrique de l'Ouest ne profitent en rien aux producteurs de lait européens, qui vendent le plus souvent leur lait à des prix inférieurs aux coûts de production. Les convergences entre éleveurs européens et ouest-africains débouchent d'ailleurs sur des prises de position communes. Ces relations se sont intensifiées ces dernières années avec de nouveaux projets. Par exemple, les marques de lait Fairebel, et Fairefrance ont permis l'émergence de la marque de plaidoyer Fairefaso, en lien avec l'Union nationale des mini-laiteries et producteurs du lait local au Burkina Faso. Ces labels ont pour objectifs d'interpeller les consommateurs sur la crise laitière et la nécessité de soutenir l'activité des éleveurs déjà installés ainsi que les futurs jeunes éleveurs.

Réformer la PAC pour des politiques européennes solidaires et durables.

Au-delà d'une vraie politique régionale ouest-africaine de soutien à la filière locale et équitable, l'Union européenne porte aussi une lourde responsabilité. Pour les organisations de la société civile, CFSI, Oxfam, SOS Faim Belgique, l'Apli et la Confédération paysanne, impliquées dans la campagne « N'exportons pas nos problèmes » : « Il est temps que l'Union européenne mette en place des politiques agricoles et commerciales européennes, durables et solidaires, en faveur du développement des pays du Sud. La Pac (Politique agricole commune) et la politique commerciale devraient être respectueuses de la souveraineté alimentaire des pays du Sud. »¹⁰

¹ SOS Faim et Oxfam, Surproduction de lait : ici et ailleurs, les éleveurs boivent la tasse. N'exportons pas nos problèmes, 2019. ² Chatellier V., La planète laitière et la place de l'Afrique de l'Ouest dans la consommation, la production et les échanges de produits laitiers, 2019. ³ Source prix Sénégal 2023 : Marie-Christine Goudiaby, Gret. Source prix Burkina Faso 2023 : Ahmadou Moctar Diallo, Laiterie Nagrin ⁴ La planète laitière... Ibid. ⁵ Al-ayatt Ouédraogo N. et Gariko K. (propos recueillis par De Dianous G.), Au Burkina Faso : lait local contre poudre de lait importée, 2020. ⁶ Réussir lait, Filière lait : comment rendre les exportations laitières responsables ?, 2022. ⁷ Ali Dandakoye A. (propos recueillis par De Dianous G.), Au Niger les centres de collecte multiservices, garants de la place des éleveurs dans la filière lait, 2020. ⁸ Entretien Pafao avec Maïmouna Diori sur la Laitière du Sahel et la filière lait au Niger, novembre 2022. ⁹ Broutin C. et al., Politique commerciale, politiques fiscales et filières lait en Afrique de l'Ouest. Analyse de cinq scénarios possibles d'évolution des politiques dans quatre pays de la région (Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal), 2019. ¹⁰ « Soutenir la filière lait local... » Ibid.

LA DÉLOYALE CONCURRENCE DU RIZ D'ASIE

L

évolution des habitudes alimentaires en Afrique de l'Ouest est marquée depuis trente ans par une hausse constante de la consommation de céréales importées à bas coût, en particulier du blé et du riz. Alors que l'Union européenne s'inquiétait en 2022 d'une crise alimentaire sur le continent, la dépendance de l'Afrique aux céréales importées est en réalité plus contrastée.

« Dire qu'il y a une famine chez nous par manque de céréales est une contrevérité », déclare Ibrahim Coulibaly, président du Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest. « La plupart des Subsahariens se nourrissent encore de céréales locales comme le mil et le sorgho, mais aussi d'autres denrées comme le manioc ou la banane plantain », rappelle ce dernier¹. L'Afrique de l'Ouest a, de fait, été peu touchée par la flambée du cours du blé, à l'exception de la Mauritanie et des zones urbaines du Sénégal.

Des importations qui influent sur les comportements alimentaires

Les habitudes alimentaires, notamment dans les villes, ont toutefois subi d'importantes mutations au cours des dernières décennies. Le rapport d'activité de l'organisation Grdr, Migration - Citoyenneté - Développement, rappelle que globalement « 27 % de la consommation des céréales en Afrique de l'Ouest est assurée par les importations », avec de grandes

disparités selon les zones². Kayes, située sur l'axe commercial Dakar-Bamako, est un bon exemple de ville dans laquelle les habitudes alimentaires ont été modifiées par les importations. Le Grdr y a mené une étude³ en 2019 : tous les ménages, tous revenus confondus, consomment du riz régulièrement et « pour les ménages les plus pauvres, il s'agit essentiellement de brisure asiatique toujours moins chère que le riz Gambiaka, pourtant cultivé au Mali et réputé pour sa qualité. Les pâtes alimentaires sont aussi très appréciées pour leur rapidité de préparation : 61 % des ménages les ont intégrées régulièrement à leurs repas. Les céréales dites traditionnelles (maïs, mil, sorgho), plus chères et demandant une longue préparation, sont devenues l'apanage des ménages les plus aisés. »

Une étude⁴ réalisée au Bénin, en 2019, dans six grandes villes du pays (Cotonou, Porto Novo, Lokossa, Ouidah, Bohicon et Parakou) a montré que les consommateurs préfèrent acheter du riz importé en raison de son coût, d'un *packaging* plus attractif et aussi de sa disponibilité : les produits locaux transformés ne sont pas disponibles partout au Bénin alors que « les spaghettis,



le riz importé, les huiles végétales sont présents jusque dans les villages les plus reculés. » Le riz béninois est vendu autour de 540 FCFA le kilo contre 350 FCFA pour les riz importés. « Ces riz, venus pour la plupart d'Asie, bénéficient d'importants soutiens de leurs États d'origine », déclare Joseph Koutchika, coordonnateur du Conseil de concertation des riziculteurs du Bénin⁵. Les céréales importées sont presque systématiquement moins chères, car les pays exportateurs de riz maintiennent des subventions directes ou indirectes, en particulier en finançant des équipements importants pour la production, qui creusent toujours plus l'écart de productivité entre les pays.

Pour Maïmouna Ouedraogo, Secrétaire permanente de l'Union des producteurs de riz du Burkina Faso : « Les Burkinabè se sont habitués à

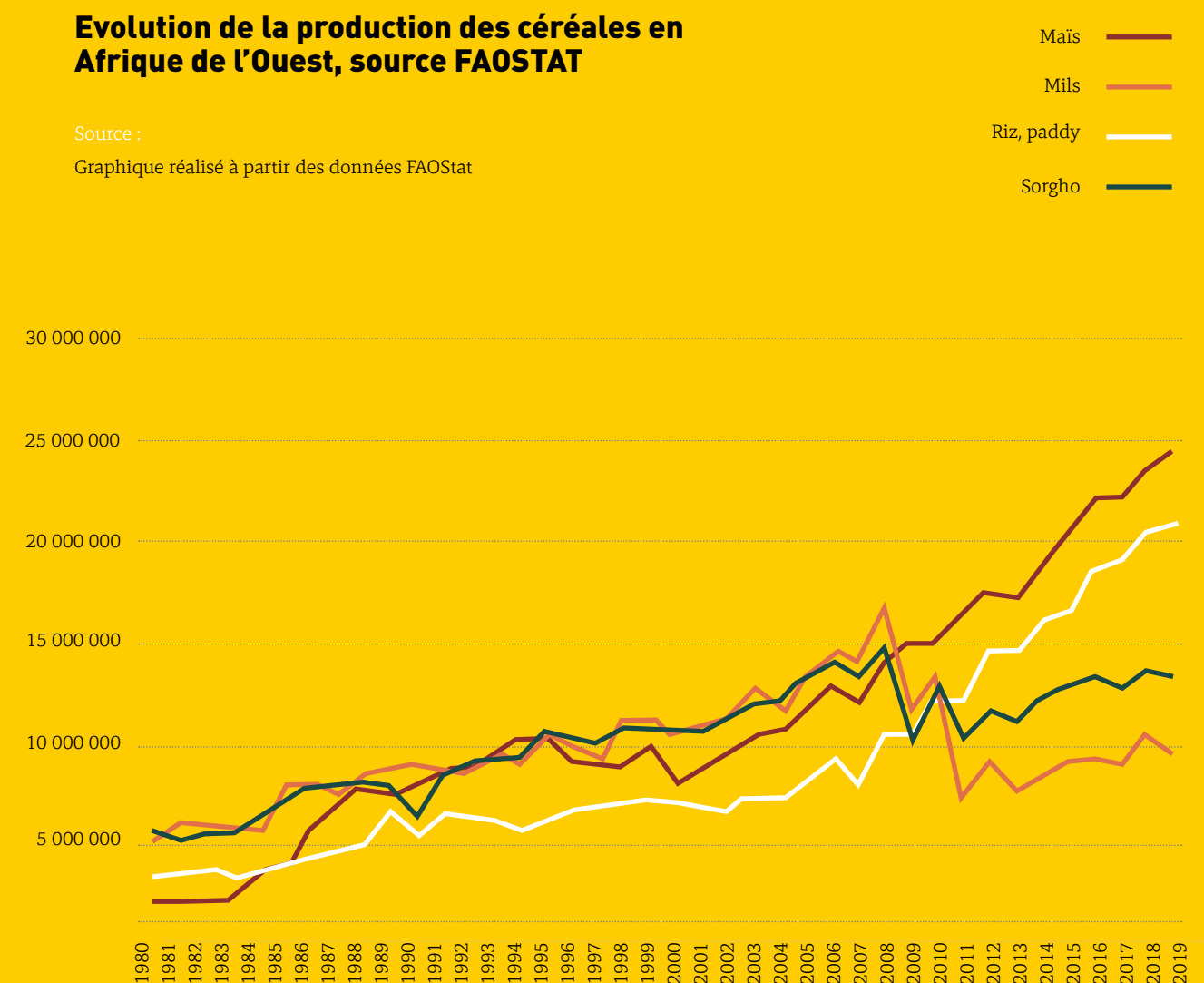
consommer du riz venant d'ailleurs, c'est un véritable frein au consommer local. Il y a aussi des mères de famille qui ne savent plus préparer le riz local ; alors que c'est un riz jeune, qui a conservé toutes ses qualités nutritionnelles. Mais, tant que la production en quantité et en qualité n'est pas suffisante, on ne peut pas demander zéro importation à l'État. »⁶

Une croissance du riz local spectaculaire aux mains des exploitations familiales

Le principal défi pour l'Afrique de l'Ouest consiste, d'un côté à promouvoir les régimes alimentaires diversifiés incluant le mil, le sorgho, les légumineuses et les tubercules⁷, et de l'autre à soutenir et protéger la production locale de riz.

Evolution de la production des céréales en Afrique de l'Ouest, source FAOSTAT

Source :
Graphique réalisé à partir des données FAOSTAT



Le riz local présente des avantages nutritifs comparé aux riz qui sont importés d'Asie au Burkina Faso © Rasca Production / Martin Demay

La filière a connu une évolution spectaculaire dans la région. Avec un taux de croissance annuel de 6 %, elle a progressé plus rapidement que toutes les autres céréales du continent selon la FAO. Le rendement rizicole en Afrique de l'Ouest a aussi augmenté de 33 % sur la même période de 2007-2017, contre 5 % pour le maïs⁸. Mais cela ne suffit pas pour suivre la demande, du fait de la croissance démographique, de l'urbanisation et des régimes alimentaires en mutation de plus de 430 millions d'Ouest-Africains⁹.

Protéger les filières riz locales

Pour Estelle Dandoy, chargée de programme de l'ONG Acting for Life, l'enjeu de ces importations n'est pas qu'économique, il est aussi politique : « Malgré les déclarations du gouvernement burkinabè sur des initiatives de développement de l'agriculture nationale, de nombreux points de blocage politique persistent. Ces dix dernières années, l'État burkinabè a subi une très forte pression des pays asiatiques, qui cherchent à écouler leurs productions. Dans le cas du riz, le gouvernement japonais fait des dons ou subventionne son importation au Burkina Faso. Ces stocks de riz viennent compléter les réserves alimentaires du pays gérées par la Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire (Sonagess) et sont par la suite distribués aux personnes vulnérables ou revendus à prix très bas dans les boutiques témoins de la Sonagess. Ces importations déstabilisent alors les marchés locaux, en provoquant des effets de concurrence déloyale à l'échelle nationale. »¹⁰

Les organisations paysannes ouest-africaines militent pour obtenir une taxe extra-frontalière et des politiques pour encourager le riz local et améliorer la productivité. Alors que le riz a été érigé en culture stratégique par les institutions régionales telles que l'UEMOA ou la Cedeao, l'organisation paysanne régionale, le Roppa, demande à ces mêmes instances régionales de mettre en place une politique du riz forte. Il plaide notamment en faveur d'une augmentation du Tarif Extérieur Commun (Tec) pour le riz, de 10 à 35 %, afin de protéger le développement des chaînes de riz locales.

¹ Pigeaud F., « En Afrique, des " plans d'aide " occidentaux à rebours des paysans », mediapart.fr, 2022. ² Grdr, Rapport d'activité 2021. ³ Grdr, Le système alimentaire de la ville de Kayes, 2022. ⁴ Hortitechs, Rapport final du Coup de pouce « Labellisation du jus de mangue, la tomate purée et le riz du Bénin pour mieux vendre », 2019. ⁵ Koutchika J. (propos recueillis par Gonese C.), Au Bénin un accord-cadre pour gagner des marchés publics, 2021. ⁶ Entretien Pafao avec Maïmouna Ouedraogo (UNPRB) sur la filière riz au Burkina Faso, 2022 ⁷ Salmon Y., (propos recueillis par Gonese C.), Au Sénégal : Création de chaînes de valeur à partir du mil et du maïs, 2021. ⁸ Elodo, E., "Comprendre le marché rizicole en Afrique subsaharienne en 9 points clés", Agence Ecofin, 2020 ⁹ Pison G. et al., « Tous les pays du monde 2022 », Population et sociétés, 2022 ¹⁰ Dandoy E., (propos recueillis par Moreau A.), Au Burkina Faso : Organisations paysannes et marchés institutionnels, 2020

03 LES NOUVEAUX ENJEUX DES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

PAGE 54 «Les Etats se font dessaisir de leur capacité de penser leur propre avenir»,
entretien avec Nicolas Bricas, Cirad

PAGE 58 L'explosion des maladies non transmissibles,
et entretien avec Stéphane Besançon, Santé
Diabète

PAGE 64 «Un protectionnisme écologique afin de lutter
contre les concurrences déloyales»,
entretien avec Kako Nubukpo, UEMOA



© DR

« LES ÉTATS SE FONT DESSAISIR DE LEUR CAPACITÉ DE PENSER LEUR PROPRE AVENIR »

Qu'est-ce qui différencie la crise actuelle des autres crises alimentaires mondiales ?

La grande différence par rapport aux dernières crises de 2008 et 2011, lors des deux dernières flambées de prix sur les marchés internationaux, c'est la prise de conscience de la dépendance aux facteurs de production. Le prix des engrais a tout d'un coup flambé, du fait que la Russie et l'Ukraine sont des exportateurs importants d'engrais dans le monde.

Mais au-delà, cela fait prendre conscience que les agricultures, qui se sont industrialisées, sont devenues très dépendantes de systèmes techniques et d'acteurs sur lesquels elles n'ont plus aucune maîtrise : engrais, semences, pesticides, mais aussi connaissances et données. On voit à quel point les données sont aujourd'hui accaparées par un certain nombre d'acteurs des Gafam (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft) qui récupèrent de l'image satellitaire. On se rend compte que ce qui permet de construire des stratégies, des politiques échappe au contrôle de ceux qui produisent et de ceux qui élaborent des stratégies ou des politiques. Les acteurs du numérique sont devenus extrêmement importants, très présents dans tous les domaines, que ce soit l'agriculture de précision à partir d'images satellitaires, la surveillance des com-

portements individuels, la géolocalisation qui a favorisé l'optimisation du transport pour la livraison, la commande internet qui a explosé pendant les confinements, la blockchain qui devient un moyen de traçabilité sans institutions.

On ne peut plus uniquement aborder l'aspect de produits compétitifs locaux à développer par rapport aux importations. Il faut également analyser comment les pays et les acteurs locaux peuvent maîtriser leur système alimentaire. Il me semble que la crise actuelle l'a davantage révélé. La notion de souveraineté alimentaire ne peut pas être uniquement réduite à se demander : « Est-ce que je peux produire, ou maîtriser les flux de produits alimentaires ? » C'est aussi : « Est-ce que je peux maîtriser mes facteurs de production, l'information, l'expertise, les données ? Est-ce que j'ai une souveraineté à élaborer mes propres politiques ? Ou bien est-ce qu'elles vont être de plus en plus dictées par les bailleurs de fonds, et maintenant par les acteurs qui fournissent de la donnée ? » C'est un aspect fondamental qu'il faut remettre dans le débat et qui ré-interroge les modes de production agricoles et de commercialisation.

L'agriculture qui s'industrialise devient dépendante d'une poignée d'acteurs sur lesquels plus personne n'a de maîtrise. C'est un constat qu'on observe partout. Et la revendication c'est de sortir de cette dépendance des facteurs de production. De nouveaux acteurs arrivent, séduisants parce qu'ils sont liés à la modernité, type smartphones qui rendent d'extraordinaires services, mais ils révèlent notre dépendance matérielle à l'électronique. Ce sont des acteurs avec une forte dimension technologique. La deuxième dimension, qui n'est pas encore très visible mais qui fait l'objet d'investissements à hauteur de plusieurs milliards de dollars par an, c'est que ces acteurs soutiennent l'abandon de l'animal et supportent le mouvement végétarien à l'échelle mondiale. Certains vont plus loin et proposent une alimentation sans agriculture, avec des investissements colossaux dans un nouveau type de sys-

tème alimentaire présenté comme « durable », qui repose sur la fermentation de bactéries, l'exploitation d'algues pour la production de protéines, de glucides, de lipides ou la production de molécules qui peuvent ensuite être façonnées pour en faire des aliments.

C'est ce qui est complètement nouveau par rapport à 2008 et 2011. Cette proposition d'un nouveau système alimentaire est à l'opposé de l'agroécologie, mais se vante d'être durable, notamment parce qu'elle s'affranchit de l'animal et de la déforestation. Et ces acteurs s'infiltrèrent partout. Ils investissent massivement et vont faire de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine des terrains d'expérimentation. Tout ça parce qu'ils peuvent davantage convaincre dans ces pays et qu'en plus ils arrivent avec une image de « nouvelle modernité ».

N'oublions pas que ces acteurs vont même au-delà de l'alimentation sans agriculture : ce sont des financeurs du transhumanisme, du dépassement des limites humaines. C'est une vraie révolution anthropologique.

Quelle est votre définition de la souveraineté alimentaire ?

C'est la capacité des pays et des peuples à maîtriser leur système alimentaire. C'est plus

vaste que produire leur propre nourriture. Cela s'applique aussi à la recherche. On ne peut pas imaginer que la recherche se fasse ailleurs que dans les pays concernés. Et cela signifie donc qu'il faut soutenir, améliorer la capacité de recherche, d'expertise, de formulation de politiques des pays pour qu'ils soient moins dépendants de l'extérieur, en plus des données et de toute l'information. Je suis très sensible à cela, car les États se font des-saisir de leur capacité à penser leur propre avenir, parce que les données, l'information, la communication et la compréhension viennent de l'extérieur. Et cela n'est pas produit n'importe comment, mais avec des prismes qui induisent des façons de voir.

« L'agriculture qui s'industrialise devient dépendante d'une poignée d'acteurs sur lesquels plus personne n'a de maîtrise. »

Entretien avec
Nicolas Bricas,
socio-économiste de l'alimentation
au Cirad, le Centre de coopération
internationale en recherche
agronomique pour le développement

Quels sont les enjeux principaux pour défendre une alimentation saine en Afrique de l'Ouest ?

Dans un même pays, on a souvent une population qui ne mange pas assez de calories, une autre qui en mange trop, et il y a généralement une population qui manque de micronutriments. C'est ce qu'on appelle la triple charge. Mais j'ai également envie de parler de l'accroissement des intoxications chimiques. À la fois chez les agriculteurs qui utilisent des pesticides qui continuent à être exportés (alors qu'ils sont en majorité interdits d'usage dans les pays où ils ont été produits – en Europe ou aux États-Unis). Le travail de *lobby* des entreprises de pesticides pour avoir le droit de continuer de les exporter est énorme. C'est aussi la pollution plastique et aux microplastiques qui est généralisée, dans des contextes où il y a moins de contraintes à l'usage de ces produits chimiques et de ces produits plastiques. C'est une bombe à retardement sanitaire. Parce que les gens mangent et s'intoxiquent à petit feu. Cela ne se voit pas forcément du jour au lendemain, mais cela prépare des pathologies au fur et à mesure que la population va vieillir. On le voit déjà en Europe, mais ce sera dix fois pire dans les zones comme l'Afrique dans lesquelles il y a moins de contrôle et où l'on continue d'utiliser des pesticides sans aucune protection.

Et cela ne touche pas uniquement les agriculteurs, mais aussi les consommateurs. Selon moi, c'est vraiment le quatrième problème sanitaire majeur qui arrive. Cela conduit à déplacer la question alimentaire, à ne pas se focaliser uniquement sur la question des protéines et des calories pour aller vers la question de la diversification alimentaire d'une part, et la question de la qualité sanitaire de ce qui est produit d'autre part, afin d'éviter l'intoxication chimique à grande échelle qui s'annonce.

Si l'on parle d'espoir au-delà des crises, on peut donc vraiment mettre en avant les atouts de l'agroécologie comme réponse durable et tangible à ces deux grands problèmes chimiques et nutritionnels !

Oui ! Jusqu'à présent, quand on parlait d'agroécologie, on insistait surtout sur l'intérêt environnemental, la vie des sols. Il y a trois nouveaux intérêts à la mettre davantage en avant : c'est d'abord la moindre dépendance vis-à-vis des acteurs qu'on ne maîtrise pas, d'intrants qu'on ne maîtrise pas. C'est ensuite la diversification, la diversité alimentaire. Et enfin c'est effectivement moins de toxicité. Cela ajoute trois nouveaux arguments de poids.

On dit souvent que la sécurité alimentaire passe forcément par des modèles d'agriculture intensive. J'aurais envie de dire que oui mais, l'intensif, ce n'est pas contradictoire avec l'agroécologie ! L'agroécologie peut être un système intensif ! Historiquement, les agroécologies périurbaines étaient hyper intensives. L'exemple de la couronne de Paris, entre 1800 et 1950, avec les pêcheurs de Montreuil sur les murs en labyrinthe, avec la culture de choux sous cloche, avec des agriculteurs qui partent avec 70 centimètres de terre quand ils déménagent de parcelles, nous montre une agriculture ultra-intensive avec des rendements extraordinaires et complètement agroécologiques. Pour moi, c'est très important d'expliquer qu'il n'y a pas de contradiction entre intensif et agroécologique.

C'est crucial parce que, compte tenu de l'accroissement important de la population en Afrique de l'Ouest, on a besoin d'augmenter rapidement les volumes de production. Et cela passe par de l'intensification, c'est-à-dire une



augmentation à la fois du rendement de la terre et du travail de l'agriculteur. Donc, il ne faut pas nier le fait qu'on a besoin d'augmenter les rendements parce qu'ils sont particulièrement faibles en Afrique de l'Ouest par rapport à d'autres pays. L'intensification n'est pas contradictoire avec l'agroécologie !

Le défi est donc de réussir à déployer un modèle qui permettra d'augmenter les rendements, tout en répondant à l'enjeu sanitaire ?

Exactement, il faut un modèle qui augmente les rendements en tenant compte des dépendances des facteurs de production, des enjeux nutritionnels et sanitaires et qui permette une diversité alimentaire. On peut aller vers des modèles d'agroécologie diversifiée intensive. C'est surtout un modèle à défendre et à valoriser en Afrique de l'Ouest. En Europe, on n'a pas forcément besoin de garder un tel niveau d'intensification compte tenu du fait qu'on est en surproduction. Mais ce n'est pas le cas de l'Afrique.

Et l'Afrique de l'Ouest est dans un paradoxe où l'agriculture est le secteur qui a le plus de potentiel de création d'emplois, tout en étant le moins désiré par les jeunes. Ce paradoxe va ouvrir la voie à de nouvelles formes de production, d'organisation du travail dans la production agricole. L'agriculture familiale sera une des formes à défendre, mais il y en aura aussi d'autres.

Entretien réalisé par Emilie Langlade

« L'intensif, ce n'est pas contradictoire avec l'agroécologie ! »

L'EXPLOSION DES MALADIES NON TRANSMISSIBLES, NOUVELLE CRISE EN VUE

Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable, la formulation du deuxième objectif de développement durable (ODD) questionne directement la durabilité des systèmes alimentaires actuels. Un sujet particulièrement brûlant en Afrique de l'Ouest, où les MNT, ces maladies non transmissibles liées à l'alimentation et aux modes de vie, explosent. Que faire quand les habitudes alimentaires menacent directement la santé des populations ?

« Désormais ce sont différentes formes de malnutrition qui cohabitent », explique Sophie Renault, chargée de mission nutrition au Gret¹ : « À Ouagadougou, Niamey ou Bamako, la sous-nutrition persiste², avec des carences en vitamines et minéraux, mais les populations souffrent également de surpoids, d'obésité et d'autres facteurs de risque comme l'hypertension artérielle, l'hyperglycémie. Elles sont par conséquent particulièrement exposées aux maladies non transmissibles comme le diabète de type 2 et les maladies cardiovasculaires. »

Un double fardeau nutritionnel qui touche particulièrement les femmes et les enfants, signe des changements rapides qui se produisent au niveau des systèmes alimentaires des pays, relève l'ouvrage *Se nourrir en ville au Sahel*³.

Les chiffres sont édifiants : à Bamako et Niamey, une femme sur deux est en surpoids⁴ ou obèse, et « à Bamako, 47 % des enfants de neuf à onze mois consomment régulièrement des sodas et 33 % mangent des chips une à plusieurs fois par semaine. C'est très prégnant et extrêmement inquiétant », avertit Sophie Renault. « Il faut garder en tête qu'il y a un grand nombre de facteurs qui influencent les pratiques alimentaires. La connaissance des risques associés à un déséquilibre ou à un manque de diversité alimentaire est un facteur important. Mais il y a aussi l'influence ou le soutien de l'entourage, l'environnement alimentaire, avec par exemple beaucoup de publicités dans les villes pour des aliments qui se consomment rapidement, souvent particulièrement gras, très salés (chips) ou vraiment très sucrés (sodas). Il est assez complexe de comprendre tous les déter-

minants de ces pratiques. L'idée est de développer des messages et stratégies qui ne sont pas culpabilisants mais qui cherchent d'autres leviers d'action pour inciter à adopter des comportements sains. »

« On fait face à une bombe à retardement pour la jeunesse »

Il y a urgence. La récente étude AgriSaN Bamako, coordonnée par l'Institut de recherche pour le développement (IRD), montre que les systèmes alimentaires actuels de la capitale malienne n'ont rien de sain pour les Bamakois. « On note dans les villes un très fort changement de régime alimentaire et une transition vers des régimes riches et déséquilibrés, avec nombre de supermarchés vendant des produits ultra-transformés, et la prolifération des *fast-foods* type kebab et hamburger. On sait que c'est une bombe à retardement pour la jeunesse », explique Yves Kameli, ingénieur de recherche en nutrition à l'IRD⁵.

Le phénomène est d'autant plus inquiétant que l'exposition à la sous-nutrition aux premiers stades de la vie, suivie par le surpoids à partir de l'enfance, augmente le risque de présenter une série de maladies non transmissibles. Ce double fardeau de la malnutrition est ainsi un facteur clé à l'origine des épidémies émergentes de diabète de type 2, d'hypertension, d'accidents vasculaires cérébraux et de maladies cardiovasculaires. Et

leurs effets néfastes peuvent être transmis d'une génération à l'autre. Par exemple, l'impact de l'obésité maternelle sur la probabilité que les enfants soient obèses peut être exacerbé si la mère était dénutrie au début de sa vie...

« Le fait que les femmes soient beaucoup plus touchées par le surpoids et l'obésité que les hommes a été mis en évidence par d'autres études à Dakar, qui démontrent que l'image du corps de la femme est très liée à son statut marital, il y a un aspect culturel », détaille Yves Kameli. Cela implique un travail de sensibilisation sur le long terme, « mais à Bamako, on voit déjà de plus en plus de femmes qui pratiquent une activité physique, dans les salles de sport, ou qui marchent en clubs de marche. Il y a une réelle prise de conscience des populations. Nos enquêtes montrent que les gens font le lien entre le poids et les problèmes de santé : ils connaissent le lien entre alimentation et obésité, entre activité physique et obésité. Et ils connaissent les risques que cela implique en termes d'hypertension, et le lien hypertension/obésité. Et évidemment, le lien alimentation et diabète. C'est quelque chose de positif ».

Le Gret, qui travaille en collaboration avec les ministères de la Santé et les directions régionales de la nutrition, insiste sur le fait d'inscrire ces actions de prévention dans les politiques de nutrition existantes, en particulier la sensibilisation des



Action de sensibilisation de l'ONG Santé Diabète au Mali. © Gil Corre

consommateurs à une alimentation saine. « Il ne s'agit pas d'interdire certains types d'aliments, mais plutôt de questionner les fréquences et les quantités, à partir des habitudes alimentaires de chacun/chacune », nuance Sophie Renault. « Nous savons aussi que le fait de combiner plusieurs canaux de communication comme la télé, la radio, les réseaux sociaux, la téléphonie mobile, l'envoi de SMS personnalisés, va renforcer les intentions de mise en pratique. Lorsque les personnes ont été sensibilisées par le biais de plusieurs de ces canaux, les chiffres sont encourageants. Au Niger, suite à une campagne de sensibilisation portant sur l'alimentation des femmes enceintes et allaitantes réalisée en partenariat avec le ministère de la Santé, 74 % des personnes enquêtées qui ont été exposées à au moins deux canaux de sensibilisation affirment déjà mettre en pratique les conseils reçus, contre seulement 51 % pour les personnes qui ont été exposées à un seul canal. »

Réformer les systèmes en profondeur pour plus de durabilité

Au-delà des recommandations et des actions de sensibilisation indispensables : « Pour changer les choses, il faudra prendre des mesures à divers niveaux des systèmes alimentaires – de la production et du traitement à la consommation et au gaspillage, en passant par la vente, la distribution, la définition des prix, le marketing et l'étiquetage », recommande le Dr Francesco Branca, directeur du département nutrition pour la santé et le développement de l'Organisation mondiale de la santé¹. « Toutes les politiques et tous les investissements en la matière devront être radicalement réexaminés » préconise-t-il.

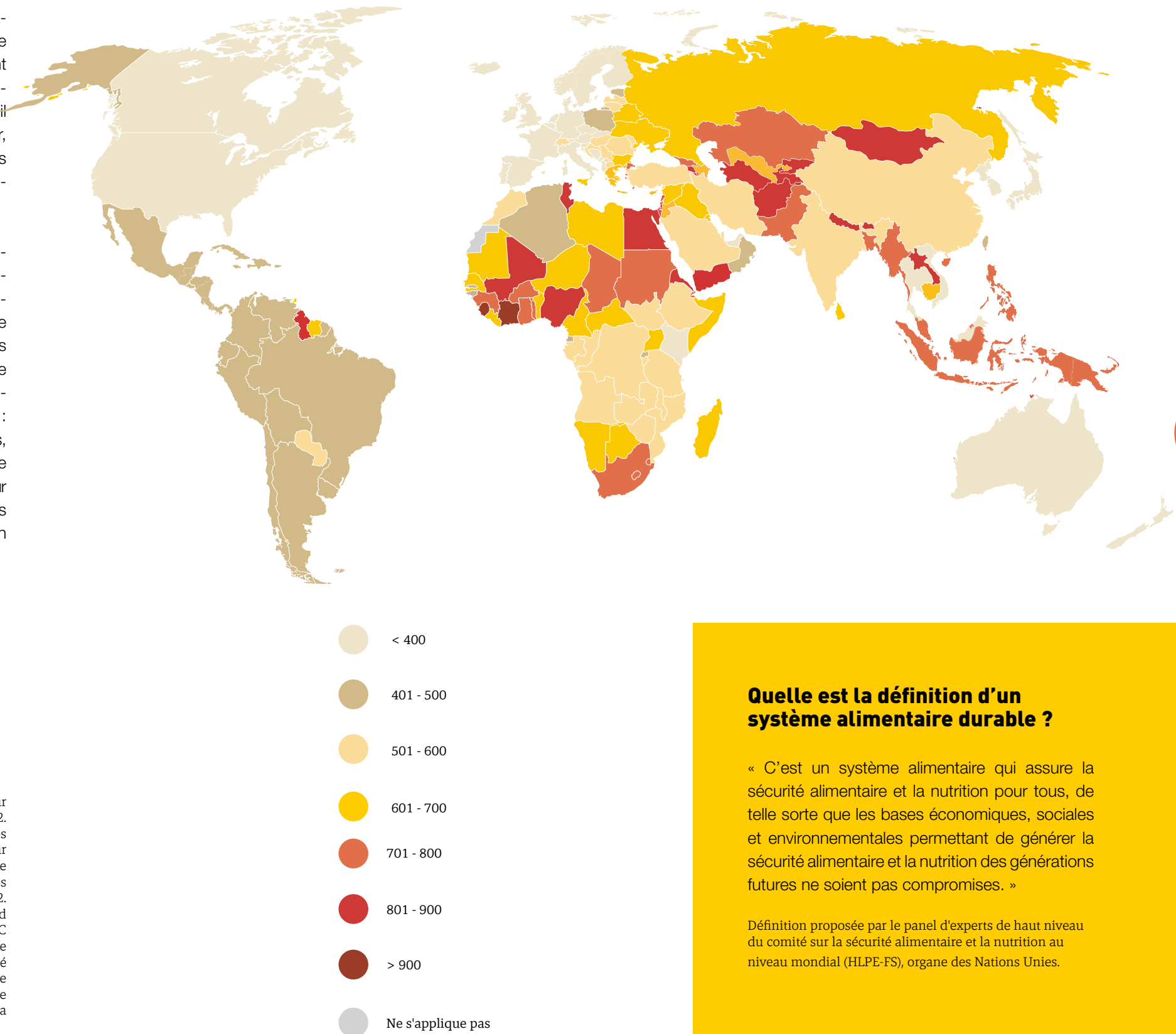
Une des pistes d'actions concerne l'étiquetage des produits vendus. « L'application d'un Nutri-Score pourrait être une bonne idée. Cela serait une manière de montrer que les produits ultra-transformés ne sont

pas forcément toujours des produits sains », avance Yves Kameli. « Quand on regarde le premier déterminant à l'achat, c'est le fait que le produit soit "sûr" d'un point de vue sanitaire, cela veut dire que les gens sont très attachés à la propreté des endroits où ils vont acheter. Avec une meilleure information, on pourrait leur faire comprendre que ce n'est pas parce que ces produits sont bien emballés qu'ils sont forcément excellents pour la santé. Le problème est qu'il faut attaquer les industriels, il faut légiférer, car certains continuent de proposer des produits catastrophiques », poursuit l'ingénieur de recherche en nutrition.

Concernant les recommandations de consommation, se pose aussi la question des approches sociales : aujourd'hui, la région de Sikasso au Mali est par exemple la plus grosse région de production de fruits et légumes, ses habitants pourraient y avoir accès une bonne partie de l'année mais ils n'en mangent quasiment pas ou très peu. Yves Kameli s'interroge : « Cela met en avant les questions de croyances, où manger des produits transformés est une forme de modernité. Donc comment faire pour que les gens acceptent de revenir à des plats traditionnels sans que cela ait une connotation négative ? »

¹ Entretien Pafao avec Sophie Renault (Gret) sur les maladies non transmissibles en Afrique, 2022.
² Notamment dans les quartiers précaires des zones périurbaines - Projet Meriem Nutrition, co-mené par le Gret.
³ Bichard A., Se nourrir en ville au Sahel. Étude des pratiques d'alimentation des femmes et jeunes enfants à Ouagadougou, Niamey et Bamako, 2022.
⁴ Selon la définition de l'OMS, il y a surpoids quand l'IMC est égal ou supérieur à 25, obésité quand l'IMC est égal ou supérieur à 30.
⁵ IRD : Institut de recherche pour le développement. Yves Kameli a coordonné l'étude Agriculture Innovante et sécurité alimentaire nutritionnelle (AgriSaN Bamako).
⁶ OMS, « La présence à la fois de l'obésité et de la sous-nutrition reflète la transformation des systèmes alimentaires », 2019.

Nombre de décès dus aux MNT pour 100 000 habitants, adapté de l'OMS, 2016.



Quelle est la définition d'un système alimentaire durable ?

« C'est un système alimentaire qui assure la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous, de telle sorte que les bases économiques, sociales et environnementales permettant de générer la sécurité alimentaire et la nutrition des générations futures ne soient pas compromises. »

Définition proposée par le panel d'experts de haut niveau du comité sur la sécurité alimentaire et la nutrition au niveau mondial (HLPE-FS), organe des Nations Unies.



© DR

Quelle est la gravité du problème quand on évoque les MNT ?

En Afrique, quasiment un adulte sur cinq est touché par l'hypertension et quasiment 50 % des patients souffrent à la fois d'hypertension et de diabète. Cette charge diabète/hypertension est une charge de morbi-mortalité extrêmement forte pour les pays d'Afrique de l'Ouest, avec toute la problématique des complications, qu'elles soient rénales ou cardiovasculaires, ce qui fait peser une charge à la fois sur la santé mais aussi sur l'économie puisque toutes les complications coûtent extrêmement cher à soigner.

Le diabète est à l'origine de maladies cardiovasculaires, qui causent des accidents vasculaires cérébraux (AVC) chez des populations très jeunes. La moyenne d'âge des AVC est autour de quarante-cinq ans en Afrique, ce qui est beaucoup plus jeune qu'en Europe ou aux États-Unis. Ce sont des gens dans la force de l'âge qui sont touchés !

Entretien avec **Stéphane Besançon**, directeur de l'ONG Santé Diabète, basée au Mali et aussi active au Burkina Faso

Vous aviez signé une tribune qui titrait « En Afrique, le diabète et les maladies cardiovasculaires tuent plus que le Sida ». Avez-vous, depuis, observé une réelle prise de conscience des institutions et des politiques du drame qui est en train de se jouer ?

On est passé du désert et du silence total à une prise de conscience, mais elle est encore théorique. Il y a des rapports dans tous les sens, les MNT montent très fortement sur l'agenda, tout le monde dit que cela devient la priorité, sauf qu'en réalité les financements ne sont pas du tout là.

L'idée est d'éviter le chaos plus tard et d'avoir une approche systémique. Nous faisons de la prévention aujourd'hui pour des résultats dans trente, quarante, voire cinquante ans. Or, quand vous dites aux politiques qu'il faut investir aujourd'hui pour voir des résultats dans quarante ans, ils préfèrent s'occuper de ce qui va leur ap-

porter du crédit à court terme. C'est une question politique plus large, les MNT sont un vrai point d'ancrage pour cette réflexion.

Quelles sont les solutions pour agir au mieux ?

Le diabète est multifactoriel. Ce n'est pas juste une question de santé, il s'agit aussi d'urbanisation, de taxation, d'industries alimentaires, ce qui rend la situation particulièrement complexe. Mais nous pourrions prévenir la majorité des diabètes de type 2 si les personnes à facteurs de risque étaient dépistées plus tôt puis conseillées et accompagnées pour éviter que ces maladies se développent. Quand tous les facteurs de risque s'additionnent, à savoir faible activité physique, mauvaise alimentation, surpoids, obésité, on sait que les maladies surviennent. Il est important de dépister les facteurs de risque très tôt pour mettre en place les politiques de prévention.

Cependant, si du dépistage massif est réalisé et qu'il n'y a pas d'offre de soins, un vrai problème éthique se pose. On ne peut pas avoir une approche de prévention sans être sûr qu'à côté il y ait une approche de renforcement du système de santé. C'est pour cela que nous avons énormément travaillé sur ce renforcement au Mali, avec la formation des médecins et des spécialistes. Nous intervenons dans les structures du ministère de la Santé où nous suivons aujourd'hui plus de 25 000 patients pour un diabète de type 2.

Nous travaillons donc sur différents niveaux avec les ministères de la Santé et de l'Éducation afin de sensibiliser les populations sur la maladie, les facteurs de risque et les attitudes de prévention. Nous avons également développé des actions pilotes d'ouverture de maisons de la prévention pour des personnes présentant des facteurs de risque. Mais ce dont nous avons réellement besoin, ce sont des politiques de prévention massive qui n'existent pas aujourd'hui.

Quelle est la priorité aujourd'hui ?

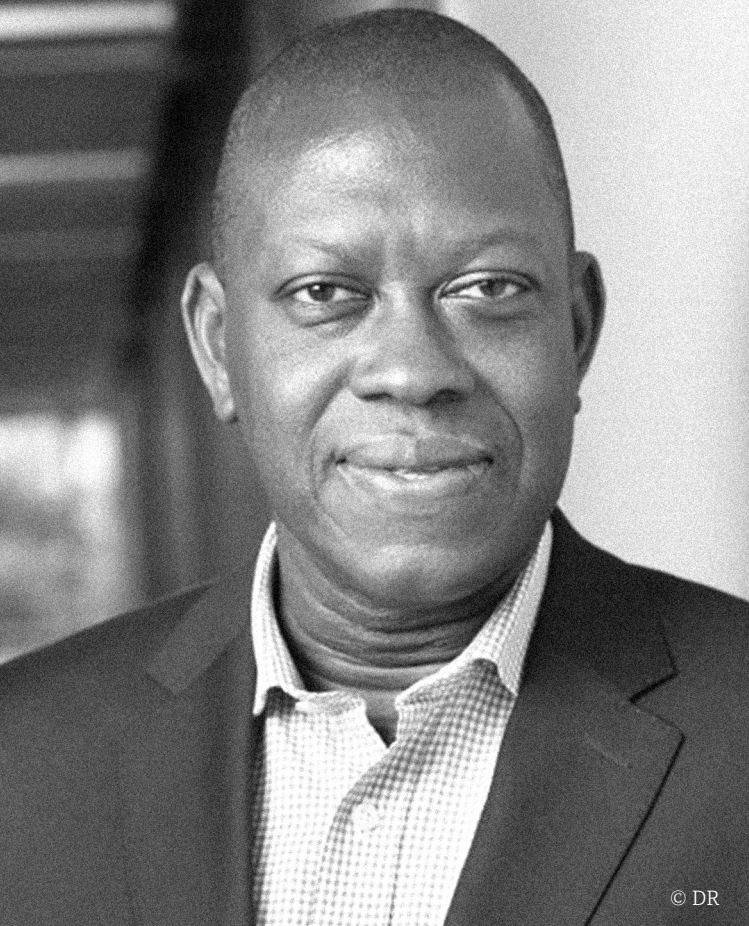
Les initiatives pilotes sont extrêmement importantes pour expérimenter et montrer ce qui est possible. Ensuite, il nous faut changer d'échelle avec des approches plus structurées et plus législatives. La question est donc : comment sortir des approches pilotes pour construire des solutions systémiques ? En cela, on peut rapprocher ce qui se passe pour le diabète de ce qui se passe pour le climat car nous savons depuis des années que nous courons vers des catastrophes. Maintenant, allons-nous être en capacité de mettre sur les deux sujets le coup de boost réel pour vraiment changer les choses ? Ou allons-nous continuer à alerter, à accomplir des micro-actions et à regarder les choses s'enliser progressivement ? C'est le véritable enjeu !

Entretien réalisé par Emilie Langlade

Le nombre d'Africains souffrant du diabète devrait atteindre 55 millions d'ici à 2045, soit une augmentation de 134 % par rapport aux données de 2021 de la Fédération internationale du diabète.

D'après l'OMS, 54 % des personnes diabétiques sur le continent ne savent pas qu'elles sont touchées par cette maladie.

Source : OMS, African region tops world in undiagnosed diabetes : WHO analysis, 2022.



© DR

UN PROTECTIONNISME ÉCOLOGIQUE AFIN DE LUTTER CONTRE LES CONCURRENCES DÉLOYALES

Au début de la crise du Covid, vous avez participé à l'appel d'intellectuels africains pour construire l'Afrique d'après et saisir cette opportunité pour sortir des dépendances et des servitudes. Quelle était l'idée principale de cette mobilisation ?

Face au monde qui s'est fermé pendant la crise sanitaire, les Africains ont fait deux constats : le premier, c'est que le cataclysme prédit à l'Afrique par le reste du monde n'a pas eu lieu. Tout d'abord parce que notre population est très jeune, 40 % a moins de quinze ans ! L'Afrique, qui représente quand même 17 % de la population mondiale, n'a eu que 5 % de sa population touchée par la maladie. Donc, elle a proportionnellement mieux résisté à l'épidémie de Covid que le reste du monde. Ce n'est pas neutre pour un continent qui est toujours présenté comme le dernier !

Le deuxième constat est que les représentants des pouvoirs publics africains, qui ont tendance à venir se soigner dans les hôpitaux du Nord chaque fois qu'ils ont un souci, se sont rendu compte qu'ils avaient tout intérêt à développer des systèmes de santé résilients dans leurs propres pays. Nécessité faisant loi, la réflexion est allée dans le sens de développer soi-même les facteurs de résilience ! Donc la petite agriculture périurbaine, la santé, la scolarisation, la nutrition...

Entretien avec **Kako Nubukpo**,
économiste et
commissaire de l'UEMOA

Nous nous sommes saisis de ces événements dramatiques pour appeler à un sursaut des pouvoirs publics et des populations d'Afrique pour dire que le développement est d'abord et avant tout un processus endogène. Ce qu'on avait eu tendance à oublier. On avait l'impression que le reste du monde pensait pour l'Afrique. Et cette pandémie a été au fond une sorte de réveil brutal dont on pouvait tirer quelque chose de positif.

Y a-t-il une prise de conscience des décideurs pour défendre une vraie souveraineté alimentaire ?

Depuis les indépendances, on a fait du « biais urbain » en Afrique de l'Ouest : on a privilégié l'approvisionnement à bas coût des villes et on a abandonné les paysanneries. Aujourd'hui, à la faveur des crises sécuritaires et climatiques, on se rend bien compte que cela ne fonctionne pas. On a l'exemple du président de l'Union Africaine, Macky Sall, qui est allé rencontrer le président Poutine pour obtenir des engrais chimiques. Face au risque d'émeutes de la faim, la vision politique est toujours à court terme. Mais il est important de se demander ce que l'on peut apprendre de ces crises à répétition. Surtout pour le moyen terme. C'est là qu'il y a toute la réflexion autour de la souveraineté agricole et alimentaire.

Toutefois, l'articulation du court terme et du moyen terme nécessite de savoir gérer les transitions !

Pour les organisations paysannes, l'insécurité alimentaire est structurelle, ce qui veut dire que les États portent cette responsabilité d'insécurité alimentaire. Êtes-vous d'accord ?

C'est complexe. Concernant la souveraineté alimentaire, nous avons vécu trois phases : la première a été celle des indépendances, avec le *leitmotiv* qui était celui de « l'autosuffisance alimentaire », donc des États jeunes, indépendants, se sont lancés dans beaucoup d'investissements agricoles

pour obtenir l'autosuffisance alimentaire, avec certaines dérives gestionnaires.

Ces dérives ont d'ailleurs conduit à la deuxième phase, celle des ajustements structurels, où le mot d'ordre fut « la sécurité alimentaire » suite au rapport Berg de la Banque mondiale. Le contrat de l'époque stipulait : « Vous n'êtes plus obligés de produire ce que vous consommez, si vous avez suffisamment d'exportations, et vous récupérez des devises pour importer votre alimentation. » Mais au moment de la crise alimentaire de 2008, la Banque mondiale a fait son autocritique en disant : « Effectivement, nous sommes allés trop loin. Vous pouvez produire ce que vous consommez. »

En fait, la crise russo-ukrainienne vient amplifier une tendance en cours depuis une dizaine d'années, qui consiste à dire « l'Afrique devrait produire ce qu'elle consomme ». Mais cela pose la question de la comptabilité des différentes politiques publiques.

La déclaration de Maputo de 2003 indique que chaque État devait consacrer au moins 10 % de son budget à l'agriculture. Mais le contenu des 10 % fait encore débat : est-ce qu'on y met le machinisme agricole, les investissements ? D'un État à l'autre, la comptabilité des 10 % ne sera pas la même ! Au Togo par exemple, nous avons longtemps eu autour de 4 % du budget consacré à l'agriculture, mais si vous mettez de grands investissements dans le budget, vous allez rapidement atteindre 10, 15, 20 %, alors que peu d'argent va concrètement aux paysans.

Tout le monde est conscient de l'urgence des enjeux, mais on n'arrive pas à gérer les priorités. C'est quelque chose qui m'interpelle beaucoup. Au-delà de la mauvaise foi de certains dirigeants, beaucoup de difficultés sont liées à la gouvernance pour piloter ces défis. C'est un point très important.

Qui pour défendre l'agroécologie dès aujourd'hui, et à moyen terme ?

Sur le moyen ou long terme, tout le monde dit qu'il faut aller vers l'agroécologie, parce que c'est la solution ! Notre défi, c'est le rythme auquel l'intensification agroécologique

gique des systèmes de production paysans peut ou ne peut pas gérer la question démographique. Comment cette intensification permettra-t-elle à l'Afrique de relever ses défis de souveraineté et de sécurité alimentaire ?

Les personnes les plus impliquées dans ce combat sont les organisations de producteurs, les chercheurs, les partenaires au développement... Mais, malheureusement, n'attendez pas d'un chef d'État, qui craint des émeutes qui pourraient le renverser, de rendre un arbitrage au profit du long terme.

La Commission n'a-t-elle pas les moyens de faire jouer son influence pour défendre une agriculture orientée vers l'agroécologie ?

Quand vous observez le budget de mon département Agriculture à la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), qui est de 12 milliards de FCFA, c'est en fait 0,01 % du PIB de l'Union. Or 70 % de l'Union est rurale ! Cela veut dire qu'en dehors de l'influence, on ne peut pas avoir d'impact concret sur la marche des agricultures. On se retrouve face à une question cruciale : quelles sont les politiques publiques mises en place par les États dans le secteur agricole et rural pour atteindre la souveraineté alimentaire ? Une des questions fondamentales est d'augmenter les rendements agricoles et, pour le moment, il est rageant de constater qu'on n'y arrive pas suffisamment. Pour cela, il nous faut mieux investir dans les zones rurales et permettre de meilleurs services en termes d'électricité, d'eau potable, d'écoles..., tout ce qui pourrait représenter une vie prospère dans le monde rural. Le secteur agricole africain est pour le moment orphelin : il n'a pas accès au crédit. Il n'a pas accès aux systèmes d'assurances. La structuration des organisations de producteurs est encore à améliorer ainsi que les systèmes post-récoltes en termes de stockage, car il y a énormément de pertes. Prenons un secteur comme la mangue, au Mali : il n'y a pas suffisamment de pistes rurales pour envoyer les productions en excédent vers les zones déficitaires et les mangues pourrissent sur place. C'est un crève-cœur.

Il nous faudra aussi des politiques agricoles plus cohérentes. Est-ce qu'on veut stabiliser les prix des produits agricoles ou est-ce qu'on veut stabiliser les revenus des agriculteurs ? Est-ce qu'on veut faire les deux ? Est-ce qu'on peut protéger les agricultures africaines tout en ouvrant du côté du désarmement tarifaire ? Il nous faut analyser quel type de politique budgétaire ou monétaire peut être compatible avec ce que l'on veut faire dans les politiques agricoles. On peut espérer faire de l'agriculture et de l'alimentation un acteur de la transformation structurelle des économies africaines, mais comme vous le voyez, les défis sont encore nombreux.

Quelles sont les pistes que vous préconisez pour mieux s'attaquer à ces défis ?

On ne peut pas, aujourd'hui, avec les écarts de productivité actuels, espérer vivre dans le même marché. Quand un producteur de riz de l'Arkansas travaille pendant une heure, il produit 400 fois plus qu'un producteur de riz de Casamance au Sénégal. Mais il n'a pas 400 fois plus de coûts de production... Alors, si vous les mettez sur le même marché, le producteur sénégalais disparaît. Je préconise donc la protection des marchés, justifiée par le fait que les écarts de productivité sont énormes, et qu'il y a au niveau mondial des écarts importants de protection des agriculteurs. C'est d'autant plus important que nous faisons face à l'appétit des pays émergents et à un système de prédation sans commune mesure dans l'Histoire. Si nous ne protégeons pas l'agriculture africaine, qui rend d'énormes services écosystémiques à la planète, nous allons détruire non seulement les forêts africaines mais aussi toute la planète.

La première solution que je préconise, c'est un protectionnisme écologique qui nécessite un réarmement tarifaire afin de lutter contre les concurrences déloyales des produits importés. Il faut faire en sorte que ce soit neutre pour le consommateur de consommer un produit local ou un produit importé, et s'assurer que le reste du monde joue le jeu. Ce réarmement tarifaire peut s'appuyer sur les mesures environnementales. L'idée est d'instaurer des droits de douane qui

préserveraient la neutralité carbone. En d'autres termes, il conviendrait d'évaluer l'empreinte carbone des produits importés et de calculer sur cette base les droits de douane, et également de développer une taxe carbone, afin de donner leur juste valeur aux produits fabriqués localement.

Il faudrait également que l'on continue le travail de renforcement des capacités des organisations de producteurs, pour qu'elles aient accès à une part équitable de la valeur produite. Mais en temps de crise, on a tendance à privilégier les solutions de court terme qui, en Afrique, ne peuvent pas être des solutions !

Comment favoriser une vision à long terme ?

Notre jeunesse, y compris en milieu rural, a soif d'émancipation et met vraiment la pression sur les pouvoirs publics. Parce qu'il ne faut pas se faire d'illusions : tant que vous aurez ce qu'on appelle en économie des gouvernements avec agendas privés, vous ne pourrez pas répondre aux défis qui sont les nôtres ! Il faut des gouvernants qui ont à cœur l'intérêt général ! Sinon, même quand on va protéger l'agriculture, ce sont de grands commerçants qui vont récupérer la rente. Nous savons que nos dirigeants n'ont pas à cœur l'intérêt général, cela fait plus de cinquante ans que l'on voit cela.

Le concept de souveraineté ne doit pas être détourné et faire oublier l'intérêt général. Je vous donne un exemple : aujourd'hui en Afrique, vous avez un débat sur les troisièmes ou quatrièmes mandats des chefs d'États qui violent impunément les constitutions qui limitent le nombre de mandats à deux. Ils instrumentalisent le concept de souveraineté : il y aurait des spécificités africaines qui nécessiteraient qu'on viole les règles pourtant collectivement définies !

Selon moi, le cœur de la transformation africaine c'est le contrat social qui doit être redéfini, dans le sens de la préservation des écosystèmes, et d'une répartition équitable de la valeur ajoutée. Au fond, c'est l'objectif du développement durable ! Mais est-ce que nous nous donnons les moyens d'atteindre les ODD à l'horizon 2030 ?

Quand je suis arrivé en France, je me suis demandé pourquoi ça se passait si mal chez moi, au Togo. J'ai lu Amartya Sen et j'ai compris que ce n'était pas forcément un problème d'offre, mais un problème de pauvreté et de faiblesse de la demande effective. Tant que vous n'avez pas de système de délibération démocratique, vous ne pouvez pas espérer avoir une redistribution équitable des surplus ! La promotion des communs et des biens communs est primordiale non seulement pour la préservation des ressources mais aussi pour le caractère polycentrique de la délibération.

Entretien réalisé par Emilie Langlade

« En Afrique, les solutions à court terme ne peuvent pas être des solutions ! »



—
**INVERSER LES
TENDANCES :
LES LEVIERS
D'ACTION POUR
UNE AFRIQUE
DE L'OUEST
NOURRICIÈRE**
—

En lançant la Décennie pour l'agriculture familiale (2019-2028), les Nations Unies ont réaffirmé le rôle majeur des agricultures familiales pour nourrir le monde et façonner l'avenir. L'agriculture familiale est l'acteur clé de la transformation des systèmes alimentaires face à l'insécurité alimentaire persistante, à la perte de biodiversité et au changement climatique. L'ambition de cette Décennie est d'axer les efforts de la communauté internationale sur l'élaboration et l'exécution de politiques économiques, environnementales et sociales qui renforcent la position de l'agriculture familiale. C'est le modèle d'une Afrique nourricière aux pratiques agricoles soutenables, défendu par le Roppa et bien d'autres organisations paysannes, qui est enfin reconnu.

Ces organisations paysannes s'allient depuis plusieurs années aux mouvements de la société civile pour faire reconnaître l'agroécologie comme la voie la plus à même de rendre les paysannes et les paysans autonomes. La mobilisation grandit pour défendre des solutions ouest-africaines face aux méthodes mondialisées de l'agrobusiness. L'agroécologie est fondamentale car elle est aussi un mouvement social pour la préservation des biens communs, la partici-

pation des producteurs et consommateurs dans la prise de décisions sur les systèmes alimentaires¹. « Dans ce contexte d'instabilité, l'agroécologie est un élément essentiel pour répondre à la forte hausse de nos besoins alimentaires, tout en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte », confirme la FAO dans « Les dix éléments de l'agroécologie » publiés en 2019 pour orienter les États. Car mettre en place des systèmes agroécologiques intensifs et diversifiés requiert un accompagnement public fort, des investissements à la hauteur des enjeux et une réelle valorisation des pratiques et savoirs existants.

Ce deuxième chapitre identifie différents leviers pour inverser la tendance de fond vers toujours plus de concentration des pouvoirs et d'uniformisation au sein des filières alimentaires, et ainsi construire des systèmes résilients : mettre en place des politiques qui soient à la hauteur des ambitions affichées, défendre une production locale dynamique et durable, reconnaître le travail des femmes, s'organiser face aux offensives des multinationales, encourager l'avenir des jeunes ruraux et orienter les capitaux vers les activités aux retombées sociales et environnementales positives !

1. Fiche de capitalisation « Réflexion sur l'agroécologie » dans le cadre du Programme « Transition des Systèmes Agricoles et Alimentaires sur les Territoires » (Tersaa), 2023.

01 EXIGER DES POLITIQUES À LA HAUTEUR DES AMBITIONS AFFICHÉES

PAGE 72

« Nous allons fortement mettre la pression » Entretien avec Ibrahima Coulibaly, Président du Roppa



© DR

« NOUS ALLONS FORTEMENT METTRE LA PRESSION »



Entretien avec **Ibrahima Coulibaly**, paysan malien et Président du Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (Roppa)

Les organisations paysannes ouest-africaines sont peu à peu devenues incontournables et ont défini des positions déterminantes : souveraineté alimentaire, exploitation familiale, sécurisation foncière, préférence régionale, intégration du marché, protection à l'égard des incertitudes du marché mondial. Ibrahima Coulibaly regrette que les politiques ne soient pas à la hauteur des ambitions affichées et appelle les gouvernements à plus de transparence dans la gestion des finances publiques.

Pourquoi les politiques publiques ouest-africaines ne sont-elles pas à la hauteur des enjeux ?

Notre conviction est qu'une somme de projets et de programmes ne développent pas ! Le Roppa, à un moment, s'est beaucoup mobilisé auprès des institutions d'intégration régionale (Cedeao, UEMOA), qui avaient montré une volonté d'élaborer des politiques en impliquant fortement les organisations paysannes. Pour nous, c'était un grand pas en avant. Mais depuis, tout cela est resté lettre morte ! Notre frustration est extrême.

Mais les politiques agricoles reconnaissent-elles le rôle clef de l'agriculture familiale et l'objectif de souveraineté alimentaire ?

Effectivement, le combat pour négocier les politiques publiques avec le gouvernement est presque achevé en Afrique de l'Ouest. Nous avons des politiques élaborées avec la profession dans laquelle les gens se reconnaissent, c'est un progrès. Mais elles ne sont pas appliquées ! Cela reste de bonnes intentions qui ne sont pas financées. Si l'État n'investit pas, comment voulez-vous que les gens avancent ? C'est la question à laquelle nous devons répondre. Les banques ne font pas de crédit. Les systèmes de microfinance proposent des taux usuriers. Certains financements de projets sont détournés via de faux rapports qui disent à la Banque mondiale, au Fida, aux bailleurs de fonds, à l'Union européenne que le projet s'est concrétisé, que la vie des gens s'est améliorée. C'est malheureusement le monde dans lequel nous vivons.

Lors de votre discours d'ouverture de la Convention du Roppa en Guinée-Bissau en décembre 2022, vous avez indiqué vouloir instaurer un autre type de dialogue avec les autorités. De quoi s'agit-il ?

Nous devons changer nos façons de faire et centrer notre plaidoyer sur ces questions concrètes : Comment mobiliser les ressources pour faire face aux besoins réels et atteindre l'autonomie alimentaire de la région ? Comment les ressources peuvent-elles être gérées de façon inclusive, transparente, pour qu'elles aient réellement un impact ? Voici les questions de fond aujourd'hui.

Certaines institutions de financement font des progrès en matière de bonne gouvernance. Je parlerais du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (Global Agriculture Food and Security Program/GAFSP) qui exige que les organisations

Le Forum paysan, un modèle de participation et de concertation avec les organisations paysannes

Le Forum paysan, créé en 2005, est une instance tripartite qui associe les organisations paysannes (OP), les gouvernements et le Fonds international des Nations Unies pour le développement agricole (Fida). Le Fida est une banque d'aide au développement ayant pour vocation d'aider financièrement, comme bailleur de fonds et organisateur, au développement agricole et rural dans les pays en développement et en transition. Pour le Fida, les OP sont des partenaires stratégiques et le Forum paysan favorise le dialogue entre paysans et pouvoirs publics dans le cadre de ses projets d'investissement. Il offre aussi une tribune face aux représentants des Nations Unies.



Mamadou Cissokho, président d'honneur du Roppa, lors d'une session du Forum paysan en février 2020 à Rome. IFAD/Flavio Ianniello

paysannes soient impliquées dans tout le processus du projet. Il y a aussi le Fonds international de développement agricole (Fida) qui a fait des efforts pour collaborer davantage, avec le Forum paysan. Ce dernier est actuellement en train de devenir un outil pour que les projets ciblent les vrais besoins des producteurs. Dans certains cercles, les gens commencent à se poser les bonnes questions.

Selon l'indice de perception de la corruption 2021 de l'ONG Transparency International¹, l'Afrique subsaharienne n'a pas montré d'amélioration significative dans la lutte contre la corruption au cours des dix dernières années. Quels sont vos leviers d'action ?

Nous sommes entrés dans l'ère de la communication. Le monde paysan doit s'adapter et ne plus laisser les gouvernements faire n'importe

quoi. Nous allons mettre fortement la pression à travers les réseaux sociaux, les médias et tout ce qui est à notre disposition pour montrer le déphasage entre ce qui se passe sur le terrain et ce qui se fait dans les ministères, entre ce qui se fait au niveau des pays et ce qui s'est fait au niveau de la Cedeao, montrer toutes ces incohérences à l'origine de notre vulnérabilité et de notre pauvreté. Un important travail est fait dans chaque pays par les organisations paysannes pour changer la vie des gens. Pour moi, c'est ça qui est important. Oui, nous n'avons pas beaucoup de moyens, oui, nous ne sommes pas encore écoutés, mais nous sommes déterminés et nous allons continuer jusqu'à y arriver !

Entretien réalisé par Vina Hiridjee

1. Transparency International, « Les pays africains luttent-ils contre la corruption et poursuivent-ils les crimes qui en découlent ? », février 2021.

La corruption, mal invisible des marchés du riz

Le système alimentaire de la ville de Kayes, située entre Dakar et Bamako, est *a priori* surprenant. Selon l'étude menée par le Grdr, le riz local y est très peu représenté, contrairement au riz importé, alors que le pays produit plus de 80 % des besoins en riz. Lors de cette étude, onze boutiques proposaient du riz importé (brisure, etc.) et seulement deux du riz et des céréales locales. Les détaillants justifient cela par la disponibilité des produits de leurs grossistes, à qui ils font confiance pour la qualité et qui leur font crédit. La chaîne de distribution semble fonctionner à flux tendu, tirée par les grossistes internationaux. Il s'agit de quelques commerçants disposant de capitaux importants qui financent les importations ainsi qu'une partie de la distribution. Ces importateurs sont généralement proches du pouvoir politique¹. Selon Ibrahima Coulibaly, président du Roppa : « Il y a des conflits d'intérêts entre les milieux d'affaires qui importent ce riz, qui sont proches des partis au pouvoir puisqu'ils les so-

tiennent financièrement. Le problème est surtout politique, il est dans la corruption, dans la mauvaise gouvernance, il n'est pas dans la capacité de produire. Ces importations sont une manne financière importante pour les gens au pouvoir. Pour moi, c'est le challenge : comment stopper cette mafia qui empêche l'autonomie alimentaire de se construire au niveau de nos pays² ? »

¹Aertsen J., Boutsen S., « Peut-on nourrir l'Afrique de l'Ouest avec du riz ? », Vredeseilanden, 2013. ² Entretien Pafao avec Ibrahima Coulibaly (Roppa), 2022.



02
DÉFENDRE UNE PRODUCTION LOCALE DYNAMIQUE ET DURABLE

- PAGE 76** Intensifier les commandes publiques de produits agricoles locaux
- PAGE 80** Valoriser les produits locaux
- PAGE 84** « La question centrale des systèmes alimentaires est celle de l'accessibilité ». Entretien Eugenia Gallese, Grdr

INTENSIFIER LES COMMANDES PUBLIQUES DE PRODUITS AGRICOLES LOCAUX



«*Nous continuons le plaidoyer pour élargir la taille de nos preneurs de riz*»

Maïmouna Ouedraogo,
secrétaire permanente de
l'Union des producteurs
de riz du Burkina Faso
(UNPRB)

76

A

ide d'urgence, stocks de sécurité, approvisionnement des cantines scolaires et des administrations, les États sont régulièrement amenés à réaliser des achats de denrées. Depuis une vingtaine d'années, les gouvernements et les organisations internationales ont pris conscience de l'intérêt de privilégier les produits locaux, tout particulièrement si la commande est passée auprès des organisations paysannes¹.

Si une organisation paysanne (OP) a l'opportunité de répondre directement à une commande publique, elle sécurise ses débouchés avec un client fiable et un conditionnement en vrac peu coûteux. Mais surtout, elle peut monter en compétences sur la qualité et la vente groupée². Même si les commandes concernent des volumes importants et le respect d'un cahier des charges plus lourd, Maïmouna Ouedraogo, secrétaire permanente de l'Union des producteurs de riz du Burkina Faso (UNPRB), confirme cet intérêt : « L'objectif premier n'est pas le chiffre d'affaires, mais d'obte-

nir un fonds rémunérateur qui va permettre d'améliorer les conditions de vie de l'ensemble des maillons de la filière³. » Pour Jacob Kiema, de la Confédération paysanne du Faso, les marchés publics présentent aussi moins de risques financiers : « Ces commandes institutionnelles sont un moyen d'écouler les stocks avec un paiement garanti, même s'il est tardif, dû notamment au contrôle qualité. En comparaison, les ventes aux commerçants-grossistes sont sur des quantités limitées, généralement à crédit, avec un risque pour l'organisation paysanne de ne pas être payée⁴. »

Structuration des filières et professionnalisation des acteurs

77

La collaboration avec les institutions publiques a un effet de structuration de toute la filière. C'est par exemple le cas de la filière riz en Guinée où des unions d'éleveuses de riz se sont regroupées pour répondre à une commande du Programme alimentaire mondial (Pam) de 400 000 euros, et où tous les maillons de la filière se sont coordonnés (producteurs, décortiqueurs, éleveuses). Au Niger, grâce à la commande institutionnelle, la Fédération des unions des coopératives des producteurs de riz (Fucopri) a amélioré le taux de recouvrement de la redevance due par ses adhérents. Ou encore, au Burkina Faso, plusieurs OP notent un gain de crédibilité vis-à-vis des institutions de crédit grâce aux commandes du Pam. Enfin, la commande institutionnelle peut constituer une première expérience de contractualisation pour les petits producteurs et leurs organisations. Ils peuvent aussi monter en compétences sur la négociation des contrats et des prix et développer des démarches qualité⁵.

Un contexte législatif nécessaire pour favoriser le consommateur local

À travers les récentes législations, le Burkina Faso fait figure de précurseur en Afrique de l'Ouest dans les préférences accordées aux produits locaux et aux OP. Depuis 2017, un arrêté⁶ donne la priorité aux produits alimentaires locaux dans les achats des institutions publiques pour la préparation des repas (ministères, cantines scolaires, centres de santé, etc.) L'arrêté demande d'accorder une partie des marchés aux OP pour des produits tels que le riz, le sucre, l'huile alimentaire, le niébé, l'oignon, la pomme de terre, le haricot vert, la tomate, la viande, le lait, etc.⁷. En 2020, cette liste de produits locaux obligatoires est passée de 11 à 26⁸. Pour accompagner cette dynamique, il existe depuis 2021 un label *made in Burkina* permettant de distinguer clairement les produits locaux. Un bilan positif puisque l'État burkinabé a injecté 425 milliards FCFA dans l'achat des produits locaux entre 2012 et 2020⁹.



Riz paddy produit par Bapa Ouyémi, présidente de la coopérative Likoulmon à Katchamba © Ilona Gordien

La production de riz dans la préfecture de Dankpen (Togo) est suffisante pour nourrir les élèves des 27 cantines scolaires. L'approvisionnement en circuits courts est à l'étude mais bute sur la précarité du statut des « mamans cantines ».

« La qualité de l'offre de restauration scolaire a un impact important sur la motivation pour aller à l'école »

Sanou Moussa, directeur d'école

Le marché stratégique des cantines scolaires

Seyni Kebe, chargé de projet au Sénégal au sein de l'ONG Grdr, travaille au développement de cantines scolaires approvisionnées en circuits courts. Selon lui, « il n'est pas évident pour certains acteurs clés du département d'appréhender les enjeux de l'agriculture et l'apport des exploitations familiales dans la sécurité alimentaire. L'entrée par les cantines scolaires sensibilise les communes à la mise en place des politiques alimentaires dans leur localité¹⁵ ». Le bénéfice pour lui est double : « d'une part, cela stimule l'économie locale et garantit des revenus réguliers et rémunérateurs aux paysans et, d'autre part, cela crée des habitudes d'alimentation saine chez les enfants. Ces repas constituant souvent le seul repas équilibré de la journée pour certains enfants ».

Grâce au projet Cantines scolaires lancé par l'organisation Gret en 2021 au Burkina Faso, le maire de Bobo-Dioulasso s'est engagé à fournir du lait local aux écoliers. Malgré les contraintes logistiques et budgétaires, la Mairie ambitionne d'améliorer ainsi à la fois la nutrition infantile, les revenus des familles d'éleveurs et le taux de scolarisation¹⁶.

« La qualité de l'offre de restauration scolaire a un impact important sur la motivation pour aller à l'école car les produits laitiers sont très appréciés. Lorsque les élèves savent qu'il y aura une distribution de yaourts, même les grands absentéistes viennent en cours. », souligne Sanou Moussa, directeur de l'école Bindougouso D. Cette action donne aux enfants le goût du lait local, alors que le lait en poudre importé tend à s'imposer comme la norme¹⁷.



Repas préparé par des cantinières dans une école de l'Ouest du Burkina Faso © Rasca Productions / Martin Demay
Au Burkina Faso, les communes gèrent les approvisionnements pour l'alimentation scolaire et la loi favorise les circuits courts en les autorisant à passer des conventions directes avec les organisations paysannes (pas d'obligation d'appel d'offres).

Pour la Secrétaire permanente de l'UNPRB du Burkina Faso : « Il y a certes des avancées et l'idée que les Burkinabè doivent être nourris par les Burkinabè est une idée très en vogue. Mais aujourd'hui, aucun texte ne régleme le système d'octroi des marchés, notamment au niveau des collectivités locales. De fait, tout le monde peut devenir producteur ou livreur de riz pour participer aux appels d'offres. Et une partie, parfois la totalité du riz, est acquise auprès des commerçants au détriment des OP qui sont les vrais acteurs de la filière¹⁰. »

Du côté du Bénin, des avancées notables ont eu lieu grâce au plaidoyer des OP, malgré l'absence de cadre législatif pour l'achat institutionnel. Le Répertoire des prix de référence à l'usage de l'administration publique, produit par le ministère des Finances, recense désormais trois marques de riz béninoises : Saveurs des collines, Délice et Matékpo. L'interprofession riz travaille à faire référencer d'autres marques de riz locales¹¹.

La Plateforme nationale des organisations paysannes et de producteurs agricoles du Bénin (Pnoppa-Bénin) plaide pour que les commandes publiques soient passées directement auprès des organisations de producteurs¹². Elle sollicite le Pam, à qui le gouvernement a délégué le programme d'alimentation scolaire, pour que le calendrier des commandes coïncide avec le début des campagnes agricoles. Les OP pourraient ainsi mettre à disposition les quantités de riz nécessaires au Pam avant de les exporter vers les pays frontaliers (Nigéria, Togo)¹³.

Le Togo a, de son côté, voté une loi relative à l'alimentation scolaire en 2020 qui instaure l'obligation d'utiliser 40 % du budget alloué aux cantines pour l'achat de denrées auprès de producteurs locaux. Même si sa mise en œuvre reste compliquée, l'initiative suscite l'espoir des OP¹⁴.

¹ CFSI, Discussion n° 4 : Achats institutionnels. Synthèse, 2017. ² Ibid. ³ Entretien Pafao avec Maïmouna Ouedraogo (UNPRB) sur la filière riz au Burkina Faso, 2022. ⁴ Kiema J. (propos recueillis par Gonese C.), Au Burkina Faso : Une région test pour ouvrir le marché des cantines, 2021. ⁵ Discussion n° 4..., ibid. ⁶ Arrêté n°2017-02/PM/CAB du 31 janvier 2017, Burkina Faso portant achat des produits alimentaires locaux par les structures étatiques dans le cadre de leur approvisionnement. ⁷ Entretien Pafao avec Maïmouna Ouedraogo..., ibid. ⁸ Arrêté 096/PM/CAB du 10 février 2020 portant modification de l'arrêté n°2017-02/PM/CAB du 31 janvier 2017, Burkina Faso. ⁹ Fiab, Valorisation des produits locaux (PFNL, lait, niébé) et professionnalisation des MPME agroalimentaires (rapport intermédiaire projet Pafao), 2021. ¹⁰ Entretien Pafao avec Maïmouna Ouedraogo..., ibid. ¹¹ Koutchika J. (propos recueillis par Gonese C.), Au Bénin : Un accord-cadre pour gagner des marchés publics, 2021. ¹² Akologbo G. (propos recueillis par Gonese C.), Au Bénin : Un programme national d'alimentation pour une meilleure scolarité, 2021. ¹³ Au Bénin : Un accord-cadre..., ibid. ¹⁴ CFSI, L'alimentation scolaire en Afrique de l'Ouest. État des lieux : Bénin, Burkina Faso, Sénégal et Togo, 2021. ¹⁵ CFSI, Les cantines scolaires de la région de Dakar, 2019. ¹⁶ Coulibaly I. (propos recueillis par Saroumi Y.), Au Burkina Faso : du lait local dans les cantines scolaires endogènes, 2021. ¹⁷ Gret, « Promouvoir le lait local dans les cantines scolaires de Bobo-Dioulasso », News and Press Release, 2021.

VALORISER LES PRODUITS LOCAUX



En plus de centaines de boulangers formés à l'incorporation des céréales locales, l'Oadel initie également les chefs des hôtels restaurants de Lomé à la gastronomie 100 % locale. © AFL

Sensibilisation auprès des consommateurs, foires paysannes, dégustations, label *made in West Africa*, créations de boutiques dédiées, plaidoyers en faveur du consommer local, les initiatives ne manquent pas en Afrique de l'Ouest pour soutenir les filières et mettre en avant la qualité nutritive et la diversité des produits locaux. Mais l'économie ouest-africaine ne profite pas encore du potentiel de son marché intérieur, tandis que la crise du Covid-19 a confirmé l'urgence d'appuyer le secteur agricole et de mieux accompagner la transformation des produits locaux.

Les Ouest-africains sont de plus en plus réceptifs aux enjeux du consommer local : développement économique local (augmentation des revenus des producteurs, création d'emplois, développement des PME agro-alimentaires, etc.), diminution de la dépendance alimentaire, impact social (scolarisation des enfants, accès aux soins de santé), mais aussi protection de l'environnement et développement durable des territoires, sans oublier l'autonomisation des femmes et la réduction des inégalités¹. Grâce aux plaidoyers

des organisations paysannes (OP), les huit pays membres de l'Union économique monétaire ouest-africaine (UEMOA) ont pris en 2020 la décision de consacrer le mois d'octobre de chaque année à la promotion de la consommation des biens et des services locaux. Néanmoins, valoriser le savoir local et l'entrepreneuriat nécessite des soutiens supplémentaires des décideurs politiques ouest-africains aux initiatives prometteuses qui participent à la création de valeur sur les territoires. Tour d'horizon.

La panification des céréales locales au Togo

L'Organisation pour l'alimentation et le développement local (Oadel) au Togo a obtenu en 2019 la signature d'un arrêté interministériel imposant l'incorporation de 15 à 50 % de céréales locales dans le « pain français » et produits similaires. Aubin Waibena, alors chargé du programme Éducation à la nutrition et au droit à l'alimentation chez Oadel, rappelle que « le pain occupe une place importante dans l'alimentation des Togolais. Or le blé n'est pas produit dans notre pays, nous devons l'importer. Cet arrêté était nécessaire pour des raisons économiques mais aussi nutritionnelles ». Grâce aux farines de soja, sorgho et manioc, on obtient en effet un pain plus nutritif pour des populations souvent carencées en micronutriments. Pour que cette obligation puisse être respectée, l'Oadel a déjà formé des centaines de boulangères et boulangers².

Promotion du fonio au Burkina Faso

Le fonio est souvent délaissé par les consommateurs à cause des impuretés qui s'y trouvent mêlées et de son temps de préparation. Pourtant il fait partie, comme le quinoa, des *superfoods*, aliments considérés comme exceptionnels du fait de leurs nombreuses vertus. Cette céréale contient beaucoup de fibres alimentaires et est exempte de gluten et de sucre. L'organisation Afrique Verte Burkina Faso a innové avec les transformatrices pour que l'image du fonio s'améliore auprès des ménages urbains et que les supermarchés et restaurants en demandent. Les décortiqueuses de fonio rendent leur travail moins pénible et plus efficace. Sa qualité et sa présentation ont été aussi améliorées. Les distributeurs de Bobo-Dioulasso et Ouagadougou sont désormais enthousiastes sur la qualité, ils ont constaté que les acheteurs urbains l'apprécient davantage³.

Au Sénégal : création de chaînes de valeur à partir du mil et du maïs

Dans le cadre du projet porté par l'ONG Sol et l'organisation paysanne CNCR au Sénégal, des boulangers artisanaux et des femmes transformatrices se sont formés à l'incorporation de farine de céréales locales. Les retombées ont profité à la fois aux producteurs de la région et aux minoteries, ainsi qu'aux boulangers et femmes transformatrices appuyés par l'initiative. La farine produite par les minoteries du projet est beaucoup moins chère au kilo que la farine de blé. Les consommateurs sénégalais ont suivi et apprécient de plus en plus le goût du pain de céréales locales, tout autant que ses bienfaits nutritionnels⁴.

Développer les circuits de distribution : l'exemple de la vente ambulante de bouillies pour bébés

Pour l'association Inter-réseaux Développement rural, il faut développer aussi les circuits de distribution, notamment urbains : « On constate souvent que, si les produits locaux transformés rencontrent un succès réel auprès des consommateurs, qui les découvrent parfois à l'occasion de foires et autres événements promotionnels, ces derniers ont souvent du mal à s'approvisionner régulièrement du fait de la faiblesse des



Labellisation de produits locaux et de terroir

Si la labellisation représente généralement une plus-value pour les producteurs et transformateurs, son coût important pèse sur la rentabilité, notamment lorsque se pose la question des emballages. Lorsque les consommateurs savent reconnaître un produit de qualité sur les marchés de proximité, la labellisation ajoute des charges alors que la confiance est déjà établie. Les résultats de l'étude menée par Oadel et Acting for life au Togo le confirment. Certains consommateurs préfèrent acheter en vrac pour estimer la qualité des produits. La labellisation devient utile lorsque les liens se distendent, quand producteurs et consommateurs ne se fréquentent pas. Dès lors, il peut être nécessaire de rassurer les détaillants et les consommateurs sur l'origine et la qualité pour atteindre le marché des grandes villes. La mise en place d'un cahier des charges tire vers le haut les pratiques de l'ensemble de la filière. Les OP sont unanimes : avant d'entreprendre toute démarche de labellisation, il est crucial de déterminer les marchés visés. Le conditionnement du produit et le type de labellisation recherché en dépendront. Les efforts d'identification des produits locaux doivent être accompagnés d'une sensibilisation des consommateurs et ne peuvent se passer d'un cadre politique favorable au consommateur local.

réseaux de distribution, de la communication et de la promotion des produits. Cela est dû en partie à la faiblesse de l'offre des micro et petites entreprises agroalimentaires (MPEA) et donc à l'adoption plus fréquente de circuits courts (dépôt-vente dans les boutiques ou vente directe), mais aussi à la faiblesse des moyens financiers qui les amènent à renoncer à des circuits où le délai de paiement est trop long (grossistes parfois et surtout supermarchés avec souvent un paiement à 60 jours)⁵. »

Au Burkina Faso, l'ONG Gret encourage la production et la distribution de farines infantiles locales dont la qualité répond aux standards internationaux. L'expérience pilote de vente ambulante de bouillies prêtes à consommer dans les quartiers vulnérables a démontré que des produits de qualité pouvaient rester accessibles, à condition d'adapter la stratégie *marketing* (notamment le service proposé, le conditionnement, le prix, etc.) et de sensibiliser les familles aux besoins nutritionnels de leurs enfants.

Au Bénin et au Togo, de nouvelles formes d'organisations des filières qui essaient

L'Entreprise de services et organisations de producteurs (Esop) au Togo et au Bénin, modèle promu par l'ONG ETD, est une forme d'organisation multi-acteurs entre producteurs, organisations paysannes, entrepreneurs et organisations tierces qui unissent leur capital et leur force. 26 000 producteurs sont concernés au Togo dans neuf filières différentes pour un chiffre d'affaires qui a dépassé les 10 milliards de FCFA. Malgré de nombreuses difficultés, les Esop proposent un modèle intéressant qui réussit à dépasser la faiblesse de capitalisation des paysans pour les inclure dans des entreprises rentables d'une certaine taille. On compte également vingt Esop au Bénin⁶.

¹ AFL, Le plaidoyer en faveur de la valorisation des produits agricoles locaux, 2022. ² CFSI, Guerre en Ukraine : quels impacts sur les systèmes alimentaires ?, 2022. ³ Bosco Dibouloni J., Les transformatrices burkinabées remettent le fonio au goût du jour, 2019. ⁴ Salmon Y., (propos recueillis par Gonese. C.), Au Sénégal : Création de chaînes de valeur à partir du mil et du maïs, 2021. ⁵ Broutin C. et al., « Introduction aux enjeux de valorisation des produits locaux en Afrique de l'Ouest », Grain de Sel, 2012. ⁶ Coopman P., « Défendre la consommation de produits alimentaires locaux en Afrique de l'Ouest », Défi Sud. Les agricultures en débat, 2019

Inverser les tendances : les leviers d'action pour une Afrique de l'Ouest nourricière



La démultiplication des points de contrôle, officiels et officieux, présents sur une route de commerce entre le Ghana et le Burkina Faso

Les barrières au commerce intrarégional

Multiplicité des points de contrôle officiels et officieux, droits de passage élevés, discriminations envers les chauffeurs routiers, etc. créent un environnement défavorable pour les échanges entre pays ouest-africains. Malgré les différents protocoles mis en place par la Cedeao pour dynamiser le commerce régional, le transport de produits locaux par camion au sein de la région est bien plus onéreux que celui de produits importés.

L'équipe d'Urban Food a suivi le parcours d'un camion transportant des tomates depuis le Burkina Faso, pays producteur, jusqu'au Ghana, et a constaté que ce dernier payait dix fois plus aux points de contrôle qu'un camion transportant entre ces deux pays du riz importé. En moyenne, ce camion a payé 0,5 \$ à chaque point de contrôle ghanéen et 2,8 \$ au Burkina Faso sur un parcours comptant 100 points de contrôle ! Du fait de ces coûts de transport additionnels, les produits locaux parviennent difficilement à pénétrer les marchés régionaux et sont vendus plus cher aux consommateurs.



Périmètre maraîcher à Kayes, Mali © Y. Le Bars

« LA QUESTION CENTRALE DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES EST CELLE DE L'ACCESSIBILITÉ »



Marché central de Kayes, pôle urbain régional et cinquième ville du Mali © Grdr

Entretien avec
Eugenia Gallese,
chargée de mission au Grdr

Eugenia Gallese, chargée de mission au Grdr, a participé à une enquête sur le système alimentaire de la ville de Kayes, au Mali. Elle révèle la diversité et la complexité des habitudes alimentaires des ménages de Kayes dans un contexte où produits locaux et produits importés se côtoient sur les étals des marchés.

Quelles sont les problématiques du système alimentaire de Kayes abordées dans cette étude ?

Le premier aspect est la question de l'accessibilité. Ce n'est pas du tout une spécificité de Kayes et plusieurs études et enquêtes l'ont déjà relevé dans d'autres zones urbaines d'Afrique de l'Ouest : la nourriture est souvent disponible sur les marchés mais les ménages, notamment les moins aisés, n'ont pas la capacité économique d'y accéder. Un autre élément récurrent est la déconnexion entre production et disponibilité. Dans la région de Kayes, la production de céréales pluviales (sorgho, mil) est excédentaire par rapport aux besoins. Pourtant, à peu près la moitié du mil et du sorgho que l'on trouve sur les marchés de la ville proviennent d'autres régions du pays.

Quels sont les habitudes alimentaires des Kayesiens ?

Nous avons identifié quatre groupes de ménages. La première différence entre ces groupes est la diversité alimentaire : deux groupes consomment une grande variété alimentaire et ont accès à l'ensemble des produits disponibles sur le marché. Ils représentent 47 % environ des ménages interviewés. À l'autre extrémité, ce sont des ménages avec une consommation très polarisée. Le cas des céréales est très parlant. Si le riz constitue la base alimentaire de tous les habitants, les deux groupes de ménages les plus aisés consomment aussi de manière significative les pâtes, le maïs, le mil, le sorgho, tandis que la consommation se polarise autour du riz et du maïs pour le troisième groupe et exclusivement sur le riz pour le quatrième.

La façon de se nourrir est donc un marqueur social ?

C'est ce que notre enquête suggère. Une partie des dépenses supplémentaires des ménages les plus aisés est destinée à des

aliments de niche industriels. Mais les enquêtes qualitatives que nous avons menées avant et après l'enquête quantitative mettent aussi en évidence une appréciation particulière de la part de ces ménages pour les aliments locaux. Les ménages les plus fortunés sont ceux qui consomment le plus de produits industriels de niche mais sont aussi ceux qui consomment le plus de produits locaux.

Qu'entendez-vous par produits industriels « de niche » ?

On appelle ainsi des produits qui sont consommés habituellement par une toute petite partie de la population (5 % environ) et qui sont rarement, voire jamais consommés par le reste de la population. Parmi ces produits on peut citer le fromage, la charcuterie halal et les conserves de légumes.

Manger local est quelque chose de revendiqué par les personnes aisées ? Ça devient chic ?

C'est exact, il y a un peu de cela. Le mil et le sorgho sont souvent plus chers que le riz importé. Ce sont des aliments qui demandent du temps pour être préparés et auxquels on attache des vertus nutritionnelles.

Quels constats concernant la consommation des aliments industriels ?

Dans le cadre de cette étude, nous avons été accompagnés par un comité de pilotage qui réunissait les acteurs du système alimentaire de la ville de Kayes. Au départ, leur inquiétude était que Kayes soit devenue « complètement dépendante des produits industriels importés ». L'enquête sur les habitudes alimentaires voulait avant tout répondre à cette préoccupation.

Nous avons d'abord constaté que le terme « produit agro-industriel » ne signifie pas systématiquement produit importé. Une bonne partie des produits industriels consommés à Kayes sont fabriqués au Mali par des entreprises maliennes (pâtes alimentaires, cubes de bouillon, jus industriels). Bien évidemment, les ingrédients utilisés ne sont pas toujours locaux (le blé utilisé pour les pâtes alimentaires, par exemple, est importé), mais ces produits sont mis en avant par les commerçants et « ressentis » par les consommateurs comme des produits locaux.

Nous avons également noté que la majorité des ménages consomment très peu d'aliments agro-industriels. Par contre, il est vrai que, parmi ceux-ci, on trouve essentiellement des produits ultra-transformés : les cubes de bouillon, les concentrés de tomate, les laits en poudre, etc. Ces aliments utilisent de nombreux additifs et leur consommation régulière a été mise en relation avec un certain nombre de maladies comme l'obésité, l'hypertension et le diabète.

Si certains produits ultra transformés restent l'apanage des ménages aisés, deux produits sont en revanche très consommés par les ménages du quatrième groupe (39 % de la population), le moins fortuné : l'huile et le cube de bouillon.

Quelles conclusions peut-on tirer de cette étude ?

Je dirais qu'aujourd'hui la question centrale des systèmes alimentaires est celle de l'accessibilité : le Mali et la région de Kayes produisent suffisamment pour nourrir tout le monde. J'ai déjà évoqué le cas des céréales, mais il ne faut pas oublier que la région de Kayes est aussi exportatrice de bétail sur pied dans les pays voisins. C'est donc sur la question des prix, de la régulation publicitaire, de l'information de la population que davantage d'efforts devraient être entrepris. Concrètement, il s'agirait d'appuyer les dispositifs de régulation des prix comme les « banques de céréales », et de soutenir aussi des programmes sociaux et à visée éducative. Selon notre expérience, les cantines scolaires représentent un levier d'action prometteur.

Entretien réalisé par Vina Hiridjee



Région de Kayes, Mali
© Y. Le Bars

03 RECONNAÎTRE LE TRAVAIL DES FEMMES

- PAGE 88** Accorder aux femmes leur juste place en luttant contre les inégalités
- PAGE 92** Ancrer les femmes dans les activités rémunératrices
- PAGE 94** Le soulèvement des femmes rurales, entretien avec Mariama Sonko, Nous sommes la solution

ACCORDER AUX FEMMES LEUR JUSTE PLACE EN LUTTANT CONTRE LES INÉGALITÉS

La contribution des femmes à l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest est évidente. Mais leur rôle a beau être essentiel en matière de sécurité et de souveraineté alimentaire, il n'est pas encore suffisamment reconnu ni valorisé.

La réduction des inégalités de genre entre femmes et hommes est un défi important pour l'agriculture. Il s'agit d'atteindre l'égalité des femmes et des hommes dans l'accès et le contrôle des ressources leur permettant de contribuer ensemble à la souveraineté alimentaire. Pour le moment, l'accès aux ressources productives est souvent plus compliqué pour les femmes que pour les hommes, qu'il s'agisse d'obtenir un crédit, d'accéder aux formations, à l'innovation, aux instances de décisions, ou de détenir des droits sur les terres qu'elles cultivent.

Dans leurs activités professionnelles, les femmes expriment un manque de considération lié à leur genre dans certaines circonstances ; prix de vente de leur production tiré vers le bas, conflits avec les propriétaires (de locaux et terriens) qui profitent des situations non sécurisées (location sans bail, terre attribuée informellement, etc.), problèmes de transparence des institutions financières prêteuses lors des recherches de crédits bancaires¹. D'après le *Plaidoyer pour le genre dans l'agriculture et la souveraineté alimentaire*², seuls 10 % des crédits agricoles sont octroyés aux femmes.

Empowerment des femmes et agroécologie

La déclaration du Forum international sur l'agroécologie de Nyéléni, de février 2015, avait mis cette question au cœur des axes de revendications³, postulant que l'*empowerment* des femmes était une condition nécessaire pour la mise en place de systèmes agroécologiques, dans un lien étroit avec la construction d'alliances locales, nationales, continentales et internationales, la transmission et la divulgation des savoirs et expériences locales en matière d'agroécologie qui s'attaquent au changement climatique.

L'*empowerment* est défini comme le processus par lequel une personne ou un groupe acquiert les moyens de renforcer sa capacité d'action et de s'émanciper. D'après le *Plaidoyer pour le genre dans l'agriculture et la souveraineté alimentaire*, cela repose sur les capacités à avoir (accès aux ressources et meilleur contrôle de celles-ci), à savoir (valoriser, transmettre, connaître, y compris



Activités d'empowerment pour les femmes des zones rurales au Sénégal.
© Gret

les droits à la citoyenneté), à vouloir (oser et avoir la force de rendre le travail des femmes visible, de mettre en place des réseaux d'organisation) et pouvoir (un contexte politique favorable, qui intègre par exemple la question du genre aux politiques agricoles et permet de renforcer la participation des femmes à celles-ci)⁴.

Car un point commun des femmes dans le système agricole et alimentaire est leur faible capacité à faire entendre leur voix et à défendre leurs droits, du fait de leur sous-représentation dans les instances collectives comme les syndicats⁵.

Au-delà de la présence des femmes dans des instances décisionnelles, l'enjeu de la participation effective des femmes est aussi qualitatif : leur capacité à se faire entendre, à contester des avis défendus par des hommes, à influencer les décisions, etc. Cette représentation insuffisante des femmes est aussi une des raisons qui explique la faible prise en compte des besoins des cheffes d'exploitation et ouvrières agricoles dans les politiques agricoles et les dispositifs et services qui en découlent.

Sensibiliser la société à l'égalité des chances

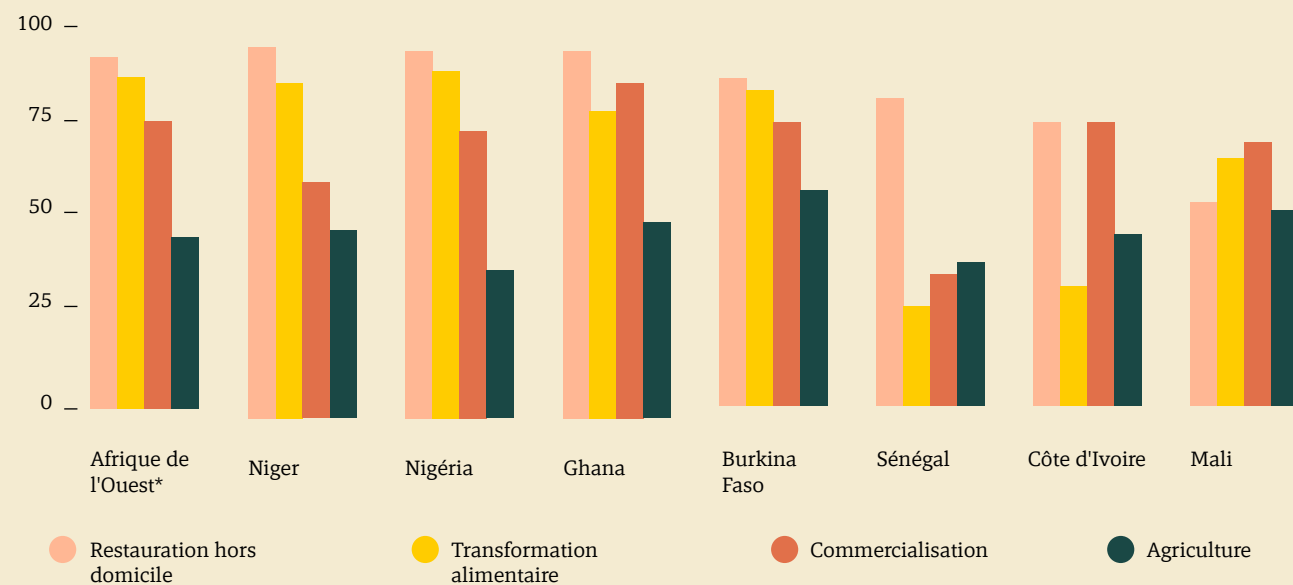
Mais les mentalités évoluent. En Afrique de l'Ouest, les organisations d'agriculteurs et d'éleveurs prennent progressivement en compte les besoins des femmes avec des comités spécifiques (comme les « collèges des femmes » du Roppa)⁶. Pour faire évoluer les rapports de genre, l'Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en savane (Apess) diffuse par exemple les dix réalités sur les inégalités hommes-femmes dans le monde de l'élevage ouest-africain. Pour Hindatou Amadou, de l'Apess, « c'est un outil puissant de sensibilisation montrant en quoi les inégalités de genre tirent l'exploitation familiale vers le bas ».

Des conditions préalables à la lutte contre les inégalités de genre ont été identifiées : rendre plus visible le rôle des femmes dans le système agricole et alimentaire, le mentionner explicitement dans les discours, documents et autres

Les femmes dans l'économie alimentaire en Afrique de l'Ouest

Part de l'emploi des femmes par secteur

Source: Maps & facts, 2022. SWAC/OECD



*L'Afrique de l'Ouest fait référence aux sept pays mentionnés sur le graphique

publications et veiller à leur juste représentation, ainsi que renforcer la compréhension du genre et le renforcement des compétences associées au niveau politique et technique, dans l'enseignement agricole, au sein des ONG, des OP et des femmes elles-mêmes.

La nécessaire volonté politique

Le rapport « Analyse des inégalités multidimensionnelles en Afrique de l'Ouest et stratégie de réduction des inégalités⁷ » recommande aux institutions régionales de s'engager clairement à lutter contre les inégalités dans toutes leurs stratégies régionales, ce qui implique de faire l'effort dans leurs politiques d'aller jusque dans les zones les plus reculées et de cibler les femmes adultes, les femmes et hommes jeunes, et au sein des groupes marginalisés.

Pour cela, une approche inclusive dans les politiques du travail est nécessaire pour garantir l'égalité des chances pour toutes et tous et réduire les inégalités de revenus, en relevant les défis liés à la croissance économique, la création d'emplois et l'inclusion sociale. « Des salaires plus élevés et un

droit du travail renforcé pour les travailleurs ordinaires, en particulier pour les femmes, sont essentiels pour réduire les inégalités », note le rapport. « Les politiques agricoles ne peuvent pas uniquement avoir pour objectif d'accroître la production agricole et la valeur ajoutée du secteur. Elles doivent s'attaquer aux causes profondes des inégalités, en garantissant l'égalité des chances pour chaque habitant des zones rurales, en particulier les femmes, afin que toute la population de ces zones tire profit du développement agricole et bénéficie de moyens de subsistance durables », conclut son autrice Teresa Cavero, ingénieure agronome spécialiste des questions de sécurité alimentaire et d'agriculture, consultante indépendante en politiques de développement international.

¹ AFL, Étude des problématiques des femmes bénéficiaires du programme Tersaa en Afrique, 2023. ² Le Monde selon les Femmes, Plaidoyer pour le genre dans l'agriculture et la souveraineté alimentaire, 2011. ³ Lyonnais L., « Pour une agriculture paysanne », Revue politique, 2020. ⁴ Plaidoyer pour le genre..., ibid. ⁵ Ibid. ⁶ Hofmann E., Fiche thématique - Genre et agriculture, 2019. ⁷ Cavero T., Analyse des inégalités multidimensionnelles en Afrique de l'Ouest et stratégie de réduction des inégalités, 2020.



L'alphabétisation fonctionnelle, un des leviers pour l'empowerment des femmes, ici dans le Nord du Sénégal © Gret

ANCRER LES FEMMES DANS LES ACTIVITÉS RÉMUNÉRATRICES

Les femmes, paysannes ou transformatrices, sont les actrices incontournables des systèmes alimentaires ouest-africains. Mais lorsqu'une activité devient rentable, le risque existe que les femmes en soient évincées.

« Le lait, c'est l'affaire des femmes », dit-on au Sénégal. « C'est leur pouvoir », selon une expression au Niger. Et pourtant, lorsque sa production devient plus rentable, ou qu'elle change d'échelle et devient moins pénible, des femmes ont pu s'en voir dépossédées. Afin de mieux prendre en compte la question du genre au sein des projets de développement, les organisations comprennent que l'accompagnement sur cette question est primordial. En témoigne cet exemple au Niger, relevé par l'Iram dans deux sites d'intervention : dans le bassin de Hamdallaye, bassin historique de collecte de lait de l'usine Solani, de nombreuses femmes ont été écartées de la filière il y a près de trente ans et ont perdu des revenus (en partie accaparés par les hommes, le plus souvent leurs maris). Mais à quelques kilomètres de là, dans le bassin de Kollo, c'est l'inverse qui s'est produit. Les femmes ont réussi à conserver leurs revenus et leur place dans la filière, grâce notamment à l'attention particulière portée sur le sujet : s'assurer que seule la traite du matin soit destinée au centre de collecte, faciliter l'accès de l'aliment bétail aux femmes, développer des activités génératrices de revenus, etc. L'Iram explique que la structuration des filières doit prendre en compte la répartition des revenus entre femmes et hommes, d'autant plus que les dépenses prises en charge par les femmes

et les hommes pour la famille ne sont souvent pas les mêmes. L'Iram plaide également pour une meilleure reconnaissance du travail des femmes et une organisation interne leur permettant d'avoir un pouvoir de décision plus important sur les revenus issus de la vente de leurs produits.

Dans d'autres filières agroalimentaires, l'éviction des femmes a été observée suite à l'introduction d'équipements ou de procédés qui ont réduit le temps de travail et/ou amélioré les rendements et les marges, notent le Gret et la Maison guinéenne de l'entrepreneur (MGE). Les hommes, absents du secteur de la transformation, s'y sont alors intéressés. D'autres exemples relevés par le Gret concernant la transformation des céréales ou le fumage du poisson au Sénégal montrent que les hommes ont pu acquérir des équipements et des crédits pour développer leurs activités commerciales plus facilement que les femmes – à l'image d'un four Chorkhor pour fumer le poisson.

Les pistes pour agir et sensibiliser

La sensibilisation est un volet central pour faire évoluer les rapports de genre. La brochure de l'Apess évoquée dans l'article



Dans le bassin de Kollo (périphérie de Niamey), les femmes ont réussi à conserver leur place dans la filière lait ainsi que leurs revenus. © Iram

précédent (« 10 réalités sur les inégalités entre hommes et femmes dans le monde agricole ») montre que les inégalités tirent l'exploitation familiale vers le bas et qu'il est essentiel de convaincre les éleveurs d'œuvrer pour une meilleure prise en compte du genre.

Si les évaluations d'activité des exploitations sont utiles pour suivre mois par mois les bénéfices des différents maillons des filières, les agriculteurs ne voient pas toujours l'intérêt de tenir ce type de comptabilité, alors que ces aspects sont particulièrement intéressants pour les femmes qui pratiquent souvent des activités très concurrentielles avec de faibles marges. En Guinée, le projet Sara (sécurité alimentaire, résilience et agroécologie) porté par le Gret, en partenariat avec la Maison Guinéenne de l'Entrepreneur (MGE), accompagne justement les acteurs pour qu'ils aient une meilleure compréhension de leurs marges. Les groupements d'étuveuses de riz et d'extracteurs d'huile de palme enregistrent recettes et dépenses dans des cahiers et élaborent des comptes d'exploitation pour vérifier la rentabilité, constater les bénéfices ou les pertes et mesurer l'évolution du chiffre d'affaires et du revenu. Cet enregistrement est parfois difficile en raison du niveau d'analphabétisme, qui nécessite l'appui d'animateurs de la MGE, mais il permet aussi de fixer le prix de vente. La MGE appuie également l'élaboration de comptes d'exploitation sur tous les maillons de la filière riz en Basse Guinée pour alimenter les discussions entre les acteurs sur la répartition de la valeur ajoutée.

Pour combattre l'illettrisme, encore plus important chez les femmes que chez les hommes, l'ONG Mani Tese a formé au Nord Togo des groupements qui associent des femmes analphabètes et lettrées. Très souvent, les femmes analphabètes avaient plus d'expérience en agriculture, mais celles sachant lire et écrire ont démontré plus de disponibilité à apprendre des nouvelles techniques, y compris la tenue d'évaluations de leur activité. En travaillant ensemble, ces femmes ont pu capitaliser les expériences des autres et ainsi augmenter leur revenu (Aleimar et Caritas Natitingou).

Cheikh Sourang, ancien responsable du changement d'échelle au Fida, appelle à utiliser le WEAI : the *Women's Empowerment in Agriculture Index*. Élaboré par l'Agence américaine du développement (USAID), cet indicateur mesure le gain d'autonomie pour les femmes et la parité au sein du ménage. L'autonomisation se mesure dans cinq domaines : les décisions sur les productions agricoles, l'accès et le pouvoir de décision sur les ressources productives, le contrôle sur l'utilisation du revenu, l'influence dans la communauté et la gestion de son temps/charge de travail. Bien que complexe, l'outil a le mérite de montrer que les composantes de l'autonomisation vont bien au-delà de l'évaluation des activités.

CFSI, Discussion n°7 : revenus des femmes et suivi. Synthèse, 2018.



© DR

Entretien avec
Mariama Sonko,
Paysanne sénégalaise et
présidente du mouvement
panafricain
« Nous sommes la solution »

LE SOULÈVEMENT DES FEMMES RURALES

Mariama Sonko est la présidente du mouvement panafricain « Nous sommes la solution » (NSS), qui promeut depuis 2011 la souveraineté alimentaire. Ce réseau compte actuellement environ 800 associations de femmes rurales dans huit pays d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée Conakry, Guinée-Bissau, Mali, Sénégal) avec plus de 180 000 membres et sympathisantes. Cette militante écoféministe de la première heure appelle à une révolution de l'agriculture familiale.

Quelles stratégies préconise votre mouvement pour que l'Afrique de l'Ouest puisse gagner en autonomie alimentaire ?

Notre mouvement vise trois objectifs. Le premier est de promouvoir les savoirs et les pratiques endogènes qui ont toujours soutenu la souveraineté alimentaire en Afrique. Le deuxième est l'influence pour une meilleure gouvernance agricole en invitant les décideurs à prendre en compte la pratique agroécologique dans nos politiques nationales agricoles. Et le troisième objectif repose sur la valorisation des produits issus de l'agriculture familiale ou des pratiques agroécologiques. Nous nous voyons comme un mouve-

ment panafricain : notre vision, c'est une Afrique où, dans la solidarité, les femmes rurales sont impliquées dans les prises de décision, et où elles cultivent, transforment, consomment et vendent les produits issus de l'agriculture familiale ou des pratiques agroécologiques, tout en préservant leur patrimoine nourricier et leur environnement pour un développement harmonieux.

Pourquoi est-ce si important de défendre la place des femmes quand on défend l'agroécologie ?

Si aujourd'hui on parle d'agroécologie, c'est notamment grâce au travail inlassable des femmes rurales pour l'alimentation de la famille. Les savoirs agroécologiques sont entre leurs mains. Au sein des organisations qui prônent la pratique agroécologique, nul n'ignore le rôle essentiel et la place de la femme rurale pour défendre ce modèle. Ce sont les femmes rurales qui fertilisent naturellement les sols avec les déchets ménagers, tandis que certains hommes déploient les intrants chimiques pour les cultures de rente. La femme est également la gardienne de la semence paysanne, comme on dit chez nous, c'est une actrice incontournable. Mais on sent une méconnaissance de ces valeurs par les jeunes générations. Nous nous battons pour conscientiser les jeunes et leur faire comprendre que l'agroécologie est un travail qui a été abattu par nos mamans, par nos ancêtres, et que ce savoir est reconnu aujourd'hui afin de nourrir le monde sainement et durablement.

Quelles actions mettez-vous en place pour mieux valoriser le travail des femmes ?

Avec le mouvement, « Nous sommes la solution », nous mettons en place des fermes agricoles où nous renforçons la capacité des actrices sur les bonnes pratiques agroécologiques, maraîchères et horticolas. Nous formons aussi à l'arboriculture, à la riziculture, l'élevage et la pêche. Nous avons une ferme horticole au Burkina Faso, une autre en Guinée Conakry, et une ici au Sénégal, en Casamance, dans mon village de Niaguis.

Pour préserver les semences paysannes (un des socles de la pratique agroécologique), nous travaillons également à la reconstitution du capital semencier paysan. Nous n'aurons jamais notre autonomie ni notre souveraineté tant que nous n'aurons pas nos propres semences adaptées à nos habitudes alimentaires, à nos valeurs traditionnelles et à notre culture. Notre grande peur, c'est que tout le travail réalisé pour rassembler ce capital semencier soit anéanti par l'introduction des OGM. Nous ne voulons pas devenir dépendants de semences extérieures.

Comment expliquez-vous les problèmes d'accès à la terre pour les femmes agricultrices ?

Nous parlons surtout de problèmes d'appropriation des terres. L'accès est facile : on peut donner ou prêter facilement de la terre, mais dès qu'elle commence à être valorisée, elle est fortement convoitée. Les lois et les règles existent. Beaucoup de femmes ont obtenu des mairies des papiers d'occupation ; nous les accompagnons pour qu'elles obtiennent des papiers qui démontrent que la parcelle leur revient. Mais il ne faut pas oublier que la famille est sacrée. La première des choses est de se parler entre parents avant d'entamer une procédure juridique. Elles récupèrent souvent leur terre grâce au travail de sensibilisation, aux débats que nous initiions avec les hommes pour mieux faire comprendre le rôle et la place de la femme. Nous pensons qu'encore aujourd'hui, les membres de la famille ignorent totalement le rôle que la femme joue dans l'exploitation familiale, parce que pour eux, c'est l'apport pécuniaire qui compte avant tout. Il est plus important pour eux que l'apport physique que la femme amène tous les jours. Nous travaillons donc à faire comprendre l'importance de la contribution des femmes. On sait que dans une famille, une tante, c'est le socle de la famille. Quand il y a événement, quand il y a malheur, un problème, c'est elle la première qui se lève pour régler les comptes. Donc cette femme-là, si on l'outille, si on lui donne le pouvoir de se maintenir, on pense que la famille sera plus solide. Ce sont ces arguments que nous utilisons pour faire comprendre aux hommes que la femme n'est pas la personne

qui emporte les richesses de la famille avec elle au moment de son mariage. Au contraire, la richesse, c'est le travail qu'elle fait pour renforcer la cohésion de la famille.

De plus en plus de femmes obtiennent des terres grâce au travail inlassable de sensibilisation. Reste les moyens de les valoriser. Elles ont de la terre, mais les moyens manquent pour les valoriser. C'est dans ce sens que nous travaillons.

Comment aider les femmes à occuper leur juste place ?

Trop souvent, nous observons que les femmes se font exclure des instances de décision. Nous travaillons donc au maintien des femmes dans ces structures, afin qu'elles puissent occuper leur juste place. Pour cela, nous les accompagnons et proposons des formations en *leadership*. Leur grand problème est leur manque de confiance en elles mais, grâce à ces formations, nous constatons qu'elles prennent leur destin en main et réclament leurs droits, s'imposent, et sont présentes pour discuter et partager leur vision. Mais ce n'est pas facile, car ces sessions de formation sont coûteuses et la majorité des femmes sont analphabètes. Il faut donc y aller doucement et arriver à leur faire comprendre qu'elles ont le droit de réclamer une position juste.

Comment voyez-vous l'avenir et l'espoir au-delà des crises ?

Nous pensons qu'il doit y avoir une révolution de l'agriculture familiale et de l'agroécologie en Afrique de l'Ouest pour que la femme y retrouve sa place. Elle doit reconquérir son espace, son rôle, sa place dans l'exploitation familiale, prendre ses propres initiatives pour mettre en œuvre ses idées. Dans les autres pratiques, les normes et les règles sont dictées. Dans l'agroécologie, les choix sont propres à chaque exploitation, l'activité est personnelle et la commercialisation, la transformation viennent de nos propres idées. Il est donc important de pouvoir évaluer notre contexte par rapport à notre environnement, ce qui peut produire des revenus, contribuer à l'environnement, à la santé humaine, etc. Dans l'agriculture conventionnelle, nous n'avons pas ces possibilités ni cette indépendance de choisir certaines pratiques. Je suis convaincue que c'est l'agroécologie qui nous amènera à notre souveraineté alimentaire. Dans l'agriculture conventionnelle, le profit compte avant tout et les questions de nutrition, de santé environnementale, chères aux femmes de notre réseau, ne sont pas prises en compte.

Le mouvement « Nous sommes la solution » renforce les capacités des femmes sur les aspects suivants :

- Développement de la conscience agroécologique dans ses dimensions idéologiques et politiques.
- Communication et utilisation des médias pour une alternative agroécologique et de genre.
- Diagnostic et développement de la capacité des organisations porteuses du mouvement.
- *Fund raising* et mobilisation de ressources.
- Échanges d'expériences agroécologiques et partage de connaissances paysans-paysans.
- Construction d'une équipe efficace.
- Développement des compétences de vie courante.
- Mise en place de groupes d'expertises : semences paysannes, foncier, climat et nutrition.
- Évaluation et surveillance du mouvement.
- Renforcement de capacités sur les systèmes de production semenciers paysans.



Comment articuler les enjeux autour de la pauvreté et des inégalités en zones rurales avec ceux de l'agroécologie et des systèmes alimentaires durables ?

Une de nos missions est de conscientiser les populations au fait que ce n'est pas cette agriculture conventionnelle qui va nous sortir de la pauvreté. Depuis toutes ces années, nous ne sommes jamais sortis de la faim ni de la pauvreté. Mais prenons exemple sur nos ancêtres, qui vivaient bien et contribuaient à l'alimentation de leur famille douze mois sur douze, jusqu'à avoir des greniers restants... Ils n'étaient pas dans le conventionnel ! Pourquoi ne pas jeter un regard sur ce qui se faisait tout en apportant une amélioration et en l'adaptant aux conditions actuelles ? C'est ce qui est en train de se faire avec les pratiques agroécologiques.

Entretien réalisé par Emilie Langlade

Dégustation de plats à base de produits agroécologiques locaux lors de la Journée internationale de la femme rurale le 15 octobre 2021 à Thionck-Essyl en Casamance © NSS

POUR UNE SOUVERAINETÉ DES SEMENCES PAYSANNES

04 SE MOBILISER FACE À L'OFFENSIVE DES MULTINATIONALES

- PAGE 99** Pour une souveraineté des semences paysannes
- PAGE 102** S'unir pour agir
- PAGE 106** « Ce n'est pas pertinent de déployer un programme blé au Sénégal », entretien avec El Hadji Thierno Cissé, CNCR
- PAGE 109** Écouter le contexte favorable au développement des bio-intrants
- PAGE 112** « Aujourd'hui, les gens changent leur vision sur le bio », entretien avec Martine Sawadogo

Face au *lobby* de l'agriculture industrielle, les organisations paysannes se mobilisent pour garantir le droit d'accès aux semences paysannes ainsi que le renforcement du système semencier traditionnel qui permet depuis des générations la sélection, la multiplication, la conservation et l'échange des semences paysannes locales sans restriction¹.

En Afrique de l'Ouest, 80 à 90 % des semences utilisées² sont produites au sein d'exploitations familiales, et sont données, échangées ou vendues sur des marchés informels. Ces semences paysannes reproductibles, qui garantissent indépendance et autonomie aux paysans, sont reconnues dans peu de pays. L'autorisation de commercialiser des semences est en effet régie depuis 2008 par un règlement pour l'espace Cedeao. Il oblige à enregistrer toutes les variétés dans un registre commun aux pays de la région : le catalogue ouest-africain des espèces et variétés végétales (Coafev). Les variétés paysannes en sont exclues car elles ne répondent pas aux critères définis comme l'homogénéité et la stabilité. Le marché formel des semences de la Cedeao est désormais réservé aux semences industrielles et aux variétés améliorées provenant de la recherche, au détriment des semences paysannes. Bien que les deux systèmes semenciers traditionnels et formels coexistent au niveau des pays de l'Afrique de l'Ouest, le cadre juridique national, régional et international fragilise les droits des agriculteurs sur les semences paysannes³.

Des semences industrielles aux mains des multinationales

Les organisations paysannes ouest-africaines lancent depuis une dizaine d'années des cris d'alarme contre l'offensive des industries semencières, détenues par les multinationales de l'agrochimie, et les accusent de vouloir contrôler la production et la commercialisation des semences. Le Comité ouest-africain des semences paysannes (Cosap) partageait en avril 2021 à Niamey⁴ ses préoccupations face au manque d'inclusion et d'efficacité des cadres juridiques semenciers ouest-africains, qui à la fois occultent les semences paysannes et favorisent l'entrée de semences dites améliorées certifiées telles que les semences OGM ou les semences hybrides. « Qu'ils soient sécuritaires (veiller à ne pas diffuser de maladies) ou orientés vers la qualité biologique (faculté germinative, pureté variétale), les arguments mis en avant par les firmes semencières auprès des



Maraîchère faisant partie de l'Union des groupements maraîchers (UGM) de Gao, Mali
© Autre Terre

internationaux pertinents tels que le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Tirpaa), la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans, la Convention sur la diversité biologique, ou encore le Protocole de Nagoya. Pour ces organisations, une réorientation des politiques semencières, agricoles et alimentaires vers l'agroécologie paysanne constitue une voie incontournable pour garantir la souveraineté alimentaire en Afrique⁷.

¹ Grdr et Kante B, Préserver le patrimoine semencier du bassin du fleuve Sénégal. Mali, Mauritanie, Sénégal, 2019. ² Pigeaud F. « Une nouvelle loi sur les OGM menace les semences paysannes au Sénégal », mediapart.fr, août 2022. ³ Préserver le patrimoine semencier..., ibid. ⁴ Coasp et al., « Déclaration finale de Niamey de la concertation entre acteurs pour la reconnaissance des systèmes semenciers paysans en Afrique de l'Ouest », 2021. ⁵ Énard P. et al., Le droit aux semences, un droit essentiel aux paysans, 2017. ⁶ Préserver le patrimoine semencier... ibid. ⁷ « Déclaration finale de Niamey... » ibid.

gouvernements ont été abusivement utilisés pour promouvoir les semences industrielles et réduire le plus possible le marché des variétés paysannes », déclare l'ONG Coordination Sud. Enfin, ces règles ne sont pas adaptées à l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest, car la majorité des paysans n'ont pas les moyens d'acheter des semences certifiées et protégées, ni les intrants chimiques pour pouvoir les utiliser⁵.

Pas d'autonomie alimentaire sans autonomie semencière

« L'accès et le choix des semences, mais aussi la possibilité de les produire, conserver, utiliser, échanger et vendre sont des enjeux majeurs pour les paysans », rappelle Mahamadou Souleye, gestionnaire de l'Union des groupements maraîchers (UGM) de Gao au Mali, et ancien directeur du Centre agroécologique de production de semences tropicales au Mali (Caproset). Pour lui, la crise de 2012 au Nord-Mali a marqué un tournant dans la reconnaissance des semences paysannes et de l'agroécologie comme moyen d'atteindre une autonomie alimentaire durable : « Alors que le Mali ne contrôlait plus les deux tiers de ses terres et que la ville de Gao était fermée et contrôlée par les djihadistes, les paysans ont pu continuer leur maraîchage, car ils savaient produire eux-mêmes leurs propres semences et engrais organiques. Malgré la crise et l'enclavement de la ville, les maraîchers ont continué à nourrir la population et même à aug-

menter leur rendement. On a démontré à la population qu'on peut bel et bien produire des semences ici dans le désert et que nous n'avons pas besoin des semences produites par les multinationales. »

Vers un accès facilité aux semences paysannes

La mise en place d'une ferme semencière au sein du Caproset au Mali a permis aux paysans de préserver les anciennes semences, mais aussi de produire des semences locales adaptées aux conditions climatiques. « Nous avons même réussi à adapter certaines variétés françaises et à multiplier certaines variétés africaines. Grâce à notre expérience en production et en multiplication de semences locales, nous avons partagé nos semences avec les paysans au nord du Mali, mais aussi avec des paysans au Burkina Faso à travers les associations le Baobab et Béoneré », raconte Mahamadou Souleye. Une des caractéristiques principales et des avantages des variétés paysannes est leur adaptabilité et leur meilleure résistance face aux changements climatiques et à l'évolution de la demande alimentaire⁶.

Si les variétés paysannes ne répondent pas aux normes imposées par les lois nationales, les organisations paysannes appellent à la mise en place d'un nouveau cadre légal pour protéger les systèmes semenciers paysans dans tous les pays et au niveau régional (Cedeao, etc.), conformément à leurs obligations, découlant des instruments juridiques



Les semences paysannes

sont reproductibles et sont ressemées d'année en année en les adaptant progressivement aux méthodes de culture et aux terroirs. Elles ne sont ni des variétés « fixées », ni des variétés « homogènes ou stables » comme celles inscrites dans un catalogue officiel. Elles sont librement échangeables dans le respect des droits d'usage définis par les collectifs qui les font vivre. Pour le Comité ouest-africain des semences paysannes - Mali (Cosap-Mali), les semences paysannes sont d'origine végétale, animale ou issue de la biodiversité non cultivée. Elles incluent les semences traditionnelles et locales. Elles garantissent l'indépendance et l'autonomie des producteurs et productrices en agroécologie paysanne pour la souveraineté alimentaire. Elles peuvent être améliorées grâce aux instituts de recherche publics qui s'appuient sur des paysans multiplicateurs (semenciers).



Les semences industrielles

désignent l'ensemble des semences produites par une entreprise de droit privé spécialisée dans ce domaine. Il peut s'agir d'une sélection variétale classique, mais aussi plus sophistiquée, avec la production d'hybrides F1, d'OGM, de plantes mutées. Pour être commercialisées, toutes ces semences doivent être inscrites dans le catalogue officiel de variétés et sont le sujet soit d'un certificat d'obtention végétale (COV), soit d'un brevet.



Les semences OGM

sont des semences modifiées par l'introduction en laboratoire d'un ou plusieurs gènes supplémentaires (appelés transgènes) ou par mutation de gènes. Il en résulte que la variété ainsi obtenue a des caractéristiques nouvelles (résistance à un herbicide, production d'une protéine insecticide, etc.).

Pigeaud F. « Une nouvelle loi sur les OGM menace les semences paysannes au Sénégal », mediapart.fr, août 2022.

S'UNIR POUR AGIR

Lettre ouverte à Bill Gates dans les médias, interpellation des gouvernements, campagnes de sensibilisation contre les OGM et de promotion du consommateur local auprès des populations, les organisations paysannes s'allient aux organisations de la société civile ou forment des coalitions afin de faire entendre leur voix et défendre des solutions endogènes.

La riposte s'organise. « Nous exhortons les participants au Sommet de Dakar II à envisager des moyens d'arrêter les accaparements des terres des agriculteurs, à rejeter les approches fondées sur l'AIC, (concept d'"agriculture intelligente face au climat") qui renforcent les grandes entreprises semencières et agro-industrielles, et à soutenir les initiatives des agriculteurs africains et d'organisations qui luttent pour la souveraineté alimentaire et l'agroécologie, et ceux qui se battent contre l'accueil des terres par l'agro-industrie et les investisseurs privés. » Cette déclaration, publiée le 25 janvier 2023 à l'ouverture du sommet Dakar II sur l'agriculture et l'agroalimentaire et signée par plus de 80 organisations africaines, donne le ton.

Alors que les principales plateformes paysannes comme la Pafo (Organisation panafricaine des agriculteurs) et le Roppa n'ont pas obtenu d'espaces d'intervention ni de négociation au sein du sommet, elles élèvent la voix dans les médias et sur les réseaux sociaux : hors de question de donner un blanc-seing à la Banque africaine de développement (Bad), organisatrice du sommet avec le gouvernement du Sénégal, pour augmenter la productivité agricole grâce à des investissements du secteur privé, afin de « contribuer à faire de l'Afrique un grenier à blé pour le monde¹. »

« Ce sommet qui favorise des semences hybrides résistantes aux changements climatiques est une voie utilisée par les multinationales pour mettre en place un système de dépendance accrue de l'alimentation des pays africains », dénonce Cicodev Afrique, cosignataire de l'appel². L'organisation dénonce « une pratique qui va à l'encontre des principes de la souveraineté alimentaire, dont l'une des bases est de contrôler la production, l'approvisionnement, la conservation et les échanges de semences paysannes entre les communautés ».

Parmi les nombreux signataires, on retrouve aussi l'Afsa, l'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique, plateforme panafricaine qui multiplie les recommandations politiques, actions sur le terrain et prises de position dans les médias pour une « politique alimentaire africaine ». Active dans cinquante pays, l'Afsa représente plus de 200 millions d'agriculteurs et « rassemble une voix unique, plus forte, qui crée de l'élan pour influencer la transition vers l'agroécologie en Afrique³ ». L'Afsa mène également une large campagne contre l'Alliance pour une révolution verte en Afrique, dite Agra (Alliance for a Green Revolution in Africa) lancée par les fondations Bill et Melinda Gates et la fondation Rockefeller⁴.

En novembre 2022, une lettre ouverte à Bill Gates, co-rédigée avec la Community Al-

liance for Global Justice et publiée dans les médias, dressait ce constat implacable⁵ : « Les solutions *high-tech*, comme le génie génétique, les nouvelles technologies de sélection et maintenant l'agriculture numérique, n'ont en fait jamais réussi à réduire la faim ou à accroître l'accès à la nourriture comme promis. Vous avez participé à la création du problème que vous soulevez. Dans certains cas, les "solutions" que vous présentez comme des solutions au changement climatique contribuent en fait aux processus à l'origine du problème (plus d'engrais à base de combustibles fossiles et plus d'infrastructures dépendantes des combustibles fossiles pour les transporter) ou exacerbent les conditions politiques qui conduisent à l'inégalité dans l'accès à la nourriture (par exemple, les politiques et les initiatives de sélection des semences qui bénéficient aux grandes entreprises et aux laboratoires, plutôt qu'aux agriculteurs eux-mêmes). [...] Les solutions pratiques et les innovations des agriculteurs et des organisations africaines ne manquent pas. Nous vous invitons à prendre du recul et à apprendre de ceux qui sont sur le terrain. »

Charles Mulozi Olweni, coordonnateur du plaidoyer et des campagnes de l'Afsa, défend que « des solutions endogènes africaines sont nécessaires pour résoudre les problèmes d'insécurité alimentaire, de faim et de pauvreté sur le continent ». « Ce n'est que

si nous investissons dans le renforcement de notre capacité à répondre aux différentes crises que les Africains pourront survivre et prospérer », ajoute Million Belay, coordinateur général de l'Afsa⁶ : « Soutenir l'émergence d'un mouvement alimentaire durable est un moyen de construire une vision commune de la politique alimentaire. Le processus de co-construction et la formation d'alliances sont aussi importants que l'objectif final. »

La société civile mobilisée contre les OGM

Au Sénégal, la loi sur la bio-sécurité, votée en juin 2022, a ouvert la porte aux organismes génétiquement modifiés (OGM) et dans le même temps provoqué un tollé auprès des organisations paysannes et de la société civile, qui se sont senties complètement exclues du processus de décision. « La science n'est pas encore en mesure d'assurer que les OGM permettront un meilleur rendement sur le long terme, ni de garantir qu'ils n'auront pas d'impact sur la santé humaine, animale et végétale », répète Amadou Kanouté, directeur de l'Institut panafricain pour la citoyenneté, les consommateurs et le développement (Cicodev Afrique), dans ses communications publiques⁷. Cicodev Afrique insiste pour que les instances régionales, telles que la Communauté éco-



Des leaders de Nous sommes la solution lors de la Journée internationale de la femme rurale le 15 octobre 2021 en Guinée-Bissau © NSS

nomique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) ou l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), se saisissent du sujet.

Les citoyens s'invitent donc dans les débats sur les systèmes alimentaires, à l'image de la Copagen, association qui lutte contre l'introduction des OGM en Afrique : « Nous voulons contribuer à la réflexion sur les enjeux et les défis que nous devons relever. Nous avons constaté que l'introduction des OGM prend de l'ampleur et entre dans l'habitude des producteurs, c'est ce qui nous amène à contribuer au débat. Il s'agit là d'une question de sécurité alimentaire et, en tant que citoyens, il est important d'être des consommateurs acteurs », affirme Salome Adoussi Houetognon, directrice de l'Inades-Formation Togo, point focal Copagen Togo⁸. « Nous menons des rencontres dans le but d'expliquer aux populations les enjeux autour de ces questions liées aux OGM et quelles stratégies mettre en place pour que ces OGM ne viennent pas envahir l'Afrique », explique, déterminé, Ali Tapsoba de Copagen au Burkina Faso⁹.

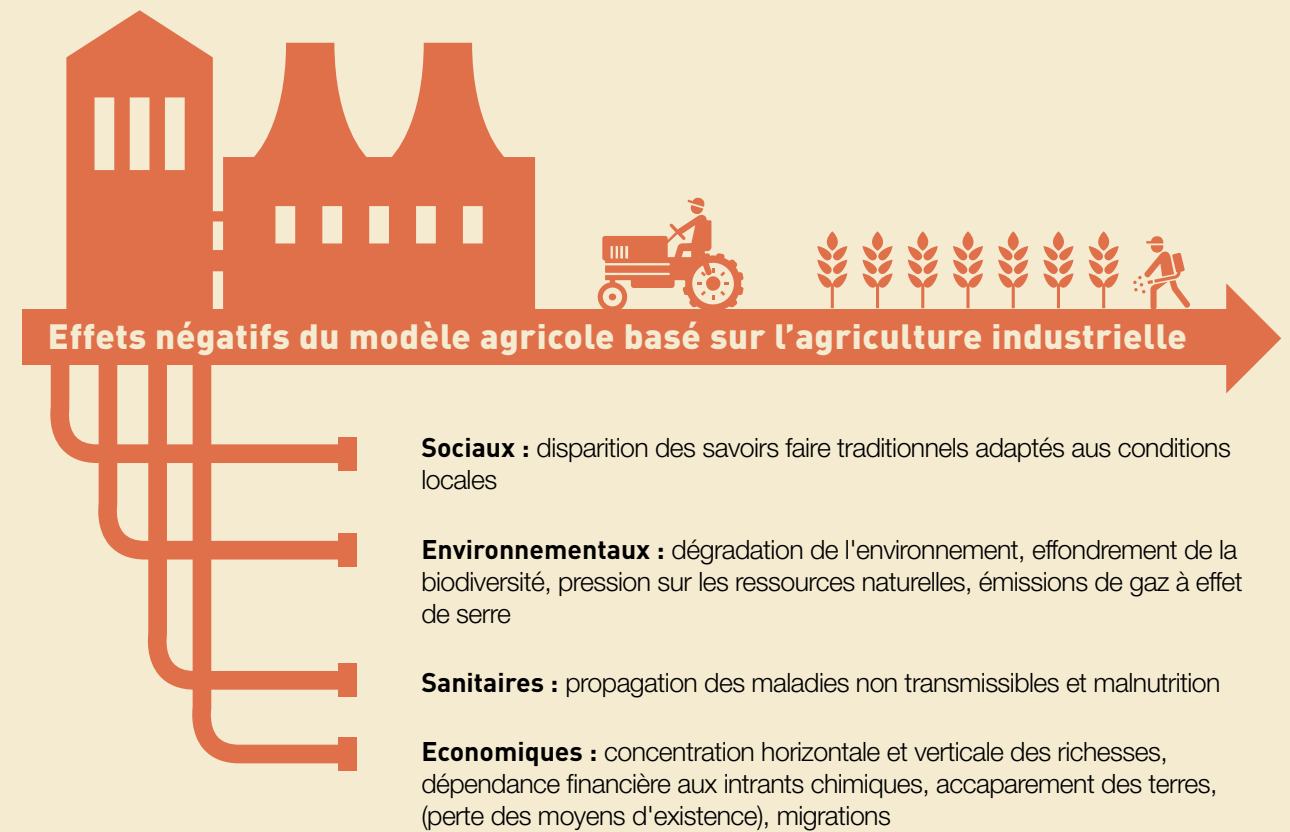
Faire pression ensemble, parler d'une seule voix pour être audible, interpeller directement les dirigeants, les réseaux tissent différentes stratégies pour se mobiliser contre les mesures imposées et invitent les politiques à plus de dialogue. Le rapport sommaire de l'Afsa¹⁰ résume bien la détermination sans faille des organisations militantes : « Il s'agit de résister à la prise de contrôle des systèmes par les multinationales et de construire des systèmes de semences paysannes pour la souveraineté alimentaire en Afrique. »

¹ CIDSE, Statement on the Dakar 2 Summit : « Climate smart agriculture » will worsen the climate crisis, 2023. ² APS, « Cico-dev Afrique fait part de ses "inquiétudes" pour les objectifs du Forum Nourrir l'Afrique », aps.sn, 2023. ³ Afsa, Opportunités d'amplification de l'agroécologie. Examen des politiques, des cadres et des mécanismes relatifs à la souveraineté alimentaire et aux systèmes alimentaires durables en Afrique, 2017. ⁴ Lancée en 2006 par la fondation Bill & Melinda Gates et la fondation Rockefeller, l'Agra mise sur l'utilisation d'intrants de haute technologie pour « transformer » l'agriculture africaine. ⁵ Afsa et al., « An open letter to Bill Gates on Food, Farming, and Africa », commondreams.org, 2022. ⁶ Tadele K., « La 4e conférence biennale de l'Afsa sur les systèmes alimentaires lance la campagne panafricaine "Je mange africain" et appelle à l'action pour une politique alimentaire africaine globale », afsafrica.org, 2022. ⁷ Ollivier T., « La bataille de la société civile contre les OGM est lancée au Sénégal », Le Monde, octobre 2022. ⁸ Avi A., « Togo : Promouvoir les semences paysannes dans les politiques agricoles », togobreakingnews.info, 2022. ⁹ Senepius, « Autorisation des OGM, le Sénégal face à son destin », senepius.com, 2022. ¹¹ Afsa. « Résister à la prise de contrôle des systèmes de semences paysannes pour la souveraineté alimentaire en Afrique ». Kampala, Uganda. 2017.



Créé en avril 2018, 3AO compte désormais 65 organisations membres et confirme le rôle clef de l'action collective pour mettre à l'échelle l'agroécologie. « L'Alliance prend forme, prend force et se diversifie. Il y a quelque chose de très fort qui nous lie. Cette alliance montre que l'agroécologie devient une préoccupation fondamentale, une priorité au niveau de nos pays respectifs mais aussi au niveau de notre sous-région », déclare Mariam Sow, secrétaire exécutive Enda Pronat et membre du comité de pilotage¹ de l'alliance 3AO². Composée d'organisations paysannes, d'instituts de recherche/universités, d'ONG internationales et de mouvements sociaux, cette plateforme de coordination renforce les synergies entre différents organismes et échelles d'action pour accentuer la force du plaidoyer, la visibilité du mouvement et l'impact des initiatives agroécologiques. Son objectif : « Unir pour agir, pour faire face aux multiples défis systémiques qui entravent la transition vers les systèmes alimentaires durables, promouvoir et accompagner une transition agroécologique en Afrique de l'Ouest pour garantir des moyens d'existence résilients, durables et adaptés aux nouveaux enjeux agricoles ouest-africains. »

1. Le comité de pilotage de 3AO assure la coordination et le suivi des initiatives. Il comprend des représentants du Roppa, d'Ipes-Food, de l'Afsa, d'Enda Pronat, du Cirad, d'Action Contre la Faim et de Jafowa. 2. 3AO, Compte rendu : Rencontre stratégique de l'Alliance pour l'agroécologie en Afrique de l'Ouest (3AO, janvier 2020).





106

Entretien avec
El Hadji Thierno Cissé,
Coordinateur du Conseil
national de concertation
des ruraux du Sénégal (CNCR)

« CE N'EST PAS PERTINENT DE DÉPLOYER UN PROGRAMME BLÉ AU SÉNÉGAL »

Le Sénégal a dévoilé en janvier 2023 la feuille de route de sa Stratégie nationale de souveraineté alimentaire. Cette politique prévoit de mobiliser 5 000 milliards de FCFA (7,6 milliards) de 2024 à 2029. Son objectif est d'accroître les surfaces cultivées et de « dynamiser les productions agricoles et horticoles ». La stratégie choisie consiste notamment à développer la culture du blé afin de réduire les importations. Entretien avec El Hadji Thierno Cissé, coordinateur de la cellule d'appui technique du Conseil national de concertation des Ruraux (CNCR) du Sénégal.

Vous avez participé fin 2022 à la grande concertation nationale sur la nouvelle Stratégie de souveraineté alimentaire du Sénégal. Que pensez-vous des résultats ?

Quand le Président de la République a parlé de souveraineté alimentaire, nous avons trouvé cela positif, c'est ce que nous revendiquons depuis toujours. Cependant, la consultation s'est réalisée dans l'urgence. Pas mal d'étapes ont été brûlées et, aujourd'hui, le document n'est pas satisfaisant. Nous avons partagé nos contributions dans quasiment tous les secteurs. Mais la priorité du plan a été donnée aux produits importés, même si nous avons insisté sur le fait qu'il fallait encourager les produits internes de substitution.

L'État sénégalais annonce vouloir développer un programme blé, alors que les producteurs et transformateurs sont en train de réaliser de bonnes choses avec nos céréales locales (le petit mil, le maïs, le sorgho...). Sur nos céréales, il faut appuyer les techniques de transformation pour remplacer et substituer les produits d'importation qui nous coûtent des milliards chaque année. Des boulangeries font des pains de maïs, donc la question est plutôt de les épauler, de revenir sur nos habitudes alimentaires. Au moment de l'indépendance en 1960, le blé n'était pas autant consommé. Ce sont les facilités et les prix qui font qu'aujourd'hui, même dans les villages les plus reculés, les gens préfèrent le pain de blé.

Dire « il faut produire du blé au Sénégal » est une spéculation, car les itinéraires techniques ne sont pas encore maîtrisés et la recherche est encore dans sa phase d'expérimentation. Nous trouvons qu'il n'est pas pertinent de déployer une bonne partie des budgets pour développer un programme blé au Sénégal.

Quand le Président Macky Sall, évoque l'amélioration génétique pour la production de lait et de viande, est-ce qu'il soutient l'agriculture familiale ?

Aujourd'hui, il n'y a pas d'orientation claire vers l'agriculture familiale. Au Sénégal, les politiques parlent de « cohabitation », de « complémentarité », ils utilisent des mots doux pour dire que l'*agrobusiness* a également sa place ici, même si parfois ils désirent amener des pratiques industrielles dans l'agriculture familiale. Aujourd'hui, quand le Président parle d'importation de vaches laitières, ce n'est pas réservé uniquement à une catégorie d'industriels. L'État cherche à pousser les leaders paysans à entrer dans ces systèmes.

Cela répond à votre demande ?

Non, cela ne correspond pas du tout à notre demande ! À l'époque, lors des premières expérimentations avec des vaches qui produisaient 30 litres par jour, nous étions intéressés. Cependant, nous avons ensuite pu constater que ce modèle n'était pas adapté au pastoralisme, ni à la façon dont l'embouche (technique d'élevage intensif d'engraissement) était réalisée. Cela peut profiter à ceux qui détiennent des unités industrielles mais pas aux petits éleveurs.

Comment repenser les systèmes pour soulever l'espoir au-delà des crises ?

Nous devons prendre conscience que nous ne sommes pas dans une crise qui va passer rapidement ou isolée. Le contexte actuel est très complexe et mérite une réflexion profonde qui nous amènerait à des stratégies durables en termes d'impacts. C'est tout l'objet de notre mobilisation. Nous craignons que les dirigeants soient toujours dans des opérations d'urgence.

Les producteurs, eux, ont cet objectif depuis toujours : nourrir suffisamment leur famille et contribuer à la nourriture des populations afin d'arriver à la souveraineté alimentaire. Mais nous observons que les dirigeants sont convaincus que l'*agrobusiness* nous y amènera. Ceci s'est d'ailleurs traduit par un fort accaparement des terres. Nous nous devons d'être très vigilants, afin que les orientations données n'aillent pas à l'encontre de la filière paysanne.

Nous avons notamment des craintes sur la compréhension du terme de souveraineté alimentaire. Il faut que les organisations de producteurs et les professionnels du secteur agricole soient réellement au cœur de la stratégie définie. Il faut que les États soient conscients qu'au sein du secteur agricole, ce sont les agriculteurs qui priment et qu'ils doivent être au centre pour être écoutés. Nous souhaitons appeler ce mouvement « les voix paysannes vers les voies de la souveraineté alimentaire ». Notre crainte est que, sous couvert

de souveraineté alimentaire, plus de place soit accordée à l'*agrobusiness*. Notre rôle, notre mandat, est d'être vigilant et présent sur ces questions. S'il faut développer des rapports de force, nous le ferons.

Il y a actuellement plusieurs programmes d'aides et de soutien à la sécurité alimentaire, est-ce que les petits producteurs bénéficient de ces aides financières ?

J'échange avec la Nasan (Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition) et il est vrai qu'il y a eu quelques initiatives, mais la plupart du temps, à part les programmes du Fida (Fonds international de développement agricole) et de la FAO qui sont focalisés sur l'agriculture familiale, tous les autres, comme par exemple ceux de la Banque mondiale, s'adressent directement au développement de l'*agrobusiness*...

Alors qu'en 2019, l'agroécologie était inscrite dans le quatrième pilier du Programme Sénégal Émergent, les organisations paysannes relèvent de fortes contradictions entre le discours et la réalité. Le 10 novembre 2022, il y a notamment eu cet appel à la mobilisation contre les OGM. Quelle est votre position ?

Aujourd'hui, il y a encore des discussions autour de cette loi qui pourrait favoriser l'introduction des OGM. Nous avons déjà manifesté notre désaccord sur la façon dont le processus, non inclusif, a été mené et a attiré l'attention sur les risques de cette stratégie. Le nouveau plan de stratégie de souveraineté alimentaire ne précise pas l'usage des OGM : si c'était déclaré ouvertement, il y aurait une opposition franche.

Nous restons donc vraiment vigilants pour que la stratégie soit construite autour des exploitations familiales. Nous ne sommes pas contre l'arrivée d'investisseurs, mais nous pensons que, dans les chaînes de valeur, ce sont les maillons de la trans-

formation agroalimentaire sur lesquels ces investisseurs peuvent se mobiliser, notamment via des stratégies de contractualisation¹. C'est cela que nous défendons.

Entretien réalisé par Emilie Langlade

¹ Il s'agit d'accords écrits, garantissant aux entreprises des droits exclusifs sur une part donnée de la production d'un agriculteur ou d'une organisation de producteurs (OP), en échange de fournitures de services ou de prêts. Ils sont vus comme des facilitateurs dans la coordination des filières agricoles mais également comme une solution réelle pour la réduction de la pauvreté des populations paysannes et rurales. Touré J-M. et al., « Ancrage territorial du modèle contractuel rizicole sénégalais : une perspective géographique et relationnelle », Cahiers Agricultures, 2021.

ÉCOUTER LE CONTEXTE FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT DES BIO-INTRANTS

Les associations entre végétaux, animaux et arbres constituent le cœur de la révolution agroécologique pour diminuer les dépenses des agriculteurs, les pollutions, les intoxications, tout en intensifiant la production. Une solution complémentaire est l'utilisation de bio-intrants. En Afrique de l'Ouest, de plus en plus d'entreprises, des PME aux multinationales, développent leur production.

La tendance est indéniable : « Des segments de marché se développent de façon exponentielle et plusieurs organisations paysannes s'attellent à offrir leurs intrants bio sur les marchés croissants de l'agriculture biologique », affirme Sessi Rostaing Akoha, expert suivi et évaluation du Roppa. Boubacar Djibo Almoustapha, agronome à Fasam terre verte au Niger, confirme cette évolution. « Depuis trois ans, le Réseau des Chambres d'Agriculture (Reca) réalise des campagnes de plaidoyer en faveur des produits bio et fédère les acteurs agricoles (entreprises, OP, producteurs individuels). On note l'émergence de nouveaux acteurs qui se spécialisent dans la fourniture d'intrants bio, ainsi que la multiplication des thèmes de formation sur ces produits. Nous espérons voir émerger une société plus responsable vis-à-vis de sa consommation, de son économie et de son environnement¹. »

Un enthousiasme nuancé par d'autres acteurs. L'expérience du Grdr menée sur la production de choux à Lendeng, au Sénégal, montre que les intrants manufacturés,

bien qu'appréciés, sont hors de portée du grand nombre car ils augmentent les coûts de production. En revanche, les producteurs utilisent systématiquement du compost vendu dans les environs. « Beaucoup de travaux sont en cours sur les bio-intrants au niveau des universités, instituts de recherche, recherches paysannes avec les associations », explique Christian Legay, représentant de l'ONG Autre terre, fondatrice du collectif citoyen pour l'agroécologie au Burkina Faso. « La gamme de bio-intrants est en train de s'étoffer progressivement. Mais, pour amorcer la transition agroécologique, il est important que l'État burkinabé, qui subventionne les intrants chimiques, puisse progressivement s'orienter vers les bio-intrants de préférence fabriqués localement, plutôt que de les acheter auprès des grandes firmes et risquer de tomber dans une autre forme de dépendance. » Cet appel à la vigilance est partagé par Sidy Ba, secrétaire général du Cadre de concertation des producteurs d'arachide (CCPA) du Sénégal. « À propos de la récente décision de



Formation en compostage au Bénin © AFL

tal Jacovetti, coordinatrice Cnop Mali. Les industriels font la razzia sur le fumier, avec pour conséquence une explosion des prix : « La charrette qui était à 1 000 FCFA est montée à 4 000 FCFA dans la région de Ségou. Soutenir l'autonomie paysanne, cela demande de mettre les moyens pour créer des unités locales de transformation qui, à leur tour, seront sources de dynamisation des terroirs, d'emploi, de revenu, de valorisation de connaissance, d'approvisionnement de proximité adapté à l'environnement », préconise-t-elle.

Un espoir pour la jeunesse paysanne

La production de bio-intrants est un des piliers forts de la démarche agroécologique souhaitée par beaucoup pour devenir résilients. Dans ce contexte, il est intéressant d'observer comment le monde paysan pourra se saisir de cette nouvelle opportunité de marché, en développant au maximum son indépendance. Pour le moment, « la cohabitation entre la production des exploitations familiales et celle d'unités privées (locales) spécialisées est nécessaire », analyse Donald Houessou de l'Aced. Mais la production de fertilisant organique peut être organisée localement. C'est l'argument défendu par le Roppa : « Les sociétés de production de bio-intrants pourraient être constituées d'associations d'agriculteurs, ce qui leur permettrait d'utiliser leurs productions et de les vendre, avance Imelda Agondanou, chargée de programme au Roppa. Les OP ont montré qu'elles pouvaient mettre en place des coopératives semencières, capables de produire et d'accompagner la distribution de semences de qualité à leurs membres. On pourrait imaginer un modèle équivalent pour la production d'intrants organiques, à partir de sous-produits d'élevage, agricoles, et de transformation ; cela pourrait être un maillon intéressant sur lequel positionner les jeunes. » Si les OP et PME nationales sont encouragées (par des mesures fiscales, d'accès au financement et aux appels d'offre publics, de facilitation des procédures d'homologation, etc.), non seulement les bio intrants pourraient s'adresser à davantage de paysans/cultures, mais ils seraient aussi véritablement écologiques et porteurs pour les territoires.

« Il est important que l'État burkinabé, qui subventionne les intrants chimiques, puisse progressivement s'orienter vers les bio-intrants de préférence fabriqués localement »

Christian Legay, ONG Autre Terre

l'État sénégalais de consacrer 10 % du budget intrants aux bio-intrants, cela ne concerne que des intrants manufacturés, les OP sénégalaises militent pour que le soutien public s'élargisse à la production de bio-intrants par les paysans. »

Assouplir l'homologation qui favorise les industriels

Pour espérer obtenir des commandes publiques de l'État, la contrainte majeure est la nécessité d'avoir des produits homologués. Or, les petites ou moyennes entreprises fabriquant des bio-intrants au Burkina Faso n'ont pas les moyens de faire homologuer leurs produits car le processus est trop coûteux (analyses en labo, tests sur culture par la recherche...). « Là aussi, il faut que l'État puisse accompagner ces acteurs en les soutenant financièrement et travailler à un mécanisme d'homologation simplifié par rapport aux pesticides chimiques », propose Christian Legay. « L'exemple de la pharmacopée, avec un système adéquat d'autorisation simplifiée de mise

sur le marché, pourrait alimenter cette réflexion. Avec le développement de l'agroécologie, il est urgent de contrôler la qualité de ces bio-intrants (dosage, durée de péremption, efficacité, conditions d'utilisation, qualité des emballages) afin d'éviter de décourager les bonnes volontés ! »

Les bio-intrants, nouvelle mainmise des multinationales ?

Les bio-intrants deviennent un concept commercialement porteur, à tel point que les géants industriels s'en emparent, et leur production à grande échelle peut accentuer les problèmes d'accès aux matières premières. L'entreprise suisse Éléphant vert, qui dispose de sites de production industrielle au Mali, en Côte d'Ivoire, et distribue dans toute la sous-région, a négocié le ramassage des jacinthes d'eau avec l'Office du Niger, qui constitue le plus large périmètre irrigué d'Afrique de l'Ouest. « Mais ces jacinthes étaient utilisées depuis longtemps par les paysans et paysannes dans leur compost », dénonce Chan-

1. CFSI, Discussion n° 10 : Approvisionnement en bio intrants. Synthèse, 2021.

Bio-intrant : définition

Par opposition aux éléments d'origine chimique de synthèse ou minérale, un bio-intrant, biofertilisant ou biopesticide, est un organisme vivant ou un élément d'origine biologique apporté sur une parcelle agricole ou dans un élevage, dans le but de participer à l'optimisation d'une production.



« AUJOURD'HUI, LES GENS CHANGENT LEUR VISION SUR LE BIO »

Entretien avec **Martine Sawadogo**, codirectrice de l'entreprise Bioprotect

Au Burkina Faso, le contexte géopolitique a récemment donné un coup de pouce à ce marché porteur d'espoir. Rencontre avec Martine Sawadogo, cofondatrice et codirectrice de l'entreprise Bioprotect créée en 2011, qui propose différents bio-intrants et bio-pesticides et emploie une vingtaine de salariés permanents ainsi qu'une centaine de saisonniers.

La hausse globalisée des prix des intrants chimiques a-t-elle favorisé une nouvelle dynamique sur le marché des bio-intrants ?

Oui, nous avons gagné beaucoup de nouveaux clients. En 2021, nous n'avons pas dépassé 100 tonnes de compost en production. Mais, en 2022, nous avons eu plusieurs commandes de 100 tonnes. Donc nous sommes en train d'aller vers 1 000 tonnes à l'année ! La demande a flambé, également pour nos biopesticides. En 2021, on a vendu près de 10 000 litres et, en 2022, rien qu'avec un seul client nous pouvons être à 40 000 litres par commande. Le nombre de producteurs que nous fournissons a vraiment augmenté (autour de 10 000 actuellement).

Par ricochet aux crises, nous avons également beaucoup plus de consommateurs à l'achat en



Kiosque de vente de légumes certifiés Bio SPG à Ouagadougou © H. Basquin Fané

direct de nos paniers de fruits et légumes, entre 5 000 et 7 000 personnes par an. Nous avons développé un système de boutiques en franchise. Les gens qui avaient en tête que le bio était cher, que les intrants bio étaient chers, changent leur vision aujourd'hui...

Quel diagnostic posez-vous sur les sols des paysans ? Quels types d'intrants sont nécessaires et pourquoi ?

Nos terres ont perdu le couvert végétal à cause du lessivage dans la région. Les paysans ont besoin d'engrais très azoté : il leur faut un engrais complet comme l'humus. Aujourd'hui, j'observe que l'engrais organique peut aider à récupérer les terres au Burkina Faso. Son gros avantage sur les engrais chimiques est qu'il n'est pas nécessaire de faire de grandes applications chaque année. Ceci amortit le prix par rapport aux intrants chimiques, tout en évitant les effets toxiques. Nous avons réalisé des études d'efficacité de nos bio-intrants (compost organique enrichi couplé aux bio-pesticides) et nous avons eu un taux d'augmentation de rendement de 25 à 30 % sur certaines cultures, et même de 100 % pour d'autres quand le terrain était vraiment dénudé. Cela signifie qu'avec les engrais que nous produisons, nous permettons la diver-

sification des cultures au sein même des exploitations. Certaines terres sont prédéfinies comme étant seulement appropriées à la culture du mil ou du sorgho, mais on se rend compte qu'après l'utilisation du compost, il est également possible de produire du maïs. Le compost organique joue un rôle de couvert végétal et apporte des nutriments et de l'azote, ce qui rend possible toutes ces cultures.

Le compost enrichi représente 60 % de vos ventes, comment le produisez-vous ?

Il est produit localement avec de la déjection animale, de la matière végétale, résidus de récolte ou déchets ménagers compostables, du phosphate naturel et des micro-organismes bénéfiques.

Contrairement aux paysans, nous enrichissons notre compost de micro-organismes, de trichoderma (champignons qui ont des enzymes et substances bioactives), et nous avons une technique de production plus courte, conservant alors mieux l'azote.

Même si nous formons aussi les paysans sur le terrain, ils disent qu'ils n'ont pas tous les éléments, et qu'il faut être éleveur pour avoir du fumier en quantité suffisante pour produire du compost.



Employés de l'entreprise Bioprotect en
périphérie de Ouagadougou © Bioprotect

Comment faites-vous pour rester compétitifs face aux intrants conventionnels ?

Comme ce sont des produits locaux, nous essayons d'étudier les marchés et de ne pas être plus chers que le conventionnel pour que les producteurs puissent s'habituer à nos produits. Donc la marge est vraiment très faible. Le prix de dix sacs de compost produits par Bioprotect est équivalent au prix d'un sac d'engrais chimique. Notre objectif actuel est d'inciter un maximum de producteurs à se fournir en bio-intrants. Lorsqu'un paysan dépense environ 115 000 FCFA par hectare en engrais chimique, il en dépensera 135 000 pour les bio-intrants. C'est pourquoi nous travaillons à réduire cette différence pour permettre aux producteurs d'utiliser nos produits.

Quels sont les leviers qui permettraient de valoriser votre activité ?

Davantage de communication autour de nos produits et des subventions seraient nécessaires pour que les producteurs puissent changer d'habitudes. Quand les agriculteurs bénéficient d'une offre du type « deux flacons pour le prix d'un », cela les aide à avoir confiance dans le produit et à revenir.

« Cette année, nous avons même dû refuser certaines commandes »

Les grands importateurs remportent toujours les marchés de l'État, qui sont des commandes très importantes. Nous, nous négocions pour obtenir 15 % des commandes de l'État (sans succès pour le moment) alors que notre activité permet d'assainir la ville, d'employer beaucoup de jeunes de façon permanente, et de sauver les terres agricoles. C'est important de le rappeler pour que cela soit mieux pris en compte dans les décisions politiques.

Actuellement, les grands défis sont l'espace, le matériel et la main-d'œuvre. Nous peinons à supporter de grosses commandes. L'avantage de notre localisation à Ouagadougou est l'accès à la matière première, mais nous ne pouvons pas nous agrandir et nous avons un problème d'eau.

Cette année, nous avons même dû refuser certaines commandes. Quand une commande de 100 tonnes arrive, il faut trouver de la main-d'œuvre rapidement, mais à certaines périodes, comme en saison pluvieuse, il n'y a pas beaucoup de candidats, alors qu'on paye au même niveau que les travaux de manutention et de construction. Tout dépend maintenant de la politique du gouvernement. À notre niveau, sur le terrain, nous avons travaillé dur pour gagner la confiance des producteurs.

Entretien réalisé par Emilie Langlade

05 ENCOURAGER LES JEUNES DU MONDE RURAL

PAGE 116 La formation des jeunes, levier indispensable pour une meilleure production agricole

PAGE 120 « Les jeunes Togolais sont prêts à prendre des risques pour entrer dans l'entrepreneuriat », entretien avec Délia Diabangouaya, Choco Togo

LA FORMATION DES JEUNES, LEVIER INDISPENSABLE POUR UNE MEILLEURE PRODUCTION AGRICOLE

Le secteur agricole est très peu professionnalisé en Afrique de l'Ouest. Les pratiques agricoles peuvent être améliorées afin de mieux faire face aux besoins alimentaires. De nombreuses initiatives proposent de nouvelles méthodes d'apprentissage correspondant aux attentes des jeunes ruraux. Les Maisons familiales rurales, par exemple, qui ont vu le jour en France dans les années 1930, ont été répliquées et adaptées aux contextes africains et forment aujourd'hui les jeunes ruraux à des pratiques agricoles productives, écologiques et rémunératrices¹.

« La plupart des agriculteurs au Togo pratiquent surtout la monoculture et ne savent plus produire sans intrants chimiques. Il est essentiel que les futurs agriculteurs dépassent cette vision d'une dépendance obligatoire aux produits phytosanitaires et aux engrais de synthèse, déclare Julien Komi Lokokpe, animateur du réseau des quatre Maisons familiales rurales du Togo (MFRT). Ces Maisons familiales rurales sont nées d'un constat simple : les jeunes ruraux représentent l'avenir de l'agriculture et sont des puissants vecteurs de changement pour asseoir des techniques agricoles plus durables au sein des exploitations familiales². »

Des formations polyvalentes et en alternance

Les formations en alternance mises en place par les MFR, de courte ou longue durée selon les profils des candidats,

associent la pratique à la théorie. Au Togo, des unités pédagogiques autour des productions avicole, maraîchère et céréalière sont organisées en plus de stages professionnels. « Chaque jeune dispose d'une parcelle dans l'exploitation de sa famille. Nous l'appelons champ d'alternance ou champ école. Après une année de formation, chacun reçoit un kit d'élevage et un kit cultural. Le premier est composé de dix poules, d'un coq, d'un abreuvoir, d'une mangeoire et d'un appui vétérinaire. Le second contient des semences de céréales et de légumineuses, nécessaires à la rotation culturale, et une demi-dose d'intrants chimiques.

L'apport chimique est complété par du compost et des déjections animales. Ces champs écoles permettent aussi aux familles de constater les bons résultats des pratiques enseignées aux jeunes », rappelle aussi l'animateur du réseau des MFR du Togo³



Jeunes en bordure d'une rizière au Bénin
© Rasca Production / Martin Demay

Diversification des offres de formation pour les femmes

Au Burkina Faso, les cursus des MFR intègrent des formations sur la commercialisation (conditionnement, recherche de marchés) auprès d'un public féminin. Les participantes à ces formations rencontrent d'autres femmes spécialisées dans la vente de céréales transformées. Cela permet de partager les expériences et de mieux comprendre les normes de qualité (spécifiques à chaque céréale), de reconnaître les signes de qualité des céréales brutes, mais aussi de mieux comprendre les conditions de stockage.

Pour Estelle Koïta, directrice des MFR du Burkina Faso : « Il est primordial de diversifier l'offre de formation et d'identifier des métiers porteurs et faciles à mener par tous, surtout par les femmes en milieu rural. La

transformation et la commercialisation des produits locaux sont des gisements d'emplois importants. D'autant que ces activités sont facilement conciliables avec les activités domestiques et participent à l'amélioration des conditions de vie de la famille en permettant l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, etc.)⁴. »

Le regroupement en coopératives, un modèle économique adapté à l'installation des jeunes ruraux

Si la formation est un enjeu crucial pour l'avenir des jeunes ruraux, ceux-ci se heurtent souvent à des freins à l'installation, tels que l'accès au foncier, au financement, au marché, mais aussi aux aléas climatiques⁵. Pour les MFR, le regroupement en coopératives peut faciliter l'accès au crédit et au marché, car les Institutions de micro-



Les jeunes de la coopérative Terre bénie au Togo en formation à la gestion financière © Terre bénie

d'infrastructures en milieu rural (électricité, routes, centres de santé, loisirs), la faible rémunération de l'activité agricole ou encore la place qui leur est accordée dans les organisations de producteurs⁹. »

Ibrahima Coulibaly, le Président du Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (Roppa) insiste : « L'Afrique de l'Ouest a un gros défi pour redonner envie à sa jeunesse d'être paysan. Le mot paysan est même devenu péjoratif. C'est cette représentation qu'il faut casser pour redonner de l'espoir à cette jeunesse que l'on peut très facilement former, qui peut faire des productions variées, durables et très rentables à condition d'être accompagnée et que le marché soit protégé. C'est nécessaire si on veut avoir une économie agricole et nationale solide⁹. »

Pour l'animateur des MFR du Togo, le regard sur le métier d'agriculteur évolue tout de même, notamment pour « le gouvernement togolais qui a compris l'opportunité d'emploi et d'insertion des jeunes que représente l'agriculture. Il met en place de gros programmes de formation pour faciliter leur installation. Le ministre de l'Agriculture a créé une Direction de la formation, de la diffusion des techniques et des organisations professionnelles agricoles (DFDTPA). En relation avec les organi-

sations de la société civile, cette Direction appuie depuis plus d'un an une stratégie de formation agricole et rurale. Les MFR togolaises ont été sollicitées pour élaborer cette stratégie et ont été identifiées comme centres de formation ». Pour Julien Komi Lokokpe, la vision de l'agriculture change. On constate que même des jeunes diplômés décident de se tourner vers l'entrepreneuriat agricole et on parle aussi de mettre en place une assurance maladie pour les agriculteurs¹⁰.

¹ Les Maisons familiales et rurales sont présentes aujourd'hui en Mauritanie, au Burkina Faso, au Togo, au Bénin, au Mali, au Sénégal, en Guinée-Conakry. ² Lokokpe K. (propos recueillis par Bureau C.), Au Togo : Revalorisation du métier d'agriculteur, 2015. ³ Ibid. ⁴ Koïta E. (propos recueillis par Basquin Fané H.), Au Burkina Faso : Développer l'aval des filières vivrières, 2017. ⁵ Bergès L. et Wampfler B., Comprendre le processus d'installation des jeunes en agriculture pour mieux l'accompagner, 2017. ⁶ Revalorisation du métier d'agriculteur..., ibid. ⁷ Ibid. ⁸ Rolland J-P, « La formation agricole et rurale des jeunes. Un enjeu crucial en Afrique », Afrique contemporaine, 2016. ⁹ Entretien Pafao avec Ibrahima Coulibaly (Roppa), 2022. ¹⁰ Revalorisation du métier d'agriculteur..., ibid.

finance (IMF) privilégient les groupes structurés⁶. « Nous négocions pour que les IMF accompagnent nos jeunes dans le lancement de leurs activités. Un fonds de garantie d'1 million de FCFA par MFR [environ 1 524 euros] a été mis en place auprès de deux IMF partenaires. Quatre jeunes regroupés en coopérative ont par exemple obtenu un crédit de 180 000 FCFA [environ 274 euros] pour acheter deux motopompes et emblaver un hectare dédié à la culture de tomates de contre-saison. Les IMF peuvent aller au-delà de nos garanties et même octroyer des crédits plus importants et en plus grand nombre à nos jeunes. Actuellement, sur quatre coopératives fonctionnelles, deux ont obtenu des crédits auprès d'IMF et ont pu les rembourser », raconte Julien Komi Lokokpe.

L'enjeu est aussi d'inciter à la « bancarisation » : la plupart des jeunes en milieu rural ne savent pas qu'ils peuvent se rendre dans une IMF et y ouvrir un compte bancaire, ce qui a un impact négatif sur leurs activités commerciales. Grâce à cet accompagnement vers les IMF, de plus en plus de stagiaires ouvrent des comptes⁷.

Changer le regard sur l'agriculture

L'agriculture reste mal considérée en Afrique de l'Ouest, et on assiste depuis des décennies à un désintérêt des jeunes ruraux pour le secteur. « Plusieurs facteurs expliquent cette désaffection : la faible reconnaissance du travail des jeunes, le difficile accès au foncier et aux moyens de production, l'absence de financement adapté, le manque



Lidwine Baloïtcha anime une formation © Cevad

Au Bénin, un centre de valorisation pour l'agriculture durable qui fait tache d'huile

Le Centre de valorisation pour l'agriculture durable, le Cevad, est une initiative privée, imaginée par un couple d'agronomes béninois passionnés par les valeurs, les pratiques et les techniques de l'agroécologie. Pour sa fondatrice, Lidwine Baloïtcha, l'objectif du centre est de promouvoir des pratiques agricoles durables, de sensibiliser et former les jeunes : « Cela a commencé à avoir un impact et à faire tache d'huile parmi les producteurs et même au niveau du gouvernement béninois, qui a impulsé la mise en place d'initiatives pour la transition agroécologique. Ça n'avait jamais existé auparavant. Jamais ! Vous savez qu'au Bénin, l'économie repose sur le coton, une culture de rente qui utilise des intrants chimiques de synthèse de manière abusive. Nous sommes parvenus à sensibiliser le gouvernement béninois. En un an, nous avons déjà formé plus de 330 producteurs et coopératives à l'agroécologie, et nous souhaitons devenir un grand centre où seront acquises beaucoup de connaissances en agroécologie et en gestion durable des terres et d'adaptation au changement climatique. Pour cela, nous avons besoin du soutien des partenaires techniques et financiers pour former encore plus de personnes. Ce n'est qu'ainsi que l'on pourra voir les effets sur le long terme. »

Entretien Pafao avec Lidwine Baloïtcha (Cevad) sur les pratiques agroécologiques au Bénin, 2022.



© DR

« LES JEUNES TOGOLAIS SONT PRÊTS A PRENDRE DES RISQUES POUR ENTRER DANS L'ENTREPRENEURIAT »

Togo en particulier. Se lancer dans le secteur de la transformation est vraiment une opportunité à saisir pour la jeunesse.

Vous distribuez vos produits au Togo mais aussi au Bénin, au Burkina Faso, au Mali, en Côte d'Ivoire, ainsi qu'en Europe, aux États-Unis et au Japon... Comment avez-vous eu l'idée, avec vos associés, de développer cette activité du chocolat en barre ?

Vous proposez une révolution : sortir de l'exportation d'une matière première pour la transformer sur place. Quelles ont été les difficultés au départ ?

Choco Togo est né grâce au projet Fair Young Sustainable Inclusive and Cooperative (initié par l'Union européenne) qui a formé soixante jeunes en entrepreneuriat au Togo en 2013. Six d'entre eux ont été sélectionnés pour être formés en chocolaterie traditionnelle et tourisme responsable en Italie, à Modica. Cela a été le moment clé. Nous avons compris que nous pouvions transformer du chocolat de façon traditionnelle pour avoir un chocolat appelé ciocco Modica. C'est un chocolat granuleux, qui ne fond pas, facile à produire et à conserver. Nous avons compris qu'il y avait une grande opportunité, pas seulement de création de valeur économique, mais aussi de valorisation de nos cultures et de nos ressources.

La première difficulté a été de mettre en place un processus de production ou diagramme de production. Nous avons commencé de façon traditionnelle avec les équipements les plus simples possible. Cela nous a pris pratiquement un an pour aboutir à un chocolat prêt à la vente.

Ensuite, il y a eu les questions de distribution : faire connaître le produit, trouver de la main-d'œuvre, mettre en place l'entreprise. Nous avons fait beaucoup de sensibilisation pour faire comprendre que le chocolat n'est pas qu'un produit de luxe. Nous disons que c'est un produit de chez nous, et qu'on devrait aussi profiter de ses vertus nutritionnelles. Au Togo, le chocolat nature 70 % et ceux à base d'ingrédients type arachide, gingembre, noix de coco, etc. sont ceux qui marchent le mieux. Le 60 % a aussi ses consommateurs. À l'international, nous vendons surtout du chocolat avec un pourcentage plus élevé, à partir de 70 jusqu'à 100 %, ou bien la fève de cacao, qu'elle soit torréfiée ou caramélisée.

La base même de notre entreprise, c'est de pouvoir améliorer les conditions de vie des producteurs. Pour cela, nous payons un complément de prix (un minimum de 500 FCFA par kilo) sur le prix fixé pour les producteurs locaux par la bourse du cacao à Londres. L'objectif de cette prime est d'aider les localités, au-delà des coopératives ou des producteurs, à améliorer les conditions socio-économiques. Nous déterminons avec les coopératives s'il y a un besoin d'école, de livres pour les enfants, de forages pour l'accès à l'eau, d'accès à l'électricité. Ces fonds sont prioritairement destinés aux besoins sociaux de la population et permettent que le cacao produit dans cette zone ait vraiment un impact sur les conditions de vie des producteurs, mais aussi de toute la communauté.

Il y a un engagement très fort de votre part pour que votre activité de transformation bénéficie vraiment au mieux-être et au mieux-vivre des agriculteurs. Est-ce une façon d'assurer la durabilité de votre entreprise ?

Oui, bien sûr, parce qu'ils sont à la base même de la production et de toute la filière. Si vous avez des cacaoculteurs épanouis dans leur travail, vous avez de meilleurs produits, et donc de meilleurs produits dérivés comme le chocolat.

Actuellement, les cacaoculteurs, ainsi que les plantes, les terrains, les plantations sont en vieillissement. La jeune génération n'est plus intéressée par cette culture parce qu'il n'y a pas de revenus suffisants et que le travail est difficile. Si on

Choco Togo est une jeune coopérative de transformation qui développe sur le terrain des leviers de la souveraineté alimentaire. La coopérative a obtenu en 2022 le soutien « Coup de pouce » du programme Pafao, afin d'acheter un terrain et de réaliser une étude technique pour la construction d'un nouveau site de production. Le terrain servira de garantie pour obtenir un financement bancaire et ainsi changer d'échelle.

Délia Diabangouaya, vous avez 31 ans et vous êtes co-fondatrice de Choco Togo, une coopérative qui, depuis 8 ans, produit et vend du chocolat bio et équitable. Votre expérience montre que la transformation alimentaire est un secteur dans lequel les jeunes diplômés peuvent créer de nouvelles opportunités. Est-ce que vous conseillez à ces jeunes de suivre votre voie ?

Tout à fait ! Aujourd'hui, je crois que les jeunes Togolais sont prêts à prendre des risques pour entrer dans l'entrepreneuriat. Beaucoup vont vers l'agroalimentaire, même s'il y a beaucoup de difficultés lorsqu'on se lance dans cette aventure. Il est important de rappeler que l'agroalimentaire reste un des piliers importants de la transformation économique de nos pays, et du

Entretien avec
Délia Diabangouaya,
co-fondatrice de Choco Togo

« Si on ne soutient pas la filière sur le long terme on n'aura plus personne pour cultiver ces terres. »

ne soutient pas la filière, si on ne soutient pas la production, sur le long terme nous n'aurons plus de cacao, ni de personnes pour cultiver ces terres.

Votre coopérative s'est d'abord lancée sur fonds propres, quelle a été votre stratégie pour ensuite faire grandir votre entreprise ?

Nous nous sommes développés étape par étape, en utilisant essentiellement les ressources que nous avons en interne. Nous avons dès le début, et encore aujourd'hui, reçu le soutien de l'association Enfant-Foot-Développement qui a permis de faire naître Choco Togo. Dans notre modèle, les ressources et ventes de départ sont réinvesties dans l'entreprise et dans des équipements de meilleure qualité. À chaque fois, nous avons essayé d'évoluer vers de meilleurs équipements et de meilleurs processus, vers de meilleurs locaux par exemple.

Vous avez obtenu le soutien « Coup de pouce » du programme Pafao. À quoi cette subvention va-t-elle servir ?

Elle nous donne l'opportunité de passer à une échelle supérieure. Lors de nos recherches de financement, nous avons été confrontés à plusieurs problèmes, notamment de garanties bancaires. Quand vous voulez obtenir un prêt, on vous demande la plupart du temps des garanties immobilières. Et comme nous nous sommes autofinancés, les fonds ont toujours été destinés à l'expansion et l'agrandissement de l'entreprise, donc il est difficile d'avoir une garantie pour les banques. Pour le Coup de pouce Pafao, nous avons postulé pour une demande

d'acquisition de terrain qui a deux objectifs : obtenir une garantie bancaire pour la recherche d'autres financements ou d'investissements, mais aussi, pour le court terme, construire des locaux adaptés à une production de masse et plus diversifiée encore.

Selon vous, qu'est-ce qui pourrait faciliter, dans le futur, ce montage d'entreprises à fort impact social dans le secteur de la transformation alimentaire ?

L'un des principaux problèmes est l'accès aux équipements et aux emballages. La population togolaise a comme point de référence les produits importés avec des emballages soignés, attractifs et attrayants. Mais les jeunes, lorsqu'ils débutent, n'ont malheureusement pas accès à ce type d'emballage et souffrent de cette comparaison. Les consommateurs diront que le produit est bon mais que l'emballage est à améliorer. Or, pour avoir ce type d'emballages, il faut faire de grosses commandes et avoir des fonds conséquents, ce que les jeunes n'ont pas au départ. Cela crée un cercle vicieux où les jeunes proposent de bons produits mais n'arrivent pas à les commercialiser. Et comme ils n'obtiennent pas de fonds, ils ne peuvent pas améliorer leurs produits...

Il faudrait vraiment améliorer l'accès au financement pour les jeunes et pour les jeunes femmes, mais aussi développer les formations, pour apprendre à tirer le meilleur des financements et des investissements et favoriser les commandes institutionnelles. Le soutien aux entreprises et aux jeunes entrepreneurs pourrait également être amélioré, à travers un accompagnement institutionnalisé, pour que les entrepreneurs qui sont déjà sur le terrain puissent aider et travailler avec les jeunes qui se lancent.

Notre plus grand souci réside dans la pérennité de nos entreprises. Nous avons la facilité aujourd'hui de créer des entreprises, de les mettre en place, mais il faut pouvoir les rendre pérennes, pour que dans dix, vingt, cinquante, cent ans, ces entreprises soient toujours en activité. C'est l'un de nos grands défis.

Entretien réalisé par Emilie Langlade

Espérance, une autre coopérative qui innove au Togo

La coopérative de jeunes (douze femmes et trois hommes) Espérance, implantée à Tchamba, au Togo, a fait le pari de valoriser la pomme de cajou, produit qui pourrissait dans la nature après la récolte des noix. Le Coup de pouce Pafao permettra de développer la transformation des pommes de cajou en jus Lélang, un jus énergétique obtenu à travers le pressage et le filtrage du fruit. Le projet de la coopérative est d'aménager le local de production, d'acheter du matériel de transport et des équipements, et de former les producteurs, notamment sur les pratiques agroécologiques (formation des producteurs à la production de biofertilisants et biopesticides, aux techniques d'agroforesterie et d'entretien écologique des plantations ainsi qu'à la mise en place de plantations pilotes expérimentales). La vision de la coopérative est de développer d'ici 2030 des initiatives de transformation agroalimentaire durable avec un impact environnemental positif grâce à la séquestration du carbone (via l'agroforesterie) et en valorisant les déchets de transformation des pommes et noix de cajou pour la production d'engrais organique.

« La vision de la coopérative est de développer d'ici 2030 des initiatives de transformation agroalimentaire durable avec un impact environnemental positif grâce à la séquestration du carbone »

Les jeunes de la coopérative Espérance produisent du jus à partir des pommes cajou et forment les paysans à l'agroforesterie (association de cultures et d'arbres : anacardes, mangues, néré, etc.) © DR



MOBILISER LES CAPITAUX VERS LES ACTIVITÉS PRODUCTIVES DES PME ET TPE DU SECTEUR AGRICOLE



06 INVESTIR



- PAGE 125** Mobiliser les capitaux vers les activités productives des PME et TPE du secteur agricole
- PAGE 128** « La rentabilité financière ne doit pas être la seule boussole », entretien avec Davide Forcella et Christoph Jungfleisch, spécialistes de la finance verte inclusive
- PAGE 130** L'éco, une monnaie souveraine pour booster le marché intérieur africain

Premières créatrices de richesses et de valeur ajoutée locale, les entreprises des filières agricoles et agroalimentaires ouest-africaines peinent à trouver des financements auprès des banques. Aujourd'hui, le secteur bancaire classique ouest-africain reste méfiant vis-à-vis du secteur agricole et s'en tient à une stratégie *no risk* en privilégiant les activités commerciales plutôt que les activités productives. Hormis pour certaines filières de rente (exportations), les exploitations familiales et les TPE et PME actives dans la transformation de produits agroalimentaires sont rarement éligibles à des financements¹.

Face à la faible intervention du système bancaire classique, les acteurs de la finance solidaire tentent d'accompagner la formalisation du secteur privé, clé pour le développement de l'Afrique. L'enjeu est de mettre en place de nouveaux outils pour accompagner les petites entreprises. Pour Jean-Marc Gravellini et Florian Léon, de la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (Ferd) : « Le faible accès au crédit s'explique non seulement par la faiblesse des entreprises africaines, qui ne remplissent pas toujours les nombreuses exigences requises pour accéder aux financements existants, mais aussi en raison d'une offre de financement inadaptée. Les banques et fonds d'investissement sont réticents à prêter aux PME en raison de leur difficulté à évaluer le risque réel porté par ces investissements et des coûts fixes importants qui rongent la rentabilité de ces prêts². »

Mieux adapter les prêts aux entrepreneurs

Pour Seynabou Dieng, la directrice de l'entreprise malienne de transformation agroalimentaire Maya, « l'agriculture est un secteur risqué, mais la transformation l'est encore plus, et les banques veulent des garanties en cas d'impayés. Souvent, la garantie correspond au montant du prêt : les banques vont demander la valeur d'une garantie, par exemple un titre foncier, une parcelle qui a la même valeur que le prêt. Dans ce cas, il n'y a pas d'intérêt à aller voir la banque, il vaut mieux vendre sa parcelle et utiliser l'argent. Ce système n'est vraiment pas adapté aux entrepreneurs locaux, surtout ceux qui évoluent dans l'agriculture ou dans la transformation agroalimentaire³ ».



Unité de transformation du riz au Burkina Faso © Production / Martin Demay
Ces unités n'ont souvent pas les capacités financières pour capter et stocker le riz afin de fonctionner tout au long de l'année.

preneurs individuels et des PME dont les besoins de financement sont devenus trop importants pour les institutions de microfinance traditionnelle, mais dont la structure entrepreneuriale reste encore considérée comme insuffisamment formelle par les banques commerciales⁵ ».

De nouveaux outils afin de pouvoir intervenir dans les chaînes de valeurs agroalimentaires locales

Pour répondre aux besoins des TPE et PME de l'agroalimentaire, on s'aperçoit qu'il est nécessaire d'inventer de nouvelles modalités d'intervention. Les acteurs de la solidarité internationale font face à deux options : intervenir directement auprès des entrepreneurs, ou bien passer par l'intermédiaire des institutions financières locales pour améliorer leur offre de service⁶.

Financer les projets par du crédit : en choisissant cette option, les investisseurs décident d'octroyer des crédits directement aux entrepreneurs. Il peut s'agir de crédits de petits montants pour financer les campagnes agricoles ou de crédits plus conséquents pour investir dans de nouveaux outils de production (usine, véhicule, équipement). Pour se distinguer des banques et réduire la contrainte sur les emprunteurs, les investisseurs solidaires essaient de limiter au maximum la prise de garantie. Cette option de financement est adoptée par la société Sidi (Solidarité internationale pour le développement et l'investissement) qui propose des crédits de campagne, et aussi des crédits à l'investissement, en complément d'un accompagnement technique. De la même façon, le programme « Accélération Sahel » d'Investisseurs et partenaires (I&P) octroie des prêts à taux zéro à des TPE et PME africaines tout en proposant un accompagnement technique.

Participer au capital des entreprises : les investisseurs choisissent de prendre des parts d'une entreprise pour en devenir actionnaire minoritaire. Cette option permet d'éviter celle qui consiste à prendre des garanties sur les actifs et d'accompagner l'entreprise sur le long terme. Au bout de quelques années d'accompagnement et de participation à la gouvernance des entreprises afin de

les structurer, les investisseurs entament un processus de sortie, et l'entreprise peut continuer à se développer de façon autonome. La société d'intérêt collectif Fadev fait de même avec les entreprises de transformation de produits locaux. Investisseurs et partenaires choisissent aussi cette option, à travers notamment des fonds locaux (au Burkina, Niger, Sénégal...), souvent en partenariat avec la Sidi, mais en privilégiant le soutien à des projets entrepreneuriaux pour lesquels il n'y a pas de concurrence avec le secteur informel ou bien pour lesquels il y a une forte création de valeur ajoutée.

« Pour répondre aux besoins des TPE et PME de l'agroalimentaire, on s'aperçoit qu'il est nécessaire d'inventer de nouvelles modalités d'intervention. »

Les institutions de microfinance (IMF) apparaissent depuis plusieurs années comme des acteurs incontournables du monde des affaires ouest-africain. Elles fournissent des services bancaires aux exclus des banques commerciales classiques : épargne, transfert d'argent et crédits. Les IMF présentent l'avantage d'être plus inclusives. Elles permettent l'accès au crédit à des populations plus vulnérables. Mais cette inclusivité présente des limites. Les taux d'intérêt restent élevés et le risque de surendettement des emprunteurs est grand. Si les IMF financent en grande majorité des activités génératrices de revenus, elles sont en revanche réticentes et frileuses sur le financement du secteur agricole (production ou transformation) : les produits financiers sont peu adaptés (durée, délais de remboursement) et les montants sont souvent trop faibles pour les PME du secteur agricole.

Komi Abitor, directeur général d'Entreprises territoriales et développement au Togo (ETD), participe au renforcement des filières agricoles locales en promouvant le modèle Esop (Entreprises de services et organisations de producteurs). Ce modèle, fondé sur une juste répartition de la valeur ajoutée entre tous les acteurs d'une même filière agroalimentaire, cherche à accéder à d'autres types de financements que ceux des IMF afin d'augmenter ses capacités de production. « Nous sommes à une étape où nous devons changer d'échelle pour consolider la pérennité des entreprises et celle des services assurés aux producteurs car la demande

augmente plus vite que nos capacités de production. Nous cherchons des investisseurs sociaux ou des crédits d'investissements à taux soutenable pour les entreprises, sur une durée allant entre sept et douze ans⁴. »

Entre les services des banques et la microfinance, il existe une zone relativement désertée que les acteurs de la finance solidaire identifient comme un *missing middle*, autrement dit un milieu manquant.

Le *missing middle* de la finance

Pour les chercheurs du Ferdi : « Les PME, qui ont des besoins de financement allant de quelques dizaines de milliers d'euros jusqu'à parfois plusieurs millions, ne sont prises en charge ni par les institutions de microfinance ni par les banques privées. Pour les banques commerciales ou fonds d'investissement, ce créneau des PME est peu attrayant. Les projets d'investissements sont de faible montant ce qui ne permet pas de couvrir les coûts fixes importants inhérents à l'activité bancaire (coût de sélection, de suivi des clients, couverture des charges de structure et constitution de provisions pour couvrir les risques). »

Face à cette situation, certaines IMF commencent à se spécialiser dans le financement de TPE/PME tels que Acep, Advans ou Cofina. On parle ici de mésofinance, qui permet de financer des « entre-

¹ CFSI, Quel appui financier aux filières agroalimentaires locales en Afrique de l'Ouest ? Un état des lieux, 2021. ² Gravelini J.-M. et Léon F., « Comment renforcer la contribution du secteur privé au développement africain en améliorant son financement ? », Ferdi, 2021. ³ Dieng S. (propos recueillis par Lugjiery C.), Au Mali : quelles opportunités d'entrepreneuriat dans la transformation des produits locaux ?, 2021. ⁴ Abitor K. (propos recueillis par Lugjiery C.), Au Togo : Un financement à inventer pour les PME agroalimentaires, 2021. ⁵ Groupe Cofina, « La mésofinance vue par Cofina ». ⁶ Quel appui financier aux filières agroalimentaires..., *ibid.*



Davide Forcella © DR

Entretien avec **Davide Forcella**, directeur de JuST Institute, chercheur associé au Centre for European Research in Microfinance (CERMi) et co-coordonateur du Green Inclusive and Climate Smart Finance Action Group au sein de la plateforme européenne pour la microfinance, et **Christoph Jungfleisch**, fondateur et PDG de YAPU Solutions.

« LA RENTABILITÉ FINANCIÈRE NE DOIT PAS ÊTRE LA SEULE BOUSSOLE »

On parle de « finance verte inclusive » pour désigner la prise en compte d'objectifs environnementaux dans la finance inclusive. De quoi s'agit-il ?

DF: Les institutions financières (IFs) ont du mal à appréhender le risque climatique et à financer le secteur agricole. Il s'agit de les accompagner dans le financement des exploitations familiales de petite taille. La rentabilité financière ne doit pas être la seule boussole pour l'octroi du crédit. L'impact social et la résilience climatique des petits exploitants agricoles sont aussi fondamentaux. Avec le JuST Institute nous travaillons avec les acteurs locaux au développement de meilleures pratiques agricoles, telles que la diversification des cultures ou l'agroforesterie, qui améliorent la productivité et préservent les écosystèmes. C'est aussi le cœur de métier de YAPU Solutions.

Quelles solutions apporte YAPU pour le financement des petits agriculteurs en Afrique de l'Ouest ?

CJ: On apporte aux IFs une méthodologie fondée sur « les bonnes pratiques agricoles », la gestion du risque climatique et l'impact sur la biodiversité et l'environnement. Pour cela nous avons développé un logiciel qui donne aux banques des outils pour intégrer ces aspects dans la gestion des crédits octroyés. La gestion des créances des IFs est souvent fondée sur des don-

nées de production et de revenu. Rien n'évalue les bonnes pratiques. Nos outils se concentrent sur les bénéficiaires pour les petits agriculteurs, essayent de mesurer l'impact et les résultats de chaque transaction de crédit.

Comment procédez-vous pour mettre en place cet appui technique ?

CJ: D'abord nous faisons une analyse de l'institution financière pour la situer par rapport à ses pratiques d'octroi de crédits. Ensuite, nous développons un schéma d'intervention qui répond aux questions suivantes : Comment l'institution peut améliorer la collecte et la gestion de l'information pour faire du crédit agricole ? Comment inclure la gestion des risques productif, climatique et environnemental ? L'accent est mis sur l'adaptation des produits financiers aux petits agriculteurs. Pour leur créer un écosystème résilient, nous agissons sur toute la chaîne de valeur. Ainsi les IFs doivent nouer des liens avec les fournisseurs de semences et d'engrais mais aussi, avec les futurs clients des producteurs. Elles doivent aussi se connecter aux centres de formation qui enseignent des pratiques agricoles alternatives.

Quel est le plus gros défi ?

CJ: On essaye de faire comprendre aux IFs les enjeux des petits exploitants afin qu'elles puissent mieux ajuster les financements qu'elles leur proposent. Nous avons créé des indicateurs pour évaluer les pratiques des agriculteurs. Les agents de crédit peuvent s'appuyer dessus pour évaluer le niveau de mise en œuvre de ces pratiques lors de la demande de financement. Souvent, les IFs ne savent pas précisément ce qu'elles financent. On leur explique aussi que dans ce secteur il faut du temps pour observer des résultats. Par exemple, la transition vers l'agroforesterie demande au moins 3 000 euros d'investissement sur trois ans. Si l'IF n'octroie qu'un financement de 1 000 euros pendant un an, la transition sera sous financée. Elle doit donc adapter ses produits ou bien en créer de nouveaux pour répondre aux besoins spécifiques des producteurs agricoles. La partie la plus compliquée, est la traduction de tout cela vers un langage financier. Et inversement, de traduire le vocabulaire financier pour le rendre ac-

cessible aux organisations paysannes ou aux acteurs des chaînes de valeur agricole. Tout ce travail de traduction et de gestion du partenariat est fondamental. Le JuST Institute a été fondé pour mettre à l'échelle de telles interventions.

Quelles sont les prochaines étapes ?

DF: Le JuST Institute, organisation sans but lucratif, a lancé en 2023 deux projets dans cinq pays en collaboration avec le Fonds pour l'environnement mondial (Fem), le Fonds international de développement agricole (Fida), la BNP Paribas et la Fondation Grameen Crédit Agricole. Quatre de ces pays se trouvent en Afrique : le Bénin, le Maroc, le Sénégal et la Zambie. Ces projets visent à piloter une « taxonomie »¹ (classification des activités) améliorée pour certifier l'adaptation au changement climatique et conservation de la biodiversité des portefeuilles des institutions qui financent les petits exploitants agricoles. Ils proposent des prêts à taux d'intérêt réduit, et des solutions de fonds mixtes publics-privés aux IFs qui s'engagent dans cette démarche. YAPU agit en tant que fournisseur de technologie pour ces projets pilotes. Le JuST Institute travaille avec d'autres partenaires pour étendre leur portée. Notre objectif est de fournir ces services de manière continue dans le monde entier, de proposer une formation continue et d'augmenter nos membres. Si un petit exploitant s'adapte au changement climatique, où qu'il soit, il devrait avoir accès à plus de soutiens financiers et cela dans les conditions les plus favorables.

Entretien réalisé par Charles Lugiery

¹ La taxonomie européenne est une classification standardisée des activités économiques contribuant substantiellement à la réalisation d'objectifs environnementaux selon des critères scientifiques. A partir de 2023, les grandes entreprises et institutions financières doivent publier l'alignement de leurs activités à la taxonomie.

L'ÉCO, UNE MONNAIE SOUVERAINE POUR BOOSTER LE MARCHÉ INTÉRIEUR AFRICAIN

« Tant que vous n'avez pas de réforme du système monétaire et financier, il y a peu de chances de financer l'agriculture »

par Kako Nubukpo

L'économiste togolais Kako Nubukpo est commissaire à l'agriculture, aux ressources en eau et à l'environnement au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Il prône une monnaie commune, l'éco, pour remplacer le franc CFA dans les quinze États membres de la Cedeao. Son principal avantage sur un marché intérieur de 350 millions d'habitants : réduire les coûts de transaction, favoriser l'investissement et créer un marché intérieur plus dynamique.

« Cela fait vingt ans que je me bats contre la monnaie CFA, car cette monnaie accompagne plutôt l'érosion des richesses et des capitaux des pays de la zone franc vers les pays de la zone euro. C'est un véhicule financier qui alimente l'extraversion réelle des économies, alors qu'il nous faut un système financier qui finance les petits agriculteurs. Pour le moment, quand on ouvre les vannes du crédit, elles alimentent les importations de biens et de services. Et les importations sont elles-mêmes payées par les devises. Quand vous n'en avez pas suffisamment, vous devez dévaluer votre monnaie par rapport à l'euro, puisqu'on est

en taux de change fixe avec lui. Mais la classe moyenne urbaine ne supporte absolument pas de risque de dévaluation du CFA puisque c'est elle qui est connectée à la mondialisation, pas le secteur rural ! Tant que vous n'avez pas de réforme du système monétaire et financier, il y a peu de chances de financer l'agriculture. Et quand je dis réforme, cela veut dire se déconnecter de l'euro. Mais les chefs d'État ont reporté à 2027 la discussion sur l'éco. On voit bien que c'est une autre de nos difficultés.

La situation actuelle en Afrique est compliquée : tout est urgent, mais les acteurs du changement ne sont pas suffisamment nombreux pour que celui-ci aille vite. De ce point de vue, je trouve que la réforme monétaire et financière est intéressante, la population africaine se composant d'1 milliard 300 millions de personnes, pour la plupart jeunes, en forte demande d'éducation, de formation, d'alimentation, de santé. Le système économique doit se rendre compte que le tracteur de la croissance est cette démographie dynamique. L'enjeu repose donc sur la transition d'un système monétaire extraverti vers un système monétaire qui va financer l'émergence via le marché intérieur. Un travail volontariste important est à faire, mais les forces mêmes du marché vont de plus en plus inciter les banquiers africains à s'intéresser aux marchés intérieurs. »

Le Franc CFA est émis par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), ici son siège de Bamako pour le Mali. La Banque de France et le Trésor public français y jouent un rôle discret mais essentiel.
©Sentex64



Le franc CFA, un système de taux de change fixe à l'euro qui favorise surtout les importations

Depuis les accords de Bretton Woods de 1945, le franc CFA est la monnaie commune de la zone franc. Cette zone comprend quatorze pays répartis au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) auxquels s'ajoutent les Comores.

Près de 155 millions de personnes utilisent le franc CFA.

Le franc CFA est arrimé à l'euro selon une parité fixe décidée par la France. En contrepartie, les pays de la zone CFA ont l'obligation de déposer 50 % de leurs réserves de change au Trésor français. C'est aussi en France que sont imprimés les billets de francs CFA.

Comme le franc CFA est indexé sur l'euro, il n'y a pas de brusque dévaluation possible, le FCFA est une monnaie stable et forte, qui facilite les importations. En revanche, les pays de la zone franc sont pénalisés pour les exportations, puisque les produits africains perdent de leur compétitivité sur les marchés internationaux.

Alors que la consommation interne est devenue la plus importante composante de la croissance en Afrique de l'Ouest, la politique des taux fixes à l'euro est de plus en plus remise en cause, puisqu'elle n'a pas favorisé jusqu'ici une dynamique de commerce inter-régional.

Cantener A., « Comprendre le franc CFA en quatre questions », rfi.fr, 2017.



INITIATIVES LOCALES DES EXEMPLES DE FILIÈRES AGROÉCOLOGIQUES QUI SE DÉVELOPPENT

Point de vente de La Saisonnière, association de maraîchage biologique de Ouagadougou. Sophie Salamata Sedgho, sa présidente, défend une vision du bio accessible à tous © La Saisonnière

L'agroécologie ne consiste pas uniquement à prendre soin du sol, de la plante, de l'animal ou de l'être humain, elle prend aussi en compte l'ensemble des éléments de l'écosystème et des systèmes sociaux et veille à la qualité de leurs interrelations.

Elle n'est donc pas un modèle en tant que tel mais une approche globale pour des solutions locales qui (ré)-concilient agriculture, écologie, productivité, activité humaine et biodiversité. Le modèle ancien descendant de vulgarisation des pratiques pensées par les agronomes ne fonctionne plus. La création participative de connaissances et solutions est indispensable.

Les programmes Pafao et Jafowa, en association avec le Roppa, ont donc souhaité vous présenter des initia-

tives agroécologiques rémunératrices toutes adaptées à leur terroirs, filières et contextes. Car, malgré un contexte économique et politique globalement défavorable, les paysannes et les paysans développent des pratiques durables qui constituent des solutions porteuses d'espoir.

Les changements de pratiques nécessitent que les producteurs puissent faire des calculs et des comparaisons. Comme les pratiques agroécologiques impliquent d'accepter d'obtenir des résultats à moyen terme, le producteur doit sécuriser une partie de sa production (autosuffisance alimentaire) et être sûr de conserver les terres restaurées. Aussi, l'augmentation de la main d'œuvre nécessaire représente un coût. Tout changement représente donc un risque, d'autant mieux supporté que le marché valorise le caractère agroécologique du produit. La juste rémunération des efforts consentis est facilitée quand il s'agit de :

01

Maraîchage à proximité ou dans les grandes villes

(car les effets des pesticides sur les fruits et légumes sont de plus en plus dévastateurs et connus)

Exemple 1 :

La sauvegarde des périmètres maraîchers de Ouagadougou (p.136)

Exemple 2 :

La préservation de l'écosystème des Niayes (p.138)

Exemple 3 :

La lutte contre une plante invasive du lac Nokoué au Sud-Bénin (p.140)

02

Produits du terroir

(plébiscités par les consommateurs qui consentent à rémunérer leur qualité)

Exemple 4 :

Le riz « Misseli » de la région des Cascades dans l'Ouest du Burkina Faso (p.142)

Exemple 5 :

L'huile rouge des palmeraies sauvages de Guinée Bissau (p.144)

Exemple 6 :

La pintade ou « Or Gris des Savanes » au Nord du Togo (p.146)

03

Filières d'exportation qui se diversifient sur le marché local

(car les coûts de la transition vers les pratiques durables peuvent être absorbés par les marges à l'export)

Exemple 7 :

Le filière sésame du Sénégal pour la préparation de galettes, huile, gâteaux (p.148)

Exemple 8 :

La mangue bio de l'Ouest du Burkina Faso et ses cultures associées (bissap, haricots, pois de terre) (p.150)

04

Filière oignon

(pour la meilleure conservation de l'oignon agroécologique et sa vente au-delà de la période de récolte)

Exemple 9 :

L'oignon des bords du lac Bam au Burkina Faso (p.152)



Catégorie maraîchage péri-urbain
Association La Saisonnière

LA SAUVEGARDE DES PÉRIMÈTRES MARAÎCHERS AU CŒUR DE OUAGADOUGOU

L'association La Saisonnière existe depuis 2003 et regroupe 145 femmes sur trois sites de production agroécologique dans Ouagadougou (2 hectares au total). Elle accompagne aussi 200 maraîchères sur quatre autres sites. Cinq des sept sites sont certifiés bio SPG. La Saisonnière propose des actions de sensibilisation, de formation, de suivi post formation et d'appui à la production agroécologique.

Problèmes de départ

01

Problèmes de santé des maraîchères et des riverains à cause de l'utilisation abusive de pesticides chimiques, d'urée et d'engrais NPK. Les maraîchères risquaient de perdre leurs terrains car ils sont situés à proximité immédiate des habitations.

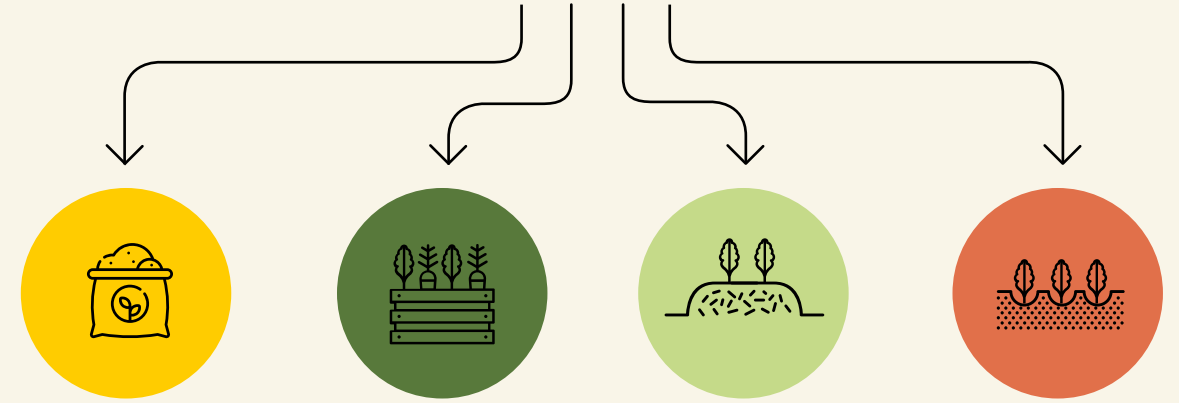
02

Détérioration de la fertilité des sols.

03

Cas fréquents de graves intoxications chez les consommateurs du fait de l'utilisation abusive d'intrants chimiques.

Solutions qui fonctionnent avec effet domino



L'autoproduction des biointrants et des biofertilisants. Elle rend les maraîchères autonomes : utilisation de bokashi (fumure organique obtenue à partir des déchets des ménages) et de piole (ou toukguili), un biopesticide.

Les systèmes de planches surélevées pour retenir l'eau d'arrosage et prévenir les dégâts provoqués par les fortes pluies.

Les buttes « sandwich » pour retenir les nutriments des sols (deux ans sans fertilisation).

Le zaï pour la culture du maïs et du gombo qui permet de retenir l'eau.

Profils des producteurs ayant adopté les pratiques

- Les femmes (145) bénéficient de l'accompagnement de La Saisonnière car elles sont plus engagées pour changer les pratiques. Portant souvent un bébé sur leur dos quand elles travaillent dans les périmètres maraîchers, ce sont aussi elles qui cuisinent. Elles se sentent davantage responsables de la santé de la famille.
- Les hommes font généralement du bokashi pour réduire l'utilisation d'urée mais, portant la responsabilité du grenier familial, il leur est plus difficile d'attendre les résultats de la restauration des sols.

Bénéfices

- Plébiscite des médecins (qui envoient leurs patients) et des consommateurs (qui apprécient le goût des produits).
- Filière rentable : économies sur l'achat d'intrants et la bonne réputation permet la vente directe en bordure des champs, dans le voisinage et aux grossistes.
- Des légumes pas beaucoup plus chers que les légumes conventionnels (+15 % alors que d'autres doublent les prix) car la présidente défend le droit à une nourriture saine pour tous.

Perspectives

- Étoffer la demande pour développer la filière et diminuer les coûts de production et de distribution grâce aux économies d'échelle.



Catégorie maraîchage péri-urbain

Association des Unions Maraîchères des Niayes (AUMN)

LA PRÉSERVATION DE L'ÉCOSYSTÈME DES NIAYES, 1^{RE} ZONE MARAÎCHÈRE DU SÉNÉGAL

L'AUMN regroupe 22 Unions maraîchères (22 000 personnes). 60 % des fruits et légumes cultivés au Sénégal proviennent des Niayes, la bande côtière qui va de Dakar à Saint-Louis. Le climat y est propice au maraîchage, mais l'écosystème particulièrement fragile.

Problèmes de départ

01

Contamination des nappes d'eau, dégradation et acidification des sols liées à la forte utilisation d'engrais et de pesticides chimiques par les maraîchers. L'AUMN a mené une étude environnementale qui a établi la nécessité de restaurer les ressources naturelles pour préserver le métier de maraîcher dans les Niayes.

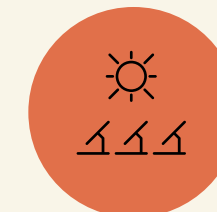
02

L'augmentation du prix du gasoil (nécessaire pour les pompes à eau) réduit la compétitivité des prix des légumes.

Solutions qui fonctionnent avec effet domino



300 à 400 producteurs épandent de l'engrais organique et 10 % d'entre eux le produisent eux-mêmes. Les autres achètent des engrais organiques manufacturés.



Plus de 200 producteurs ont eu accès à des pompes solaires et à un système d'irrigation économe grâce à un partenariat avec la société Ibriz et le Crédit mutuel du Sénégal.

Éléments de contexte qui ont favorisé la diffusion

- La hausse des prix et la rareté des engrais conventionnels liées à la guerre russo-ukrainienne ont favorisé l'adoption de la fumure organique.
- La hausse des prix des produits importés (l'oignon importé a augmenté de 50 %).
- Depuis 2021, l'État sénégalais consacre 10 % du budget engrais aux engrais organiques, soit plus d'un milliard de FCFA/an.

Bénéfices

- Environnement sain et amélioration de la santé des producteurs.
- Augmentation du taux de conservation de l'oignon.
- Le caractère agroécologique est un argument commercial face à la concurrence de l'oignon hollandais. L'AUMN co-construit des cahiers des charges avec des grandes surfaces pour qu'ils intègrent l'oignon agroécologique dans leurs rayons dédiés, où il se vend plus cher.
- Utilisation de pompes solaires qui divisent par quatre les frais de carburant des producteurs.

Perspectives

- Le plaidoyer de l'AUMN et de ses partenaires demande à l'État de consacrer aux engrais organiques, d'ici 2030, 100 % de son budget dédié aux engrais.
- Augmenter et améliorer les capacités de stockage pour allonger la période de disponibilité de l'oignon sénégalais.



Catégorie maraîchage péri-urbain
Aced-Bénin

LA LUTTE CONTRE UNE PLANTE INVASIVE DU LAC NOKOUÉ AU SUD-BÉNIN

Aced-Bénin a lancé dans la commune de Sô-Ava une initiative valorisant la jacinthe d'eau, plante invasive qui prolifère à la surface de la rivière Sô et du lac Nokoué. La plante est séchée pour produire du compost destiné aux maraîchers.

Problèmes de départ

01

Problèmes de navigation sur la rivière Sô et le lac Nokoué.

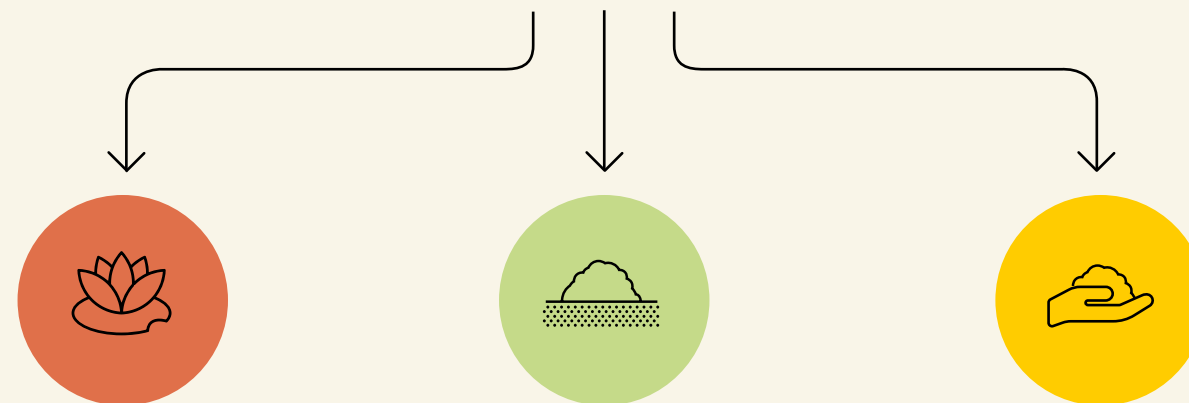
02

Déséquilibre de l'écosystème aquatique (épuisement du dioxygène présent dans l'eau, limitant le développement des ressources halieutiques).

03

Émissions de dioxyde de carbone et de méthane, deux puissants gaz à effet de serre, lors de la décomposition naturelle de la jacinthe d'eau.

Solutions qui fonctionnent avec effet domino



Utilisation de matières premières gratuites et disponibles dans les zones de production (jacinthe, déjections animales, cendres, résidus de récoltes).

Technique de compostage à même le sol, peu énergivore et non chronophage.

Définition claire des doses optimales à utiliser pour chaque culture.

Éléments de contexte qui ont favorisé cette réussite

- La disponibilité des matières premières, qui assure la pérennité de l'activité. Le ramassage de la jacinthe a de nombreux impacts bénéfiques : maintien des activités de pêche grâce à la conservation du milieu aquatique, réduction des émissions de gaz à effet de serre, facilitation de la navigation.
- La capacité d'accompagnement d'Aced sur la zone.

Bénéfices pour la filière maraîchère

- Amélioration de la qualité des sols et de leurs capacités de rétention d'eau. Cela garantit une meilleure résilience face aux sécheresses.
- Réduction de l'exposition (des consommateurs et producteurs) aux intrants de synthèse et amélioration de la qualité des produits (d'après les consommateurs).
- Augmentation des rendements de 120 % pour l'amarante, 42 % pour la tomate et 162 % pour le piment.
- Meilleure conservation des produits biologiques par rapport aux conventionnels, ce qui permet d'écouler les récoltes plus longtemps.
- Réduction des coûts de transport vers les lieux de commercialisation grâce à la vente groupée via la *start up* Agrikoo.

Perspectives

- Étendre cette dynamique au-delà des 150 maraîchers déjà impliqués. Capitaliser les résultats de l'expérience pour d'autres acteurs béninois et internationaux (Burkina Faso et Centrafrique intéressés).



Catégorie filière de produits du terroir

Association Munyu des femmes, membre de la Fédération nationale des organisations paysannes (Fenop).

LE RIZ « MISSELI » DE LA RÉGION DES CASCADES DANS L'OUEST DU BURKINA FASO

L'association Munyu des femmes existe depuis 1992. Elle comprend 205 organisations féminines soit environ 10 000 membres. Dans le cadre du projet Jafowa (Joint Action for Farmers' organisations in West Africa), 200 maraîchères ont été formées en agroécologie afin d'accroître leurs revenus et favoriser la diffusion de pratiques agricoles durables dans plusieurs villages des communes de Banfora, Tiéfora, et Niangoloko.

Problèmes de départ

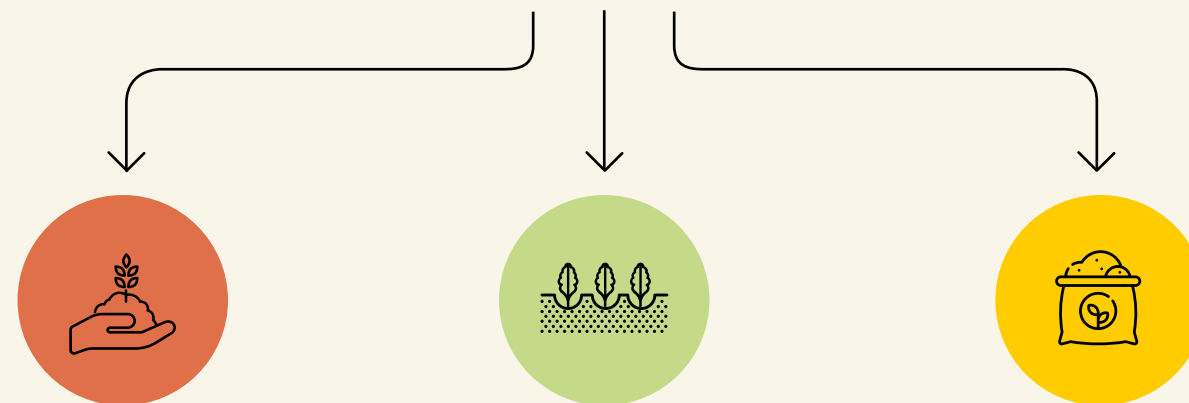
01

Les femmes ont des parcelles individuelles très petites, d'où la nécessité d'y pratiquer une agriculture intensive.

02

La variété locale de riz « Misseli » a tendance à disparaître au profit de variétés améliorées par la recherche.

Solutions qui fonctionnent avec effet domino



Mise en place de pépinières pour les plants de la variété « Misseli »

Préparation des semis avec un plant par poquet et respect des écartements

Amendement aux biofertilisants (compost, engrais liquide)

Système de riziculture intensive (SRI)

Éléments de contexte qui ont favorisé cette réussite

- Mise en place d'une unité de production d'intrants biologiques grâce au partenariat avec la société Bioprotect, fabricant de biofertilisants et de biopesticides. Les techniques de production enseignées et l'efficacité des produits qui en résultent ont fait l'objet de recherches scientifiques et se prêtent volontiers au contrôle qualité.
- Les Burkinabés de la région des Cascades montrent une préférence pour le riz local, surtout lorsqu'il est agroécologique.

Impacts positifs

- Grâce au SRI : réalisation d'économies sur les semences, les plants repiqués sont plus résistants aux inondations, amélioration du rendement moyen par rapport à la production conventionnelle.
- L'utilisation du compost augmente la résistance des plants face aux poches de sécheresse.
- L'engrais liquide corrige les apports en nutriments en cas de lessivages.

Perspectives

- Face à la demande, le Conseil National de l'Agriculture Biologique au Burkina Faso (CnaBio) a manifesté son intérêt de commercialiser le riz de l'association Munyu.



Catégorie filière de produits du terroir

Grdr Migration-Citoyenneté-Développement / Fédération N'wo Balolam

L'HUILE ROUGE DES PALMERAIES SAUVAGES DE GUINÉE-BISSAU

La Fédération N'wo Balolam, rassemblant 25 groupements de femmes, valorise l'huile rouge, huile de palme emblématique de la région de Cacheu, et instaure des pratiques de protection des palmiers à huile sauvages qui poussent dans les vergers d'anacardes. Cette opportunité limite l'activité de production de charbon de bois, responsable avec la monoculture d'anacarde de la déforestation très pratiquée dans la région.

Problèmes de départ

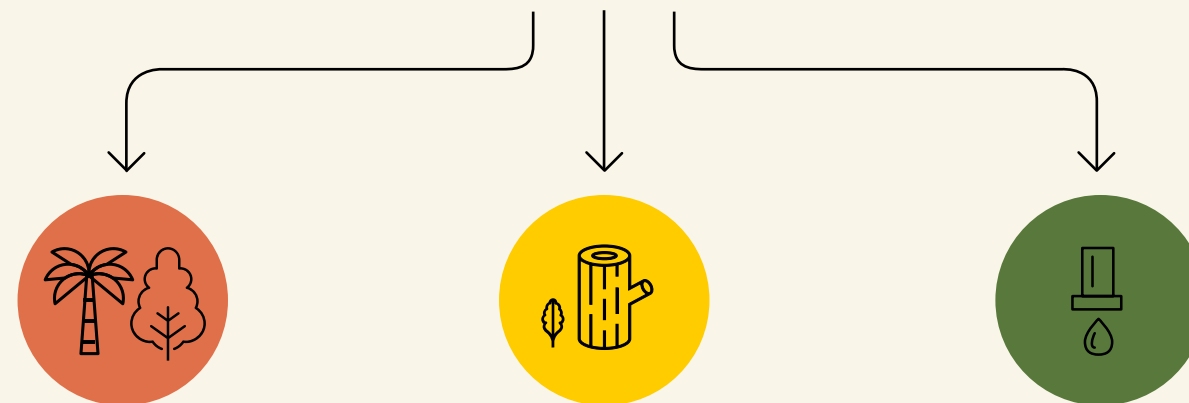
01

La monoculture d'anacardes en Guinée-Bissau, première ressource de devises du pays, entraîne une forte déforestation et décourage la production agricole.

02

Le palmier à huile sauvage, dont on extrait une huile rouge de qualité, est menacé par l'expansion de l'anacarde.

Solutions qui fonctionnent avec effet domino



Association culturelle du palmier à huile et de l'anacardier.

Régénération naturelle assistée (technique agroforestière qui consiste à protéger, gérer ou entretenir les semis et repousses naturels que produisent les souches d'arbres et d'arbustes dans les champs).

Utilisation de machines à presse fabriquées localement et adaptées au mode de transformation qui réduisent les pertes, la consommation d'eau et de bois, et augmentent les rendements de 50 %.

Éléments de contexte qui ont favorisé la diffusion

- La mise en place de cadres de concertation élargis dans les sites de production a créé des synergies dans les différents villages et une harmonisation des mesures de protection environnementale. Cela a limité les tensions autour de l'exploitation des palmiers.
- Faire des femmes les porte-voix des messages de protection des espaces forestiers a facilité la sensibilisation de leurs maris (pour la majorité propriétaires de champs d'anacardes) aux enjeux environnementaux.

Bénéfices

- L'huile de palme de Cacheu est un produit reconnu pour sa qualité. Elle connaît une demande importante dans la région, auprès de la diaspora et dans les pays transfrontaliers (point de vente à Ziguinchor, Sénégal).
- Grâce à sa qualité, l'huile se vend 50 % plus cher que l'huile de palme issue d'autres pays (Sierra Leone, Guinée) et cette mise en valeur incite à la protection des espaces forestiers.
- La création d'emplois limite les départs dans une zone à forte tendance migratoire.
- L'augmentation des revenus des femmes finance les frais de scolarité des enfants et l'achat de produits divers pour l'alimentation des ménages.

Perspectives

- Le palmier à huile est la source de nombreux autres produits (vin, balais, sauce graine, etc.) Le développement de la filière de l'huile rouge contribue à réduire la dépendance au marché d'anacarde.



Catégorie filière de produits du terroir

Elevages sans frontières, en partenariat avec Elevages et Solidarités des familles au Togo (ESFT) et l'Organisation Régionale pour la Promotion Sociale et Agricole (Orepsa)

LA PINTADE « OR GRIS DES SAVANES » AU NORD DU TOGO

La valorisation de la production locale de pintades « Or Gris des Savanes » soutient l'intégration de pratiques agroécologiques pour une meilleure complémentarité entre les élevages et les cultures. L'objectif est de donner durablement accès à tous les consommateurs à des produits carnés de qualité.

Problèmes de départ

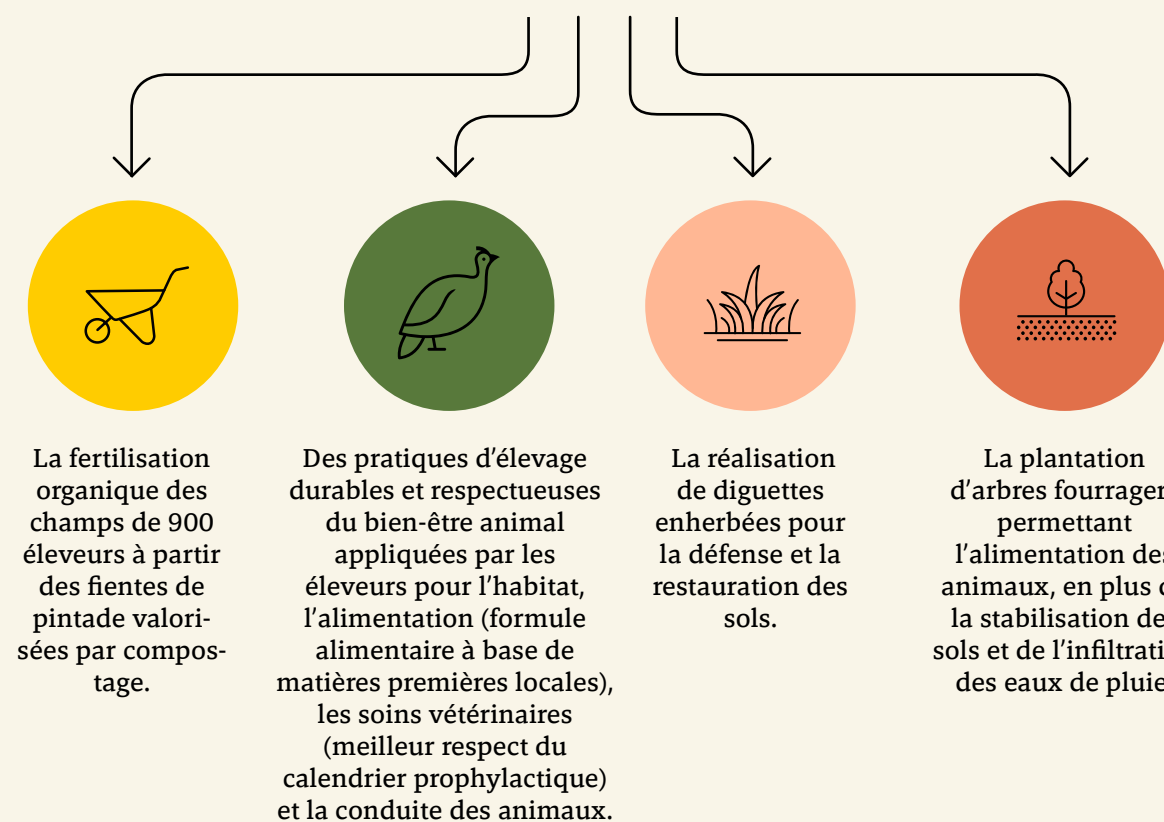
01

L'intensification des activités humaines et les changements climatiques nuisent au maintien de la biodiversité et du potentiel agricole du Nord Togo : les sols s'érodent, s'appauvrissent et se chargent en substances nocives, avec pour conséquence la mise en péril de la sécurité alimentaire dans le pays.

02

L'État mise sur l'importation de produits carnés de seconde qualité aux risques sanitaires plus prononcés.

Solutions qui fonctionnent avec effet domino



Éléments de contexte qui ont favorisé la diffusion des pratiques

- La mise en place de dispositifs de sensibilisation et de formation endogènes et participatifs comme des champs (25) et des élevages écoles (60).
- La réalisation de supports de formation adaptés aux publics cibles (livret imagé et boîte à images).
- La mobilisation d'acteurs locaux aidant à la sensibilisation et à la formation (recherche publique et vétérinaires) et la diffusion d'émissions radio.

Bénéfices

- Cadre de vie amélioré pour les hommes et les animaux (ombre, sols, végétation).
- Consommation facilitée des pintades et de leurs œufs par les familles d'éleveurs.
- Réduction des coûts de l'aliment bétail grâce à la production de formules alimentaires locales et la valorisation de la biomasse sortie des champs.
- Surface cultivable augmentée grâce à la récupération des sols (+ 10 ha) et rendements agricoles multipliés par deux.
- Mortalité animale diminuée, notamment pour les pintadeaux (de 80 à 40 %).

Perspectives

- La démultiplication des formations et la mise en place d'unités économiques en soutien à l'élevage (provenderie, kiosque d'abattage/de transformation, unités de fabrication et de dépôt-vente pour le matériel d'élevage).



Catégorie filière mixte export/marché local
Fédération nationale des producteurs de sésame (Fenprose)

LA FILIÈRE SÉSAME DU SÉNÉGAL POUR LA PRÉPARATION DE GALETTES, HUILE, GÂTEAUX

Produit très demandé sur les marchés internationaux, le sésame est une culture encouragée par l'État sénégalais, notamment du fait de son faible coût de production. À côté des exportations, les graines sont aussi vendues sur les marchés locaux pour être transformées en huile, gâteaux, pommade, savon et pâte à tartiner.

La Fenprose est une faïtière qui regroupe quatorze organisations paysannes productrices de sésame. Quatre d'entre elles, regroupant 400 producteurs, ont été formées à l'agroécologie.

Problèmes de départ

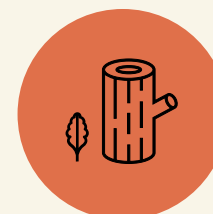
01

Le débouché d'exportation a donné aux producteurs de sésame un accès facilité aux intrants chimiques : les sols sont dégradés.

02

Les agriculteurs doivent faire face à un déficit hydrique et aux effets du changement climatique.

Solutions qui fonctionnent avec effet domino



Rotations et associations culturales, adoption de la Régénération naturelle assistée (RNA).



Fertilisation organique.



Adoption de semences à haut rendement, résistantes au changement climatique.

Éléments de contexte qui ont favorisé la réussite du projet

- Le sésame est cultivé sur des surfaces restreintes et les matières sèches nécessaires à la production de compost sont bien disponibles dans les quatre zones concernées (élevage).
- L'augmentation du prix des engrais chimiques en 2022 : de 12 à 13 000 FCFA à 25 000 FCFA.
- Le système d'information de marché N'Kalo qui permet aux producteurs de suivre le prix du sésame conventionnel.

Impacts positifs

- Meilleure résilience des cultures face au changement climatique et diffusion de variétés à haut rendement.
- Désormais, près de 30 % du sésame produits par les membres de la Fenprose est biologique
- La Fenprose est devenue membre de la Fenab (Fédération nationale pour l'agriculture biologique), elle est reconnue comme un acteur de la transition au Sénégal.
- La Fenprose commercialise son sésame bio plus cher que le sésame conventionnel sur les marchés locaux : les producteurs appliquent un surcoût de 100 à 200 FCFA par kilo. L'interconnaissance permet la confiance de la qualité bio du produit sans certification.

Perspectives

- Des pourparlers sont en cours pour l'exportation du sésame bio. Néanmoins, le coût de la certification constitue à ce stade un frein.



© DR

Catégorie filière mixte export/marché local

L'Union des sociétés coopératives des producteurs de mangue biologique et équitable de la région des Hauts Bassins (Upromabio/HBS)

LA MANGUE BIO DE L'OUEST DU BURKINA FASO ET SES CULTURES ASSOCIÉES (BISSAP, HARICOTS, POIS DE TERRE)

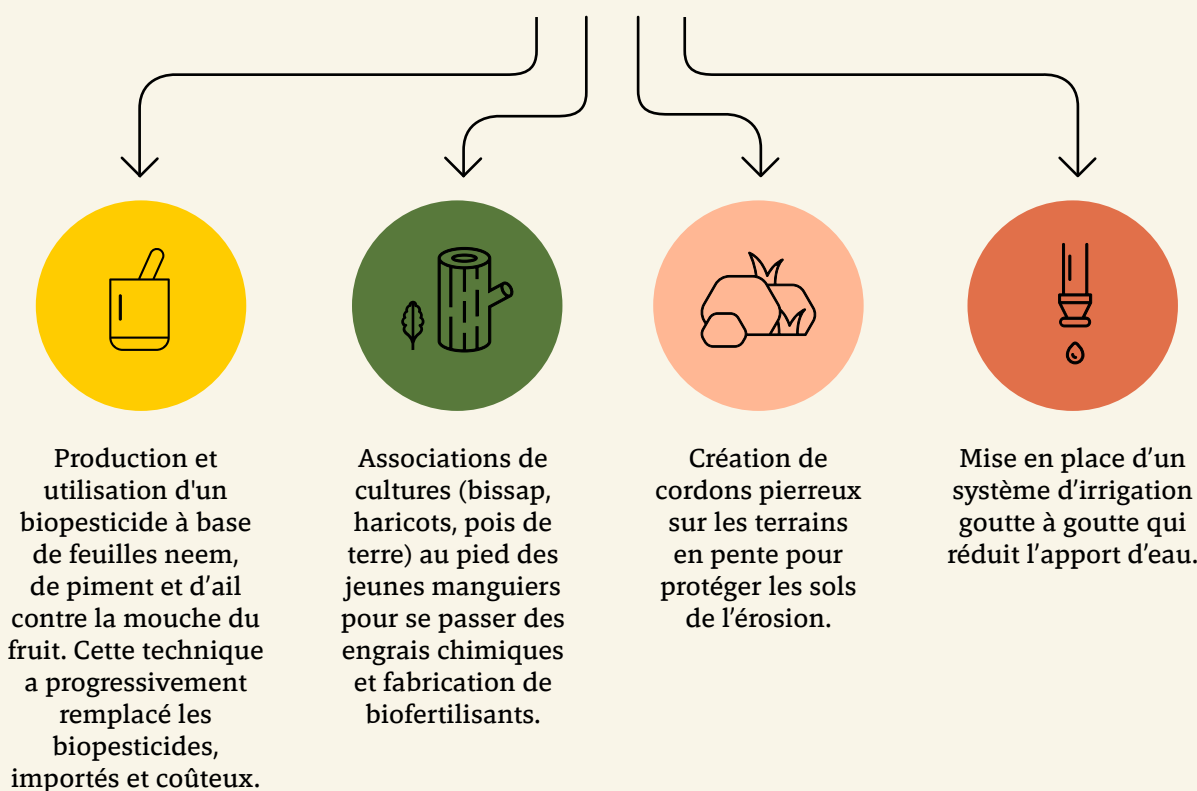
L'Union des sociétés coopératives des producteurs de mangue biologique et équitable de la région des Hauts Bassins (Upromabio/HBS) regroupe 3 coopératives et 53 producteurs de mangues répartis à Toussiana, Orodara et Bobo Dioulasso. En 2014, les producteurs de mangues de l'Union ont repris à leur compte les activités de transformation et de vente de mangues à l'export du GIE Cercle des sécheurs (CDS) qu'ils approvisionnaient.

Problèmes de départ

01

À partir des années 2000, la demande en mangues certifiées bio a augmenté pour la vente à l'export. Mais les mouches des fruits, ces petits insectes nuisibles, peuvent dévaster des vergers entiers.

Solutions qui fonctionnent avec effet domino



Éléments de contexte qui ont favorisé la réussite du projet

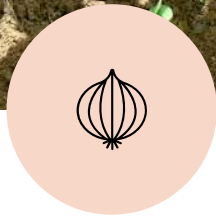
- L'autoproduction de bio-intrants entraîne une réduction considérable des coûts de production : de 120 000 FCFA de dépenses par hectare et par semaine à 5 000 FCFA.

Impacts positifs

- Cette demande de produits certifiés bio a été l'occasion pour les producteurs d'adopter des modes de production plus durables et de mieux valoriser leurs terres.
- Les certifications bio (Ecocert) et équitables (WFTO et Fairtrade), bien que coûteuses (15 000 euros par an au total) assurent une prime à l'export substantielle : 105 FCFA/kg exporté contre 40 à 50 FCFA/kg sur le marché local (chiffre d'affaires annuel de l'exportation : 120 à 130 millions de FCFA).
- Sur le marché domestique, la vente de mangue séchée bio a rapporté, en 2022, 15 à 16 millions de chiffre d'affaires.

Perspectives

- Upromabio a signé en 2023 un contrat pour l'exportation de 1 000 tonnes de mangues fraîches. Pour répondre à cette demande, l'Union va recruter de nouveaux producteurs. Sur le marché national, l'organisation développe à travers le Burkina Faso un réseau de boutiques (Banfora, Koudougou, Bobo Dioulasso) et diversifie ses activités grâce à la production de bissap, bananes, agrumes, miel, maïs, arachides et anacarde.



Le cas particulier de la filière oignon

Fert et l'Union provinciale des Sociétés Coopératives Maraîchères (Upcom)

L'OIGNON DES BORDS DU LAC BAM AU BURKINA FASO

Au Burkina Faso, l'Union provinciale des Sociétés Coopératives Maraîchères (Upcom) est présente dans quatre communes du Bam où elle accompagne les maraîchers et maraîchères dans l'adoption de pratiques agroécologiques et la commercialisation de leurs productions. L'oignon est l'une des principales spéculations cultivées dans la zone et, contrairement à la majorité des produits maraîchers, il peut se conserver plusieurs mois.

Problèmes de départ

01

Réduction de la fertilité des sols à cause de la surexploitation des terres et de l'utilisation excessive des intrants chimiques.

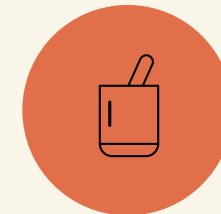
02

Pollution des eaux du lac Bam par des résidus agricoles chimiques.

Solutions qui fonctionnent avec effet domino



Une diversité de techniques de compostage : le compostage en fosse ou en tas et le bokashi. Le bokashi est de plus en plus plébiscité par les maraîchers qui apprécient la maturation rapide du compost grâce à cette technique (14 jours).



L'utilisation de l'apichi, un pesticide naturel composé de piment, d'ail frais, de poivron noir, d'eau, de sucre et d'éthanol. Aujourd'hui, 80 % des producteurs membres de l'Upcom-Bam l'utilisent car il est efficace face aux maladies et aux ravageurs.

Éléments de contexte qui ont favorisé la réussite du projet

- La pollution du lac Bam a accéléré la prise de conscience sur les effets des intrants chimiques sur la faune et la flore locales.

Impacts positifs

- L'utilisation d'engrais organique est source de résilience face à la flambée des prix des fertilisants chimiques. Elle améliore durablement la fertilité des sols.
- Les maraîchers se réjouissent de la disparition des démangeaisons et des rhumes causés par l'exposition aux intrants chimiques lors des pulvérisations sur les parcelles.

Bénéfices

- Les rendements en agroécologie sont supérieurs à ceux observés pour les cultures conventionnelles (une moyenne de 20 tonnes d'oignons à l'hectare contre 11 à 13 tonnes/hectare).
- Les consommateurs apprécient le goût de l'oignon agroécologique.
- Taux de conservation allongé : les producteurs peuvent vendre leurs oignons en période creuse et en tirent un meilleur revenu. En 2022, le sac de 120 kilos d'oignons était vendu jusqu'à 55 000 FCFA de plus qu'au moment des récoltes.

Perspectives

- En période d'abondance, l'oignon agroécologique est néanmoins vendu au même prix que l'oignon conventionnel car il n'est pas certifié bio : l'utilisation d'eau de surface pour l'irrigation rend l'oignon agroécologique inéligible à la certification Bio SPG burkinabé, cette eau étant susceptible d'être contaminée. L'Upcom cherche donc à financer des forages.

Auteurs

Vina Hiridjee (journaliste indépendante),
Emilie Langlade (journaliste indépendante)

Autres auteurs (interviews)

Lidwine Baloïtcha (Cevad), Stéphane Besançon (Santé Diabète),
El Hadji Thierno Cissé (CNCR), Ibrahima Coulibaly (Roppa),
Joukov Dahouè (Pnoppa), Délia Diabangouaya (Choco Togo),
Maimouna Diori (La Laitière du Sahel), Eugenia Gallese (Grdr),
Yves Kameli (IRD), Kako Nubukpo (UEMOA), Maïmouna
Ouedraogo (UNPRB), Sophie Renault (Gret), Martine Sawadogo
(Bioprotect), Mariama Sonko (Nous sommes la solution),
Mahamadou Souleye (UGM).

Avec la contribution de :

Komi Abitor (ETD), Gervais Akologbo (ETD), Hindatou
Amadou (Apess), Mahamadi Badini (Upcom), Camille Bureau
(CFSI), Yves Capo Chichi (Trias), Rokiatou Cissé (Danaya Nono),
Hubert Cochet (AgroParisTech), Assane Coly (Grdr), Célia
Coronel (Iram), Jean-Baptiste Cousin (Sidi), Aldelmajid Ali
Dandakoye (Karkara), Estelle Dandoy (Acting for Life), Gabrielle
De Dianous (CFSI), Edgar Déguénon (Hortitechs), Malick
Diallo (ICD), Seynabou Dieng (Maya), Davide Forcella (JuST
Institute), Sylvain Gomez (ESF), Madi Guira (Upcom), Agathe
Guissou (Fert), Christoph Jungfleisch (Yapu), Larissa Kabore
(Munyu), Joseph Kabore (ESF), Delmas Kinda (Trias), Estelle
Koïta (UNMFRB), Joseph Koutchika (CCRB), Adeline Lhomme
(Fert), Julien Komi Lokokpe (UNMFRT), Charles Lugjery (CFSI),
Eugène Millogo (Upromabio), Mamadou Ndiaye (AUMN),
Khady Ndoye (Cicodev), Mar Ngom (Fongs), Mame Khady
Niane (Fenprose), Natasha Olmi (Sidi), Soungalo Ouattara,
Nour Al-ayatt Ouedraogo (Iprolait), Issoufou Porgo (CPF), Cyril
Rabo (La Saisonnière), Sophie Renault (Gret), Nadjirou Sall
(Fongs), Yuna Salmon (Sol), Aboubacar Sanogo (Danaya Nono),
Salimata Sophie Sedgho (La Saisonnière), Fréjus Thoto (Aced),
Emmanuel Zombre (Trias).

Et les orientations d'un comité éditorial composé de :

Cécile Broutin (Gret), Laurent Grolleau (Jafowa), Christophe
Jacqmin (Inter-réseaux développement rural), Gaëlle
Kergrais (Fondation de France), Yvan Lecoq (Grdr), Ousseini
Ouedraogo (Roppa), Henri Rouillé D'Orfeuill.

Coordination :

Chikomborero Gonese (CFSI) et Hélène Basquin Fané (CFSI)

Remerciements

(conseils, mises en contact, relectures, photos, etc.) :

Tata Ametoenyenou (Oadel), Clotilde Bato (Sol), Blanche
Constant (CFSI), Daouda Diagne (consultant), Ahmadou Moctar
Diallo (Laiterie Nagrin), Isabelle Duquesne (CFSI), Marie-
Christine Goudiaby (Gret), Dominique Guelette (réalisatrice),
Elisabeth Hofman (université Bordeaux Montaigne), Michèle
Hors (correctrice), Alice Moreau (CFSI), Swann Plas (CFSI),
Yvon Saroumi (Inter-réseaux développement rural), Laurence
Teissier (Jafowa), Anne-Françoise Taisne (CFSI), Arthur Elom
Zogan (Ctop)

Directeur de la publication Yves Le Bars (CFSI)

Conception graphique Küoz / Nicolas Dali (küoz.co)

Pour en savoir plus fondationdefrance.org/fr/promouvoir-l-agriculture-familiale-en-afrique-de-l-ouest ; cfsi.asso.fr ; alimenterre.org/consommer-local-en-afrique-de-l-ouest-celles-et-ceux-qui-font

Édité en septembre 2023 par le CFSI, la Fondation de France et le Roppa en 3 000 exemplaires.

CFSI

**17 rue de Châteaudun
75009 Paris**

**Fondation de France
40 avenue Hoche
75008 Paris**

Roppa

**09 BP 884
Ouagadougou 09**

La reproduction de tout ou partie de cet ouvrage est autorisée à la condition express de mentionner la source.

Imprimé par Callygraphy-print

Couverture création © Küoz / Nicolas Dali

Le programme de promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (Pafao) est porté par la Fondation de France et le CFSI. Le Roppa est membre du comité d'orientation et de suivi.



Il bénéficie de la contribution de la Fondation JM.Bruneau (sous l'égide de la Fondation de France) et de l'Agence française de développement.



Le programme Joint Action for West Africa (Jafowa) participe au volet capitalisation du programme



Le présent document bénéficie du soutien financier de la Fondation de France et de l'Agence française de développement. Néanmoins, les idées et les opinions présentées ne représentent pas nécessairement celles de l'Agence française de développement.

Les agricultrices et agriculteurs familiaux ouest-africains assurent la sécurité alimentaire de leurs pays. On estime en effet à 90 % les calories consommées en Afrique de l'Ouest qui sont produites dans la région. Et 95 % des exploitations agricoles font moins de 5 hectares. Ce secteur qui est une source de revenus pour deux tiers de la population est très dynamique.

Toutefois, de multiples menaces planent sur les bonnes performances du secteur agricole : les changements climatiques se traduisent de plus en plus par des sécheresses et des inondations, la crise sécuritaire touche très sévèrement les populations rurales du Sahel et le soutien des États passe, quand il existe, généralement par l'importation d'intrants à prix très fluctuants comme en 2022 avec la crise russo-ukrainienne. Dans ce contexte, l'accès de tous à une alimentation suffisante, saine et durable est un véritable défi, les influences extérieures fragilisant encore davantage les ménages vulnérables.

Cette publication présente les aspects structurels qui freinent ou entravent l'épanouissement de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest, identifie différentes pistes de leviers d'action et solutions qui permettront d'inverser les tendances, et présente des initiatives agroécologiques rémunératrices toutes adaptées à leur terroirs, filières et contextes. Car les paysannes et les paysans développent déjà des pratiques durables porteuses d'espoir.